

COMPTES RENDUS

Villacèque (Noémie) - *Spectateurs de paroles ! Délibération démocratique et théâtre à Athènes à l'époque classique*. – Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013 (Histoire). 432 p. Illustrations. Sources et bibliogr. Index.

Cette étude stimulante et riche en documents et en idées aborde le fonctionnement de la démocratie athénienne dans les trois lieux principaux de rassemblement du *dèmos* : l'assemblée, les tribunaux et le théâtre. Les liens entre le théâtre et la politique d'une part et la justice de l'autre étaient remarqués par les Athéniens eux-mêmes, notamment par les adversaires de la démocratie, dont le démagogue Cléon qui (selon Thucydide) accusait ses concitoyens d'être des « spectateurs de paroles ». Dans les études modernes ces similarités ont été relevées de manière plus ponctuelle. La grande contribution de ce livre, qui a pour origine la thèse de doctorat de l'auteure, est de proposer une analyse exhaustive et nuancée des rapports multiformes entre spectacle et politique à Athènes à l'époque classique. Pour ce faire, Noémie Villacèque fait appel à un large éventail de sources écrites et archéologiques afin d'élucider à la fois les pratiques et les idées, plaçant la vie politique des Athéniens dans son contexte social.

L'analyse de la notion de spectateur qui ouvre le livre montre que l'idée de passivité souvent suggérée par ce terme dans les études des époques plus récentes est absente de la conception grecque de *theatès*. Dans les faits, les « spectateurs » jouaient un rôle actif dans la démocratie athénienne à l'assemblée, aux tribunaux comme au théâtre ; au niveau des idées, le terme *theatès* partage la même racine que *theoria*, la contemplation qui amène à une meilleure connaissance de son objet.

Un chapitre préliminaire passe en revue les sources antiques concernant le fonctionnement de la démocratie athénienne entre 508 et 429 avant J.-C., en esquissant les principales approches adoptées par les historiens modernes. À la différence des auteurs qui mettent l'accent sur les

institutions et considèrent, suivant l'analyse que fait Thucydide en parlant de l'impact du décès de Périclès en 429, que le *dèmos* était en réalité gouverné par une élite, N. Villacèque souligne l'absence d'une telle dichotomie entre gouvernants et gouvernés dans le langage de l'époque en s'appuyant, entre autres, sur une analyse détaillée du passage du discours de Cléon chez Thucydide (p. 58-63). Le portrait du *dèmos* tracé ici, sur la base d'une lecture minutieuse des sources, est celui d'un groupe où les compétences et le pouvoir étaient partagés par la majorité des membres plutôt que d'être concentrés entre les mains d'une élite.

Cette mise au point, qui résiste à la séparation entre les questions institutionnelles et sociales, prépare les trois parties qui suivent sur le théâtre, les tribunaux et l'assemblée en établissant le portrait d'un peuple actif et impliqué capable d'intervenir individuellement ou de manière collective par ses discours et grâce à ses réactions souvent bruyantes (le fameux *thorubos* dont se plaint Platon).

Le reste du livre suit ce *dèmos* dans les différents espaces et édifices publics de la cité d'Athènes en prenant soigneusement en compte les sources archéologiques concernant la localisation et l'aménagement de chaque l'espace et la disposition des spectateurs/auditeurs et des orateurs ou acteurs.

Après avoir passé en revue les différents lieux utilisés pour les spectacles dramatiques à Athènes, des gradins en bois sur l'agora à la construction du théâtre de Dionysos, une première partie propose l'analyse de la politique dans la comédie et la tragédie classiques. La contribution particulière de cette étude est de partir du concept, proposé par Charles Segal, de « citoyen spectateur ». Elle note l'impact de la forme du théâtre antique (quelle que soit l'étape de l'évolution des bâtiments) dans laquelle, à la différence des théâtres modernes, les spectateurs n'étaient nullement cachés des yeux des acteurs ou des autres spectateurs. Que les pièces antiques soient liées à la politique est bien établi. La contribution particulière du traitement fait ici de la question consiste en l'attention mise sur les moments où les personnages ou le chœur s'adressent aux spectateurs soit directement, comme dans la parabase de la comédie, soit indirectement, en les prenant par exemple à témoin par l'intermédiaire du chœur ou en les impliquant grâce aux discours des

messagers tragiques, qui racontent les scènes auxquelles ils ont assistés en spectateurs. Ce deuxième choix est particulièrement original et permet de mettre en lumière la présence des personnages dont le statut social était proche de la majorité des spectateurs. N. Villacèque montre surtout que ces discours racontant les actes violents accomplis en dehors de l'espace scénique placent les spectateurs sur le même plan que les personnages, qui eux aussi écoutent les paroles et apprennent les faits.

Dans la deuxième partie, l'auteure se penche sur le cas des tribunaux en commençant par une mise au point précieuse sur les documents archéologiques concernant la localisation et la forme des différents tribunaux athéniens. L'analyse qui suit se fonde sur la lecture des discours judiciaires de Lysias et d'Antiphon notamment, des passages des pièces d'Aristophane mettant en scène le fonctionnement des tribunaux et des récits de procès par Xénophon. Elle conforte la thèse d'un rapprochement entre les procès et le théâtre dont les participants eux-mêmes étaient conscients. Le déroulement même du procès dans lequel les spectateurs/auditeurs (qu'ils soient juges ou passants curieux) assistaient à des drames en miniature et devaient choisir entre deux présentations des faits pouvait rappeler les concours dramatiques. Cette partie consacrée aux tribunaux se termine sur une analyse de deux « procès pervers » qui eurent lieu à la fin de la guerre du Péloponnèse et sont racontés par Xénophon dans ses *Helléniques* : le procès célèbre des généraux à la suite de la bataille navale des Arginusés et celui qui a amené à la mise à mort de Thérémène par les autres membres des Trente en 403 av. J.-C. La lecture fine des récits de Xénophon proposée ici relève des allusions au théâtre tragique (et satirique dans le deuxième cas) par la présence de témoins comparables aux messagers de la tragédie, de scènes de supplication et par le refus de Thérémène de jouer le rôle qui lui est attribué par ses anciens collègues. Si le traitement du personnage de Thérémène est particulièrement intéressant, en ce que le récit de Xénophon semble montrer que tous les participants étaient pleinement conscients de la proximité entre procès et théâtre, cet épisode est connu d'après le récit tissé par l'historien et donc à travers son interprétation.

C'est dans la troisième et dernière partie que la question de la délibération est abordée directement à travers l'analyse des séances de l'Assemblée, dans le contexte de l'accusation lancée par

Cléon selon le récit de Thucydide. Le premier chapitre consiste à nouveau en une synthèse des résultats des fouilles archéologiques de la Pnyx, qui montrent les traces de travaux d'agrandissement successifs aboutissant à un espace capable d'accueillir plus de dix mille personnes à la fin du 4^e siècle. Deux constats sont particulièrement frappants : la mauvaise acoustique des états antérieurs de la Pnyx qui devaient exiger des efforts considérables de la part des orateurs et des auditeurs pour se faire comprendre et pour comprendre ; et la similarité entre la forme de ce lieu de délibération et celle du théâtre. Il est d'autant plus frappant que les Athéniens, à la différence d'autres cités grecques aient soigneusement séparé le lieu des représentations théâtrales de celui où délibérait le *dèmos*, et ce malgré les difficultés à se faire entendre à la Pnyx. Une telle séparation peut être, comme le note N. Villacèque, un signe que les similarités entre politique et théâtre étaient reconnues.

L'analyse du spectacle de la politique est divisée en trois chapitres dont le premier est consacré au personnage de Cléon lui-même, le deuxième aux comparaisons entre politique et théâtre après la restauration de la démocratie à la fin du 5^e siècle et le dernier à la situation au 4^e siècle lors de l'affrontement entre Démosthène et l'ancien comédien Eschine. La réévaluation du spectateur (*theatès*) entreprise dans les chapitres précédents permet à l'auteure de proposer une interprétation des paroles de Cléon qui, dans le récit qu'en fait Thucydide, plutôt que de critiquer la passivité de ses concitoyens, leur reprocherait leur désir de participer activement dans la prise de décision sans avoir les qualités requises. Cette accusation est mise en parallèle avec un passage de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote selon lequel Cléon lui-même aurait rompu avec une rhétorique oratoire. Si l'on suit le portrait comique de Cléon chez Aristophane, cette nouveauté aurait consisté en une rhétorique plus dramatique. Si l'on suit le récit, ironique, de Thucydide, Cléon aurait reproché aux Athéniens leur sensibilité aux qualités mêmes qu'il incarnait. En fin de compte, le personnage de Cléon est perceptible uniquement à travers les écrits de Thucydide, d'Aristote et d'Aristophane (ce chapitre contient une belle analyse des *Cavaliers* qui montre un Monsieur Lepeuple, personnification du *dèmos*, d'abord passif puis imposant sa volonté souveraine à la fin de la pièce). Les deux chapitres suivants étudient l'image du peuple spectateur chez les adversaires

de la démocratie au 4^e siècle et identifient une évolution nette après la restauration de la démocratie. L'image de la politique comme spectacle est d'abord un *topos* du discours antidémocratique qui exprime, comme chez Cléon, la dégénérescence de la démocratie. Ensuite, avec les joutes oratoires du 4^e siècle, l'attention est transférée du peuple-spectateur à l'orateur-acteur incarné par Démosthène, qui a étudié l'art de parler avec un comédien, et Eschine, le professionnel de la scène devenu ambassadeur de sa cité.

Ainsi, le livre de N. Villacèque présente une étude nuancée d'une question complexe abordée à la fois dans les pratiques et dans les représentations. Si l'articulation entre les deux soulève parfois des questions qui ne sont pas pleinement résolues, ceci résulte de la nature des sources. La distinction claire et convaincante qui est établie entre la notion grecque du *theatès* actif et impliqué et celle du « spectateur » passif aurait pu être enrichie encore par une discussion plus développée d'autres notions (comme celle de « performance », par exemple, qui est rapidement évoquée) et termes connexes (comme la « théâtralité »). Il s'agit là d'omissions mineures vu la richesse et l'interdisciplinarité de cette étude qui résulte d'une maîtrise rare des sources écrites de différents genres et des sites archéologiques. Les spécialistes du théâtre, de l'histoire, de la politique et de la rhétorique de l'antiquité grecque – et d'autres époques et sociétés – y trouveront leur compte.

Ruth Webb –
Université Lille III

Collins (James B.) – *La Monarchie républicaine. État et société dans la France moderne.* – Paris, Odile Jacob, 2016 (Collège de France). 204 p.

Les typologies officielles, celles qui sont consignées et abondamment commentées dans les manuels de droit constitutionnel, constituent un instrument plutôt frustrant pour rendre compte de la complexité des relations institutionnelles et politiques d'une part et des rapports qu'entretiennent des institutions politiques avec le monde social dans lequel elles sont encastées d'autre part. Cette complexité se trouve résumée dans ces typologies simplificatrices dont les fonctions de légitimation l'emportent toujours sur leur intérêt analytique. Les catégories issues de ces typologies sont souvent malaisées à manier

pour un politiste et font l'objet d'usages variés en fonction des domaines de spécialité dans lesquels elles sont maniées. Dans *La monarchie républicaine. État et société dans la France moderne*, James B. Collins étudie un type de régime, la monarchie française sous l'Ancien Régime, qui n'est sans doute pas le plus familier au politiste, mais dont il peut incontestablement tirer profit pour étudier des régimes auxquels il est davantage confronté dans son activité scientifique.

Cet ouvrage rassemble quatre conférences prononcées au Collège de France en mars 2013. Il surprendra peut-être le lecteur puisque l'historien américain, spécialiste d'histoire sociale, se propose d'étudier le langage politique entre le 14^e et le 18^e siècle, en particulier celui qui se déploie autour du pouvoir monarchique et de l'État. Et, compte tenu de sa spécialité, il n'est pas étonnant que celui-ci prenne quelque peu ses distances avec les pistes tracées par l'histoire intellectuelle et l'école de Cambridge au profit d'une histoire qui situe « les idées dans leur actualité politique et sociale », du moins davantage que ne le font les deux approches délaissées par l'auteur (p. 9). Mais que les amateurs de l'école de Cambridge se rassurent : J. B. Collins n'en continue pas moins de dialoguer avec Quentin Skinner tout au long de ses conférences, même s'il se place plutôt sous les patronages de Reinhart Koselleck et de Pierre Bourdieu. Ce double patronage pose le cadre théorique de son ouvrage : entre une attention portée à l'histoire des concepts et un intérêt pour les conditions sociales de production du discours.

Il profite de ses conférences pour remettre en question deux paradigmes sur lesquels est en partie fondée l'histoire de la France moderne : « l'absolutisme pour l'État d'une part, et l'immobilisme de la société d'autre part » (p. 13). Dans cette perspective, l'historien américain propose des pistes de recherche pour penser, comme représentations et comme pratiques de pouvoir, ce régime historiquement daté mais qui étend toujours son ombre sur la Cinquième République, comme le suggère habilement l'intitulé de l'ouvrage. Collins porte tout particulièrement son attention sur les enjeux et les luttes de définition du pouvoir monarchique. Ainsi observe-t-il deux étapes dans l'évolution du discours politique : au milieu du 14^e siècle apparaît un discours sur le « bien public », la *res publica*, qui exprime l'existence d'une conception particulière du pouvoir, d'un « système politique d'une « république » – un amas de citoyens, selon la définition du

grand lexicographe Ambrosio Calepino – qui partage le pouvoir avec un prince (en France, le roi) » (p. 20). En dépit des luttes d'interprétation dont l'État est l'enjeu, ce discours se maintiendra au moins jusqu'à Henri IV, moment où il est remplacé par un nouveau discours, organisé autour du « Bien de l'État », correspondant à la forme de l'État propre au 18^e siècle. Si l'expression « bien public » est encore utilisée, elle fait dorénavant référence à l'économie et non plus à la politique.

Dans sa dernière conférence, J. B. Collins prolonge son geste initial par une critique en règle de l'« absolutisme ». Ainsi, à la suite d'autres historiens, Robert Descimon et Fanny Cosandey en particulier, l'auteur constate que « les historiens ne définissent pas l'absolutisme, parce que c'est un postulat qu'ils formulent *a priori* » (p. 154). Selon lui, l'« État absolutiste » n'existe pas. Le pouvoir est toujours un processus de négociation entre des groupes ; et ces négociations permanentes ont pour enjeu le contrôle des ressources économiques, sociales et culturelles. L'État n'est qu'un des acteurs de ces luttes. Considérant l'« absolutisme » comme un « concept téléologique », il en fait le produit d'une triple historiographie dont il tente de comprendre les conditions proprement historiographiques de production : celles de la France, des îles britanniques et de l'Amérique du Nord. Il en étudie les inconscients disciplinaires, les présupposés nationaux, voire les ignorances croisées. Les approches qui y sont déployées apparaissent alors comme des points de vue constitués par les logiques disciplinaires propres à chaque historiographie et aux objets qui y sont traités, classés et inégalement valorisés.

Comment résoudre le conflit historiographique engendré par l'existence de ces différents points de vue ? Dans une sous-partie intitulée « L'absolutisme : du concept à la réalité » (p. 145), J. B. Collins distingue fort classiquement deux plans : d'un côté, le champ historiographique et, de l'autre, la « réalité » qui permet de discriminer les points de vue exprimés dans le premier plan. Mais en quoi consiste cette « réalité » et qu'apporte-t-elle à l'historien ? À la lecture de J. B. Collins, le lecteur devine qu'elle est constituée par l'ensemble des données que les historiens exhument patiemment et collectivement en explorant les archives et la littérature de l'époque. Il plaide pour une « réalité » qui est à la fois le plan que travaillent les historiens et le plan de résolution de leurs conflits historiographiques. Et

pour que celui-ci puisse résoudre *objectivement* leurs conflits, cette « réalité » doit avoir une existence indépendante du premier plan. C'est d'ailleurs l'existence de ces deux plans distincts qui, dans la tradition positiviste, permet aux historiens de revendiquer un statut scientifique pour leur discipline.

Finalement, on ne peut s'empêcher de penser que J. B. Collins s'en remet à deux principes constitutifs de son propre inconscient disciplinaire : d'une part, que les archives livrent *la* vérité historique ou, dans une moindre mesure, *une* vérité historique ; d'autre part, qu'il existe une logique linéaire d'accumulation du savoir historique qui permet, avec le temps, d'infirmier les thèses historiographiques les moins conformes à la « réalité ». Ces deux principes constituent le socle d'une posture épistémologique inspirée en partie des sciences de la nature. Pour ces dernières, le second plan, celui de la « réalité physique », existe indépendamment du premier plan. Il est ce lieu accessible où les hypothèses sont testées et expérimentées. Pour la discipline historique, on peut raisonnablement convenir que le passé étudié n'existe plus concrètement et que les historiens n'y accèdent que par l'intermédiaire des traces qu'ils exhument et interprètent. En ce sens, le second plan ne serait pas une « réalité » en soi, indépendante du premier plan, mais le produit éminemment symbolique du travail réalisé collectivement par les historiens et, en dernier ressort, des rapports de force plus ou moins stabilisés au sein du champ historiographique. Ainsi cette « réalité », arbitre des conflits historiographiques, échappe-t-elle, en toute logique, à l'historien. Selon cette conception, la « réalité », moins objective que prévue, serait réduite au statut de ressource mobilisable dans les luttes pour l'interprétation légitime du passé. Une conception qui remet également en question la logique linéaire d'accumulation du savoir historiographique. On le voit, J. B. Collins nous livre un ouvrage stimulant et réflexif qui ne peut laisser un politiste insensible à un double titre : il nous invite à réfléchir à notre rapport à la « démocratie » ou à la « république » ; il nous invite également à un retour réflexif sur notre propre inconscient disciplinaire, assez similaire à celui des historiens, semble-t-il...

Christophe Le Digol -

Université Paris Ouest - Nanterre La Défense

Pons (Alain) - *Vie et mort des nations. Lecture de la Science nouvelle de Giambattista Vico*. - Paris, Gallimard, 2015 (L'Esprit de la cité). 374 p. Bibliogr. Index.

Alain Pons évoque dans la page de remerciements qui clôt son ouvrage l'« intérêt soutenu, depuis plusieurs dizaines d'années », qui lui a permis d'entrer, *via* de multiples rencontres, journées d'études, colloques, etc., dans ce qu'il baptise du beau nom d'« Internationale vichienne ». A. Pons est en effet un interprète mondialement connu et reconnu du penseur napolitain, dont il a par ailleurs traduit et présenté en français trois des ouvrages clés, la *Vie de Giambattista Vico écrite par lui-même*, la *Méthode des études de notre temps* et la *Science nouvelle*¹ de 1744. Trois traductions qui sont soit tout simplement les premières en cette langue, soit, pour ce qui concerne la *Science nouvelle*, la première vraiment digne de ce nom.

Vie et mort des nations a pour sous-titre *Lecture de la Science nouvelle de Giambattista Vico*. Ce sous-titre s'explique lorsque l'auteur déclare que son but est « d'aider à comprendre l'intention poursuivie par Vico dans sa *Science nouvelle* et de juger des moyens qu'il a employés pour la réaliser ». Une lecture, une simple lecture, qui se veut une aide à d'autres lectures.

Le titre complet de la *Science nouvelle* de 1744 est *Principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations*. A. Pons a parfaitement raison de souligner ce que les termes de « science nouvelle » doivent à Galilée, mais aussi de montrer la différence des objets visés ; il ne s'agit plus avec Vico de la nature au sens de la physique, mais des « nations » et plus précisément encore de leur « nature commune ». Quelle que soit l'imprécision du concept de nation aux 17^e et 18^e siècles, il suffit d'en retenir le minimum pour avoir quelque idée du projet vichien : « nation » désigne forcément un collectif, donc un réseau de rapports inter-humains plus larges que les rapports intra-familiaux et qui tendent à s'institutionnaliser, que ce soit sous la forme de coutumes ou de lois. L'idée fondamentale est sans nul doute ici celle de rapports ou de liens inter-humains : il n'est pas d'homme pour Vico hors de ces liens, l'illustration la plus frappante se trouvant paradoxalement dans ce qui constitue la figure la plus

spectaculaire de la *Science nouvelle*, celle du *bestione* errant solitaire, nu, sans langage, dans les forêts post-diluviennes. De cette créature tombée hors de sa propre nature, on ne saurait dire qu'elle est un homme, ni vraiment un animal, elle est une sorte de monstre. Autant dire que si les liens inter-humains atteignent leur plus complet développement et leurs agencements les plus raffinés avec les nations, « c'est par la vie de ces nations, par leur naissance et leur mort sans cesse renouvelées que le genre humain subsiste et réalise sa vocation propre ».

Si flous que puissent être ses contours, le concept de nation désigne un collectif concret, c'est-à-dire existant ou ayant existé. Comme tel, son étude ne saurait se passer du détour par l'histoire ou, pour user d'un lexique plus vichien, par la *philologie* comme connaissance des traces et des signes (langagiers ou extra-langagiers), des « faits et des dits » humains. Réduite à elle-même, la philologie a tendance à se disperser ou à se perdre dans les détails ; il faudra donc que ses apports soient examinés et interprétés par la *philosophie* qui y découvrira une logique commune, que Vico appelle l'« histoire éternelle que suivent dans le temps les histoires de toutes les nations ». La philosophie qui manque du matériau que lui fournit la philologie, ou qui le dédaigne, s'expose au risque de verser dans l'abstraction, et Vico ne cesse de vitupérer ces philosophes qui vivent à l'écart, absorbés dans la contemplation du vrai, oublieux de ce qui rend possible leur pensée et leur manière d'être : l'existence et le développement de la nation à laquelle, *volens nolens*, ils appartiennent.

Les errances de la philologie et de la philosophie sont dues essentiellement à leur séparation ; il est nécessaire de les articuler l'une à l'autre pour constituer la *Science nouvelle*. Celle-ci a beau, par son nom même, faire allusion comme nous l'avons vu, aux sciences galiléennes, elle en diffère profondément, certes par son objet (l'univers physique cède la place au monde civil), mais aussi par sa méthode (les mathématiques cèdent la place au couplage de la philologie et de la philosophie) et par sa plus haute pertinence dans l'ordre de la connaissance (les hommes faisant le monde civil, ils peuvent le connaître, alors qu'ils ne pourront jamais vraiment connaître une nature que seul Dieu a faite).

1. Giambattista Vico, *Vie de Giambattista Vico écrite par lui-même*, Paris, Grasset, 1981, *La méthode des études de notre temps*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, et *La science nouvelle*, Paris, Fayard, 2001 [références exactes ?].

Que la lecture proposée par *Vie et mort des nations* se veuille une lecture de la *Scienza nuova* ne signifie absolument pas qu'elle s'enferme dans la seule exploration interne du texte de 1744. On le voit clairement dans le deuxième chapitre, qui porte sur le « Droit naturel des *gentes* » et le rapport à la Bible. Ce chapitre commence par une référence au *De ratione* de 1709 et à la place fondamentale qu'y tient déjà le droit. Sont ainsi retracées plus de trois décennies de vie intellectuelle, avec leurs difficultés et leurs avancées, qui aboutissent à la troisième et ultime version de la *Scienza nuova*. La puissante cohérence de cette vie intellectuelle apparaît au mieux dans la thématique du droit, qui est bien la voie royale conduisant au cœur de la pensée vichienne.

Le *vrai* est toujours pour Vico ce qui unit. Dès que se créent ou se recréent des liens entre eux apparaît donc simultanément un rapport des hommes au vrai. Bien entendu, ce vrai ne saurait avoir d'emblée le caractère réflexif et rationnel qu'il n'acquerra que tardivement ; il se donne d'abord sous le mode plus obscur du *certain*, qui emporte toujours l'idée d'une certitude subjective accompagnée d'une ignorance des raisons et des causes justifiant cette certitude. Le droit étant ce qui donne expression et forme aux rapports inter-humains (qu'ils soient familiaux, civils ou politiques), on en déduira qu'il n'y a pas de société sans droit, que le droit ne saurait émerger que sous le mode du certain, et qu'il contient donc d'entrée en lui la potentialité de se développer sous le mode du vrai. L'étude à la fois philologique et philosophique du droit, de ses modalités d'expressions, des formes qu'il prend, des structurations et restructurations des rapports humains qu'il opère ou qu'il exprime est donc d'une importance cruciale dans une recherche qui a pour objet « la nature commune des nations ».

« Droit naturel des *gentes* » est la traduction que propose A. Pons de « *diritto naturale delle genti* ». Le lecteur aura compris que le « droit naturel » tel que le pense Vico est le droit inhérent à une société, et qu'il peut de ce fait quasiment coïncider avec le droit positif en place. Quasiment seulement, parce que, à partir du moment où l'on quitte le droit strict de l'âge héroïque pour un droit plus marqué par le souci d'équité, le droit positif est toujours comme hanté par une figure plus rationnelle, ou encore plus rationnelle, de lui-même. Cette figure, on aurait cependant tort, pour Vico, de la séparer du droit positif (c'est le

reproche qu'il fait à Grotius, pourtant un de ses phares) et d'en faire le droit par excellence, un droit situé au-dessus de l'histoire, parce qu'ainsi on perd de vue que l'art du jurisconsulte est d'abord, précisément, un *art*, une pratique et qu'il doit tenir compte de la situation, des circonstances, du vrai tel qu'il s'incarne, donc des lois en place et de la jurisprudence ; pour le dire autrement : une chose est d'appliquer un droit rationnel, une autre de dégager une vision rationnelle d'une situation complexe et toujours particulière. On perd ainsi de vue que ce « *diritto naturale delle genti* » n'est pas le fruit (supposé nouveau et an-historique) d'une déduction faite par des philosophes à partir de la seule raison, mais le produit « de la justice extérieure telle qu'elle s'incarne dans l'histoire juridique et politique des nations ». L'incarnation d'un vrai qui, pour courir dans l'histoire, n'en est pas moins éternel, et constitutif, sous ses diverses expressions (de la plus « poétique » à la plus rationnelle) et sous ses diverses formes (de la plus autoritaire à la plus équitable), de la « nature commune des nations ».

Nous avons conscience, en ne rendant au fond compte que des deux premiers chapitres d'un ouvrage qui en comporte huit, de ne donner qu'une pâle idée de sa richesse. Il faut dire à notre décharge que ces deux chapitres, en circonscrivant le propre de la visée vichienne et en dégageant les lignes directrices de l'entreprise, ouvrent l'horizon où vendront se loger et prendre sens les six autres.

Le savoir qu'il a fallu mobiliser pour écrire un tel livre dépasse considérablement la seule connaissance de Vico et de ses principaux commentateurs, et s'étend aux domaines philosophique (les inspireurs de Vico, les penseurs qu'il rejette, ceux auxquels il se confronte...), « philologique » (le droit romain...), voire théologique (le catholicisme de Vico, son rapport avec la Bible...), et pourtant le lecteur n'a jamais le sentiment d'être écrasé par l'érudition : l'écriture est aussi claire qu'il est possible de l'être sur un auteur dont A. Pons avoue lui-même qu'il est parfois déconcertant. À l'arrivée, un livre qui intéressera autant les lecteurs cultivés ressentant le besoin d'être un peu aidés dans leur lecture de la *Scienza nuova* que les spécialistes chevronnés.

Georges Navet -
Université Paris VIII, LLCP

Pinet (Nicolas), coord. – *Figures de la révolte. Rébellions latino-américaines : 16^e-20^e siècles.* – Paris, Éditions Syllepse, 2016 (Coyoacán). 320 p.

Ce livre regroupe un ensemble de textes – articles ou chapitres d'ouvrage – qui, à l'exception des deux derniers, ont été auparavant publiés dans un contexte académique anglophone, entre la fin des années 1980 et les années 2000. Nicolas Pinet, le coordinateur de l'ouvrage, explicite la logique qui a régi ce projet éditorial dans une introduction intitulée « Éléments pour une grammaire de la révolte ». Il s'agit de donner à connaître à un nouveau public, francophone, des textes permettant de « faire retour sur les moments d'achoppement et de vacillation des pouvoirs en place, sur les révoltes qui en ont fait trembler les fondations, de l'époque coloniale à nos jours » (p. 8). La logique régissant l'ensemble des contributions est donc de s'intéresser à l'activité des « subalternes » qui ont été en mesure de contester, voire d'ébranler l'ordre social et politique établi. Plus avant, l'ambition de cet ouvrage est de combler un vide au regard d'approches qualifiées de lacunaires, inexactes, et/ou situées de ces histoires (c'est-à-dire du point de vue des « dominants » ou des « vainqueurs »), au profit de perspectives qui, pour reprendre la terminologie de Walter Benjamin, permettent de formuler une histoire « à rebrousse-poil ».

Outre l'introduction, les onze textes de dimension fort variable (de trois à quarante quatre pages) qui constituent cet ouvrage sont organisés en deux parties, suivant une logique chronologique. Ces parties ont été pensées comme fonctionnant en écho, les contributions de la seconde répondant à celles de la première, qui en retour permettent une mise en profondeur historique des processus plus contemporains. La première partie, « Subalternes en révolte (16^e-20^e siècles) », réunit donc cinq textes d'historiens relatifs à différents épisodes contestataires impliquant des « subalternes » en Amérique centrale et du sud, du 16^e au 20^e siècle. Ces différentes contributions abordent successivement l'histoire des Cimarrons au Panama au 16^e siècle, puis la figure de Túpac Amaru au Pérou au 18^e siècle, les Canudos au Brésil à la fin du 19^e siècle et enfin les grèves ouvrières de Buenos Aires et celle des travailleurs ruraux des *Estancias* de Santa Cruz,

au début du 20^e siècle en Argentine. Quant à la seconde partie, « Bogotazo, Cordobazo, Caracazo... Soulèvements urbains dans l'Amérique latine de la seconde moitié du 20^e siècle », elle comprend, elle, six textes qui couvrent, pour cette même région, une nouvelle série d'épisodes contestataires, tous en milieu urbain : en Colombie (le « Bogotazo » en 1948), au Chili (les « événements » de mars-avril 1957), en Argentine (avec deux contributions sur le « Cordobazo » de mai 1969, et une sur le « Santiagueñazo » en 1993), au Venezuela (le « Caracazo » en 1989).

Cette somme conséquente de contributions retrace des histoires toutes fort documentées, elle couvre en outre une large période et permet d'appréhender une grande diversité de mouvements contestataires, prenant place dans des contextes nationaux différenciés, souvent précisément restitués, en Amérique Centrale et du Sud. L'économie générale de l'ouvrage est cependant quelque peu déroutante, et pose une série de questions sur le projet éditorial. En effet, la plupart des contributions ont été en partie coupées (au regard de leur version originale), sans que l'on sache quelles logiques – éditoriales, logiques et/ou scientifiques – ont régi ces coupes. Ensuite, l'ouvrage regroupe tout à la fois des articles et des chapitres d'ouvrage, or ces deux déclinaisons du travail académique renvoient à des formats et à des structures argumentaires différenciés qu'il peut être difficile de faire dialoguer, d'autant plus quand il n'y a pas, à l'origine du projet, une dynamique collective autour d'un questionnement.

Par ailleurs, il est dommage que l'introduction ne mette pas plus les textes choisis en discussion avec les travaux « francophones » récents de la sociologie politique portant sur des contextes latino-américains ou caribéens qui, loin de « reprendre les mots du pouvoir » ou d'adopter une seule approche « par le haut », s'attachent à restituer aussi les expériences et les points de vue de populations subalternes¹. Ces derniers ont en effet privilégié des approches qui, même si elles se revendiquent rarement des études subalternes, mobilisent toutefois l'ethnographie, approchent le social « au ras du sol », ou manient des archives permettant de mettre en perspective des points de vue inédits et des trajectoires originales de figures

1. Cf. notamment : Hélène Combes, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala, 2011 ; Marie-Laure Geoffroy, *Contester à Cuba*, Paris, Dalloz, 2012 ; Denis Merklen, *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute, 2009 ; David Recondo, *La démocratie en terres indiennes*, Paris, Karthala, 2009.

qui ne sont pas forcément celles du pouvoir (ou des dominants).

Justement, ces « figures » de la révolte dont il est question dans le titre de l'ouvrage, que l'on peut entendre tout à la fois comme « formes » (ou répertoires d'action collective) et comme « individus » (ou acteurs) de la rébellion, ne sont pas toujours placées au cœur des textes choisis. Elles le sont cependant dans le texte de Robert M. Levine, qui porte sur la rébellion de Canudos dans le Nordeste du Brésil à la fin du 19^e siècle (initialement publié en 1988). L'historien étasunien s'était par exemple appuyé sur des archives inédites et originales pour rendre compte tant de la trajectoire d'Antônio Vicente Mendes Maciel, dit « *Conseilheiro* », figure centrale de cette rébellion, que des modalités d'action collective des membres de la colonie.

Enfin, *Figures de la révolte* aurait pu également s'inscrire dans le cadre des débats balisés en 2001 par le *Latin American Subaltern Studies Reader*, paru aux éditions Duke sous la direction d'Ileana Rodríguez et de Maria Milagros López. Les auteurs de ce *Reader*, et en premier lieu Ranajit Guha, se demandaient alors à quelles conditions un corpus théorique qui avait émergé durant les années 1980 dans le contexte politique et social sud-asiatique, pouvait être transposé aux réalités latino-américaines.

Julie Métais -

Labex CAP, LAHIC-IIAC-EHESS

Alpaugh (Micah) - *Non-Violence and the French Revolution. Political Demonstrations in Paris, 1787-1795*. - Cambridge, Cambridge University Press, 2015. VIII + 292 p. Annexe. Bibliogr. Index.

L'objet de cet ouvrage est de souligner le rôle essentiel joué par les expressions et manifestations populaires pacifiques dans le processus politique révolutionnaire. S'écarter des interprétations visant à réduire la participation populaire – et souvent l'ensemble de la Révolution française – à des formes et des pratiques de violence, l'auteur démontre que les mobilisations populaires restent, dans leur grande diversité et sous des formes différentes (marches, pétitions...), majoritairement pacifiques. Ainsi, sur près de 251 manifestations populaires enregistrées entre 1787-1795 à Paris, 7 % seulement sont le cadre de

réelles violences : « *With the noted exception of early September 1792's week long purge, violence appears not more than an occasional tactic, usually employed either by a small minority within a movement, or as part of an escalating dialogue with state violence* » (p. 205). C'est loin des tableaux apocalyptiques dessinés par tous ceux qui ont cherché, et cherchent encore, à stigmatiser l'entrée du peuple en politique. Si les catégories populaires puisent dans les héritages de l'Ancien Régime (processions religieuses, marches populaires) dont Jean Nicolas avait rappelé l'importance¹, elles contribuent également – et c'est là une contribution importante de cet ouvrage – à l'émergence d'un espace public démocratique en Révolution qui rompt avec les manifestations antérieures : « *While inaugurating modes of protest that would become models for Revolutionary demonstrations, pre-Revolutionary protests did incorporate physical violence somewhat more regularly than their Revolutionary successors* » (p. 46). En suivant une démonstration organisée autour des grandes coupures politiques classiques, l'auteur montre en effet que, tant du côté des partisans de la Révolution que du côté de ses adversaires, ces manifestations cherchent à interpeller les autorités et à publiciser les revendications de manière pacifique. C'est le cas en particulier des manifestations populaires en faveur du maintien du culte catholique et de celles organisées par des bandes de jeunes (les « muscadins » qui entendent concurrencer l'occupation de la rue par les sans-culottes) pour s'opposer à la conscription entre 1793 et 1795. Sans naturellement ignorer et mésestimer les moments de violence (comme les fameux massacres de septembre 1792), il parvient à en renouveler les interprétations, montrant que ces violences s'inscrivent dans des dynamiques complexes et qu'elles ne sont jamais le produits d'un projet visant à faire couler le sang. Cette étude, particulièrement convaincante, s'appuie sur une approche autant quantitative, l'auteur ayant en effet recensé de manière exhaustive les diverses manifestations des catégories parisiennes dans les sources imprimées (journaux, archives parlementaires...) entre 1787-1795, que qualitative, l'analyse s'attachant à saisir finement les processus de radicalisation. Loin d'être une fin en soi, la violence – dont l'auteur insiste sur l'usage tactique – n'est qu'un instrument parmi d'autres, utilisé, non systématiquement, par les catégories populaires pour faire

1. Jean Nicolas, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789*, Paris, Seuil, 2002.

entendre leurs voix et faire pression sur les autorités qui, même sous la Terreur, cherchent à mettre en œuvre des solutions de compromis. Plus encore, cette violence est toujours considérée par ces mêmes catégories comme un outil extraordinaire. Dans la très grande majorité des cas, elles utilisent d'autres moyens, le répertoire des manifestations populaires étant particulièrement riche. L'auteur s'attache à décrypter les logiques qui conduisent les porte-parole populaires, d'un côté, et les élites et les autorités, de l'autre, à rechercher le compromis et le consensus, soulignant les conditions qui rendent compte des ruptures et des échecs pour maintenir cet ordre négocié. Dès lors, le récit et la mise en scène des violences servent, pour les uns, à faire pression, de manière ponctuelle, pour faire avancer des revendications, pour les autres, à l'inverse, à stigmatiser un mouvement populaire que les autorités cherchent par-là à neutraliser. Ainsi, loin d'être une invention du 19^e siècle, les formes pacifiques d'expression et de manifestation du peuple apparaissent pendant la période révolutionnaire. Sans jamais chercher à « justifier » les violences qui ont rythmé le processus révolutionnaire, cette étude confirme que cette période constitue bien un moment fondateur d'une politisation populaire qui ne saurait – en dépit de certaines représentations caricaturales dont on en peut encore que regretter la persistance – se réduire aux violences. Pour l'auteur, la puissance de cette politisation justifie que la mémoire de la Révolution française puisse être encore réactualisée dans les révoltes et de révolutions populaires du début du 21^e siècle.

Jean-Luc Chappey -

Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, IHMC

Caron (Jean-Claude), Luis (Jean-Philippe), dir.
- Rien appris, rien oublié ? Les Restaurations dans
l'Europe postnapoléonienne (1814-1830). - Rennes,
 Presses Universitaires de Rennes, 2015 (Histoire). 474 p.
 Illustrations.

A l'issue de deux colloques internationaux, Jean-Claude Caron et Jean-Philippe Luis ont rassemblé trente-six contributions en vue d'une histoire comparative des restaurations post-napoléoniennes. Après 1814, en réaction à l'emprise politique de Napoléon sur le continent européen, chaque État se voit en effet contraint de se positionner face à son héritage et à celui de la Révolution. Au-delà du moment 1814-1815, autour du congrès de Vienne (qui reste délaissé

par l'historiographie, y compris dans le présent volume), l'étude sur la moyenne durée est privilégiée pour affiner la chronologie des différentes restaurations, telles qu'elles ont été vécues, ressenties et pensées par leurs acteurs, de manière non uniforme mais sur le mode complexe de la « pluralité d'expériences ».

On saluera donc la volonté d'écrire une socio-histoire attentive aux concepts et aux catégories, des « élites » aux « exilés », dans une Europe en pleine recomposition politique et sociale, comme le souligne Fabrice Bensimon à propos du rôle des femmes qui sont actrices du politique dans les manifestations radicales anglaises de 1819. Les acteurs essentiels aux dispositifs de l'Ancien Régime éprouvent, quant à eux, des difficultés à se situer dans les nouveaux espaces de l'action politique, d'où les conflits récurrents entre pouvoir monarchique et clergé, tant en Espagne qu'en France (Andoni Artola Renedo) – un clergé qui se situe moins dans la rupture ou la réaction que dans la transaction permanente (Rémy Hème de Lacotte). Les élites nouvelles se montrent elles aussi surtout soucieuses d'adaptation (Bertrand Goujon), plus qu'elles ne cultivent une durable loyauté politique envers le prince restauré, tandis que se réinvente l'oisiveté nobiliaire d'abord fondée sur le maintien du train de vie noble (Claude-Isabelle Brelot). Il ressort de ces analyses que le temps des restaurations a été une période de doutes et d'incertitudes, où s'entremêlent nostalgie d'un passé révolu et ouverture des possibles. Aussi est-ce l'hétérogénéité des prises de parole politique qui domine, et qui se donne à lire et à voir dans les jeux rhétoriques (Corinne Legoy et Jean-Claude Yon) comme dans les tensions qui animent « l'esprit public » (Aurélien Lignereux).

Un apport essentiel de ce recueil est d'envisager les restaurations comme un phénomène transnational. Dans l'espace européen, les circulations des hommes et des femmes, des idées, des informations, créent des « sociétés de contacts » de plus en plus cosmopolites. Se justifie ainsi l'existence d'une Europe post-napoléonienne, façonnée par des pratiques communes (on pense à la « politique des bals » étudiée par Pierre Karila-Cohen) et des connections internationales : la fraternité entre exilés politiques dans la France des années 1820 (Delphine Diaz), les contacts entre prisonniers de guerre et population locales en 1814 (Jacques-Olivier Boudon), l'accueil des réfugiés français aux Pays-Bas sous Guillaume I^{er} (Annie Jourdan). De telles communications

transnationales expliquent qu'en contrepoint d'une Europe des dynasties restaurées, ce à quoi sont trop souvent réduites les restaurations, un « contre-monde libéral » (Walter Bruyère-Ostells) a bien trouvé les moyens de s'exprimer, d'agir et de préparer l'avenir.

Cet avenir, l'Europe post-napoléonienne le construit dans la discontinuité. Que de commun au fond entre les politiques dites « de synthèse » ou d'hybridation (Francis Démier et Arianna Arisi Rota) et celles qui privilégient, notamment à Naples et à Madrid, le repli maximaliste et la réaction (Pierre-Marie Delpu et Pedro Rujula) ? Le temps des restaurations a donc été, paradoxalement, très riche en réinventions du politique, puissamment marqué du sceau de l'utopie, ainsi que nous le révèlent les contributions de Marie-Pierre Rey sur la Fédération chrétienne du tsar Alexandre, et de Gilles Malandain sur la fascinante « politique-fiction » contre-révolutionnaire de Mazas en 1820. Le rapport au temps s'avère dans cette perspective un élément fondamental à la compréhension des restaurations, qui toutes cherchent à élucider leur place dans l'histoire. Le recours au passé et son instrumentalisation (par exemple le processus de « nationalisation » de l'héritage institutionnel napoléonien, décrit par Matthijs Lok) doivent ainsi se comprendre comme une « rhétorique de combat » pour fabriquer le nouvel ordre politique (Olivier Tort) et non comme une simple stratégie de retour en arrière.

C'est dire que ce volume rend utilement compte du profond renouvellement historiographique dont les restaurations européennes ont bénéficié ces dernières années. Si l'on regrette qu'aucune place n'ait été faite aux réseaux contre-révolutionnaires et à leur inscription sociale (non réductible aux élites), l'ensemble de ces contributions scientifiques permet de réévaluer avec finesse ce qui a été, de manière décisive, un temps fort de la politisation des sociétés européennes.

Grégoire Franconie -

Université Paris I-Panthéon Sorbonne, Centre d'histoire du
19^e siècle

Le Dévédec (Nicolas) - *La société de l'amélioration. La perfectibilité humaine des Lumières au transhumanisme.* - Montréal, Liber, 2015. 268 p.
Bibliogr.

L'ouvrage de Nicolas Le Dévédec relève avec un indéniable courage le défi d'offrir au lecteur un panorama exhaustif des

conceptions de la perfectibilité humaine depuis l'invention du néologisme au 18^e siècle (voire même un peu avant) jusqu'aux réflexions les plus contemporaines des défenseurs du transhumanisme ou de la bioéthique. Il s'emploie à retracer la succession des grandes doctrines par lesquelles les penseurs occidentaux ont cherché à donner sens à l'accroissement vertigineux des pouvoirs de l'homme sur la nature environnante comme sur sa nature propre. C'est un tour de force globalement réussi, puisqu'avec une grande clarté dans l'exposition, et un sens aigu de la synthèse, l'auteur parvient bien à faire ressortir les lignes de force d'une vaste réflexion collective qui se déploie sur près de trois siècles.

Il faut également lui reconnaître le mérite d'un propos dans l'ensemble plus nuancé que ce que l'on peut parfois lire sur le sujet. Ainsi, N. Le Dévédec montre bien que, de Rousseau à Condorcet inclus, la perfectibilité telle qu'elle est thématiquée par certains des plus grands philosophes des Lumières est irréductible à l'idéologie du progrès du 19^e siècle sur un point essentiel : jamais les capacités de l'homme à perfectionner ses propres facultés, voire même à repousser ses limites naturelles ne sont disjointes d'un projet politique de délibération collective susceptible de les mettre en question, d'en évaluer les effets, de les encadrer. Condorcet lui-même, que l'on peut pourtant à certains égards considérer comme « l'un des précurseurs de l'eugénisme moderne » (p. 43), soumet sans ambiguïté ses propres espérances et préférences aux choix éclairés de la collectivité sociale et politique. En revanche, ce n'est pas le cas d'Adam Smith, qui en naturalisant la tendance humaine au perfectionnement, et en voyant dans les progrès économiques le résultat essentiel de cette tendance, soustrait cette dernière aux décisions conscientes des hommes. Il est, de ce fait, beaucoup plus proche de la matrice idéologique du siècle suivant, pour lequel la progression irrésistible des sciences et des techniques constitue le paradigme auquel il faut conformer l'histoire humaine en général, de gré ou de force.

On aurait toutefois aimé que le tableau de la perfectibilité au 19^e siècle fût aussi nuancé que celui du siècle des Lumières. Dans le cas de Marx, en particulier, il est bien fait mention par l'auteur de « deux conceptions de la perfectibilité humaine » (p. 71). Mais c'est pour réduire immédiatement la première, celle que l'on peut considérer comme « humaniste », aux écrits de

jeunesse. Toute la démonstration s'attache à présenter le Marx de la maturité comme victime d'une « aliénation idéologique au progrès », balayant d'un revers de main la capacité humaine « d'agir réflexivement sur lui-même et sur le monde » (p. 80) au nom du matérialisme historique. Les textes cités à l'appui de cette thèse sont bien sûr les textes « déterministes » majoritairement issus de la réflexion économique de l'auteur du *Capital*. Cependant, N. Le Dévédec passe complètement sous silence les grands textes politiques de la maturité comme *Le dix-huit brumaire* ou *La guerre civile en France* : on y trouve pourtant des développements où Marx fait la part belle à la complexité de l'histoire politique et sociale des nations, à ses effets sur les consciences ; où, loin de décrire les comportements politiques comme des effets unilatéraux de la « base » économique et des rapports sociaux qui en découlent nécessairement, il en analyse au contraire les ressorts propres comme autant de mécanismes partiellement autonomes. Lui-même cherche d'ailleurs, par ces analyses, à influencer sur leur cours, montrant dans les faits sa confiance dans l'action politique consciente. Or, s'il est difficile à relier philosophiquement au déterminisme du *Capital*, ce volontarisme-là est du moins irréductible à une quelconque « aliénation idéologique au progrès ». Il faut rappeler ici combien lire Marx exclusivement comme un théoricien de l'économie et de l'histoire, et jamais en même temps comme un militant politique, peut conduire à des contresens. De ce point de vue, « l'ambiguïté » marxienne relevée à juste titre ne peut être comprise comme une opposition entre les écrits de jeunesse et la maturité, mais plutôt comme un problème non résolu qui court tout au long de l'œuvre et de la carrière politique de Marx.

L'analyse du 20^e siècle est la partie la plus développée de l'ouvrage ; là encore, on doit saluer l'effort de contextualisation et la nuance de la critique du « dévoiement scientiste de la perfectibilité » dans l'univers idéologique contemporain, où la foi dans un progrès « naturel » des sociétés a disparu peu à peu en laissant cependant intacte la survalorisation de la rationalité technoscientifique qui en était le corollaire. L'auteur, en effet, malgré son rejet explicite des conceptions postmodernes ou transhumanistes de la perfectibilité, ne manque pas de se démarquer d'un certain « bioconservatisme » qui, en sacralisant la vie et la nature humaine avec de forts relents judéo-chrétiens,

est finalement lui aussi étranger à la conception humaniste et critique de la perfectibilité qu'il appelle de ses vœux.

Mais c'est à ce point qu'une certaine perplexité ne peut manquer de surgir. En effet, si on voit bien ce que l'auteur dénonce, à savoir la naturalisation ou la sacralisation d'un perfectionnement humain conçu comme nécessaire et inéluctable, devant lequel les considérations éthiques ou politiques doivent s'incliner, et dont les progrès doivent être promus autant que possible, on voit moins bien en revanche quelle conception philosophique et anthropologique globale sous-tend la critique. En creux, se profile bien au fil des pages la conception d'une humanité essentiellement indéterminée donc « libre », dont la perfectibilité comme ses effets devraient faire l'objet d'un « choix de société » démocratique. Mais ces quelques indications paraissent fragiles face à l'ampleur des conceptions de l'homme, du travail, de la technique, de l'histoire qu'elles prétendent apparemment balayer. La disproportion est manifeste, par exemple, dans la section consacrée à Leroi-Gourhan, à sa conception « biologisante » de la technique et de sa place dans l'histoire de l'homme. À la lecture de l'analyse à charge menée par N. Le Dévédec, on est tenté de lui demander de rendre raison plus précisément du rôle de la technique dans l'histoire de l'homme. Y a-t-il ou non une logique interne à ses progrès ? Par ailleurs, peut-on nier que l'homme est de longue date modifié par son environnement technique ? Et dans ce cas, ce dernier n'influe-t-il pas aussi sur le cadre dans lequel peuvent intervenir les choix collectifs ? Peut-on vraiment se contenter d'affirmer une liberté humaine abstraite en faisant l'impasse sur le rôle social et politique majeur (même s'il n'est peut-être pas déterminant en dernière instance) de la technique et du travail ? Autant de questions qui n'enlèvent rien aux qualités de l'ouvrage mais qui appellent, semble-t-il, une théorisation plus poussée de la « conception humaniste et critique » de la perfectibilité ; un approfondissement qui s'impose d'autant plus impérieusement que l'on souscrit pleinement, avec lui, à la nécessité d'une réappropriation par la collectivité de questions qui engagent notre humanité et notre avenir collectifs.

Stéphanie Roza -

Université Montpellier III, IRCL

Aprile (Sylvie), Cassina (Cristina), Darriulat (Philippe), Leboutte (René), dir. – *Europe de papier. Projets européens au XIX^e siècle*. – Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2015 (Histoire et civilisations). 350 p. Bibliogr.

Cet ouvrage collectif, issu d'une collaboration entre des chercheurs de l'Université Lille III et de l'Université du Luxembourg (projet Eurespro), rend compte d'une historiographie de la construction européenne au 19^e siècle qui ne s'arrête pas à un réexamen attendu des figures tutélaires des précurseurs de l'Europe (Hugo, Mazzini, Saint-Simon...). Sans les oublier pour autant, l'ouvrage s'en éloigne pour rendre compte du vaste panorama des débats, des projets et des possibles qui animent la constitution de desseins politiques, économiques et institutionnels européens. Ces débats sur l'« européanisme » qui se lisent à partir des projets post-impériaux relèvent en effet d'une grammaire radicalement différente de celle qui occupait Kant ou l'abbé de Saint-Pierre. L'*Europe de papier* nous présente un « réel de l'utopie », selon l'expression de Michèle Riot-Sarcey, et fait sortir l'analyse de la période concernée (1814-1815/1870) de l'histoire prépolitique – pour ne pas la qualifier de préhistoire – de la construction européenne à laquelle elle est trop souvent réduite.

La première partie de l'ouvrage présente les effets de tension générationnels plus spécifiquement observés pendant la première moitié du 19^e siècle, en particulier autour de la figure encombrante de Napoléon. Cette thématique est particulièrement présente dans le chapitre consacré à Matteo Galdi, essayiste républicain napolitain exilé en France, chez qui on distingue la prééminence de la figure de Bonaparte et d'une Europe qui doit graviter autour de l'« Étoile des républiques ». C'est ce même spectre qui est encore interrogé dans un autre chapitre, plus attendu, portant sur Saint-Simon. Bonaparte est toujours présent dans celui consacré au pacte de la Sainte-Alliance (1815), dont le mysticisme du texte, dirigé à la fois contre l'Église romaine et l'Empire ottoman, semble inscrit dans l'air du temps, en réponse à la menace que l'empereur avait fait peser sur l'Europe.

La deuxième partie de l'ouvrage, consacrée à l'Europe à l'épreuve des nationalités, s'organise autour de plusieurs figures républicaines du 19^e siècle : Gioacchino di Prati, patriote et intellectuel italien du Trente influencé par les cercles

saint-simoniens ; Constantin Pecqueur, l'un des pères du socialisme français antinational, et au-delà de lui, la gauche républicaine française, qui conçoit la lutte révolutionnaire comme celle de l'Europe des peuples contre l'Europe des cosaques. Un chapitre de Philippe Darriulat présente très clairement les tensions entre des aspirations européennes qui ne seraient qu'une étape nécessaire vers une « République universelle » et un patriotisme révélé par la mission émancipatrice si largement dévolue à la France depuis 1789.

La troisième partie de l'ouvrage replace les contributions de cette *Europe de papier* dans le long 19^e siècle, dont la croissance économique rapide favorisée par le développement de l'industrialisation a fait naître un esprit nouveau, marqué par la volonté de coopération scientifique et technique qui légitimait par ailleurs toutes les entreprises coloniales. Elle présente une forme naissante d'intégration économique marquée par des traités de libre-échange (tel le traité Cobden-Chevalier de 1860), par la circulation de capitaux, par l'abaissement progressif des droits de douane ou encore par la création d'une zone monétaire unifiée (Union latine de 1865). On ne peut qu'être surpris, en ces temps de Brexit, par la grande contemporanéité de ces débats et réalisations en un temps où France et Angleterre constituaient le moteur doublement démocratique d'une Europe unie dont le mauvais élève était alors la « dictature » autrichienne.

La dernière partie enfin, probablement la plus convaincante quant aux objectifs annoncés par les auteurs de l'ouvrage, présente d'autres cartes mentales de ces *Europes de papier*. Les auteurs relèvent ainsi le fait que la cartographie est quasiment toujours absente de ces projets et débats, alors même qu'elle sert si bien les conquêtes coloniales qui lui sont contemporaines. Cependant, même s'ils sont peu spatialisés, ces débats sur l'élargissement de la frontière européenne sont présents, moins comme limites que comme représentation double de l'Europe, géographique et politique.

L'historiographie de la construction européenne a souvent évolué en marge d'une histoire plus globale, comme si la spécificité de son objet légitimait une démarche scientifique particulière, le plus souvent d'ailleurs occidental-centrée. Si les auteurs de l'ouvrage relèvent les limites de l'exercice, notamment en ce qu'ils n'intègrent pas d'*Europes de papier* venues du Nord ou de l'Est,

ils offrent un large panorama de penseurs qui prennent le plus souvent l'Europe comme « projet-gigogne », sans que l'on puisse toujours postuler l'existence de continuités et d'évidences.

La *summa divisio* traditionnelle qui partage son analyse entre période d'émergence (avant 1950) et mouvement d'intégration (après 1950) a relégué pendant longtemps l'historiographie du 19^e siècle à une généalogie savante empêtrée dans la quête continue de précurseurs bienveillants. Tel n'est pas le cas de cet ouvrage. Celui-ci s'éloigne bien d'une analyse hagiographique des précurseurs de la construction européenne, tournée essentiellement autour de l'influence de grandes figures tutélaires, même si cette influence demeure encore visible dans quelques chapitres de l'ouvrage. Enfin, l'influence de Pierre Renouvin sur l'économie de celui-ci est clairement assumée puisque l'ouvrage reprend la classification d'écrits sur l'Europe que ce dernier avait déjà produite en 1949 dans un essai sur *L'idée de fédération au 19^e siècle*. Pour novatrice que soit cette influence qui refuse de reléguer ces écrits au rang d'abstractions naïves, nous retrouvons l'idée que la « révolution des Annales » de Braudel ne trouve pas à s'assumer entièrement dans une historiographie de la construction européenne qui reste ici encore essentiellement fondée sur une étude, depuis le haut, de la diplomatie et des élites européennes.

Christine Cadot -

Université Paris VIII, LabTop-CRESPPA

Passard (Cédric) - *L'Âge d'or du pamphlet (1868-1898)*.. - Paris, CNRS Éditions, 2015. 360 p.

Illustrations. Sources et bibliogr. Index.

Plus de trente ans après que le terme « pamphlétaire » fit son entrée dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1835), Henri Rochefort publiait le premier numéro de *La Lanterne* (31 mai 1868) dont les 15 000 exemplaires s'écoulèrent en un temps record. Abscisse de l'« âge d'or » d'un genre journalistique qui s'épanouit à travers la violence du verbe, l'outrance de la dénonciation et un ensemble de tactiques visant à traquer les envers d'un décor, tout particulièrement politique, *La Lanterne* ne devint qu'une déclinaison d'un mode d'intellection de la société au fur et à mesure qu'il gagna sinon en estime, à tout le moins en audience.

On aurait pu imaginer que tout avait été écrit sur ce qui constitua, dans la France des trois premières décennies de la Troisième République, un tissu quotidien d'incriminations, de propos conspiratoires et de vitupérations. Quiconque ouvre un manuel d'histoire consacré à cette période rencontre inévitablement Édouard Drumont, *La libre parole* (vendu chaque jour à plus de 100 000 exemplaires), Jules Vallès, Léo Taxil (qui fonda *L'anti-clérical* et La Librairie anticléricale) ou encore Laurent Tailhade. Acteurs d'une galaxie pré-fasciste pour certains, héritiers d'une tradition d'effraction du discours public (songeons aux mazarinades) qui trouva à s'exprimer différemment en ce « temps des prophètes » pour d'autres, les voici fréquemment confinés dans un rôle qui oscille, à la faveur des crises (Panama, l'affaire Dreyfus) d'où ils semblent surgir, entre le fourrier d'un nationalisme xénophobe et le rebelle à un ordre démocratique républicanisé. On croyait connaître les pamphlétaires. On se trompait. C'est tout l'intérêt du livre de C. Passard que de nous amener à découvrir une nébuleuse d'auteurs irréductibles à ces quelques images rudimentaires en les réintégrant dans un espace politique à la construction duquel ils participèrent à leur tour. Nourri d'une très bonne connaissance des grands paradigmes des sciences sociales dont les références ne sont jamais surlignées, ce qui rend sa lecture d'autant plus fluide, l'ouvrage offre ainsi de lire le processus de polissage démocratique à l'aune d'une figure qui fut à la fois marginale dans le « jeu » littéraire et collatérale dans le champ politique.

Rochefort contribua à l'exhaussement d'un modèle puis Drumont le concurrença dans les années 1890 sur le terrain du prestige que d'aucuns accordèrent à des auteurs capitalisant sur une épistémologie du dévoilement et de la transgression. Incarnations majeures d'un segment journalistique qui s'employa à mobiliser des affects en usant de la rhétorique du ressentiment, de la démesure ou de la peur, pythies autant que vestales dans leur entreprise de désaliénation à l'ordre du discours conventionnel, ces pamphlétaires se firent les pourvoyeurs d'une formulation de la vérité au nom de la défense d'un peuple soumis à des élites manipulatrices. Figures de proue d'un « monde » faiblement structuré qui s'appropriâ les fonctions tribuniennes et pré-partisanes de la presse, Rochefort et Drumont furent pourtant moins les porte-parole d'un groupe de pression que les exemples de cette petite

bourgeoisie intellectuelle qui, faute de quérir les trophées du champ littéraire, s'employa, en l'espèce, à investir certaines de ses plumes dans une parole autrement rémunératrice. Traverse ainsi tout au long de ce livre issu d'une thèse de doctorat en science politique la question classique, et essentielle, de l'énonciation du politique.

En une époque démodopédique et démophilique qui fut le cadre d'une énonciation prise en charge par un nombre d'acteurs croissant, la « pamphlétarisation » de la vie politique fut l'expression d'une popularisation de questions d'ordre général censées intéresser le plus grand nombre. « Entrepreneurs de colère » (p. 136), fabricants d'opinion comme ils se considérèrent le plus souvent, les pamphlétaires contribuèrent indéniablement à la dilatation d'un espace public, ressortit-elle à la propagation d'une « politique « négative » » (p. 164) ou à des formes d'investigation anticipant sur certaines pratiques des *muckrakers*. Positionnés sur les frontières d'un champ politique qui, parce qu'il ne cessa de se stratifier, les contraignit à adopter des postures dont l'ambiguïté fut proportionnée à leurs difficultés à composer avec les règles du jeu démocratique, ils participèrent toutefois *in fine* à la politisation de certains enjeux (la vertu parlementaire, par exemple). Indexé sur leur inclination idéologique (libertaire, socialiste, de droite), leur concours au tracé des frontières, qui emprunta quelquefois les chemins de la négation du vote (en 1898, *La Feuille* de Zo d'Axa mena une campagne en faveur de « l'âne Nul »), n'en participa pas moins à la crédibilisation d'un ordre politique dont l'affermissement résida aussi dans sa capacité à absorber (la loi sur la presse du 29 juillet 1881 fut des plus libérale) la violence des critiques et la mise en cause de sa légitimité. À rebours des analyses identifiant la nébuleuse des pamphlétaires à un univers fascistoïde, quand bien même leurs écrits relevèrent d'un « langage totalitaire », le travail de C. Passard souligne combien toute tentative de monopolisation du discours sur l'ordre des choses se nourrit d'une sémantique hétérodoxe qui, sauf à s'incarner dans de nouveaux répertoires d'action et/ou dans un projet alternatif, ne cesse en définitive de le conforter. Élu à la Chambre des députés, Rochefort se complut rapidement dans une forme de mutisme, comme si la violence des diatribes en dehors de l'enceinte de la

représentation ne pouvait qu'achopper sur la pacification des rapports au sein d'un creuset parlementaire propice à la polémique mais hermétique à l'esprit d'*agôn*. Réflexion sur le processus de modération des échanges dans un milieu non tempéré, *L'Âge d'or du pamphlet* participe à un renouvellement des manières de rendre compte du « repérage du politique ». Preuve est ici faite qu'un point de vue documenté sur un sujet apparemment rebattu fait la marque des bons livres.

Laurent Le Gall -

Université de Bretagne occidentale, CRBC

Callegaro (Francesco), Lanza (Andrea), dir. - « Le sens du socialisme. Histoire et actualité d'un problème sociologique », *Incidence. Philosophie, littérature, sciences humaines et sociales..* - 11, automne 2015, p. 5-255.

La revue *Incidence*, qui publie chaque année un numéro dont le centre de gravité est un texte de référence, s'est intéressée en 2015 au socialisme, à partir de la lecture proposée par Durkheim dans ses leçons (faites à l'Université de Bordeaux en 1895-1896) sur *Le socialisme, sa définition – ses débuts, la doctrine saint-simonienne*, publiées de façon posthume par Mauss en 1928. Le dossier est coordonné par deux chercheurs qui avaient tous les atouts pour le faire : l'un, Francesco Callegaro, philosophe, est spécialiste de Durkheim et auteur d'un important essai paru aussi en 2015¹ ; l'autre, Andrea Lanza, est historien et a déjà publié de nombreux travaux sur l'histoire des mouvements ouvriers, républicains et socialistes dans la première moitié du 19^e siècle en France, travaux dans lesquels le schème associationniste ou coopérativiste est particulièrement mis en lumière.

Le dossier, qui comprend dix contributions, reflète bien cette double direction, où se donnent à lire l'ambition comme la tension interne du socialisme – tel que lu par Durkheim – à savoir la difficile suture entre une visée sociologique propre aux sociétés modernes ou post-révolutionnaires (mais peut-être pas propre aux socialismes), qui fait du socialisme ou des socialismes un discours sur l'unité de la société (une science sociale), et un fait social, en tant que le socialisme recouvre un ensemble de pratiques unificatrices (sous la

1. Francesco Callegaro, *La science politique des modernes. Durkheim, la sociologie et le projet d'autonomie*, Paris, Economica, 2015.

forme de solidarités en actes *via* des pratiques professionnelles spécifiques, notamment dans le monde ouvrier urbain parisien ou lyonnais, chez les typographes ou les travailleurs du textile par exemple). Comme le signale Bruno Karsenti dans l'article introductif, la « radicalité du socialisme » se situe précisément au point – tant historique que conceptuel – où la société apparaît comme ce « niveau de réalité qui pèse de tout le poids de ses déterminations sur les conventions et les accords entre agents ou sous-groupes », venant ainsi donner chair à ce que la politique moderne n'avait su jusqu'alors que maintenir sous la forme d'un squelette ou d'un « ordre artificiel » (p. 13).

Dans cette perspective, empreinte de durkheimisme, les logiques intégratives jouent plus que les lignes d'affrontement ou de clivage au sein du monde social, ce que suggère l'article de Francesco Callegaro, « La chose socialiste : Durkheim et l'origine de la sociologie ». La question sociale se dessine peu à peu non plus comme une question sur la place du prolétaire dans le nouveau monde, mais comme « question de la société elle-même » (p. 48), c'est-à-dire, selon les mots de Durkheim, « avènement d'une forme nouvelle de vie collective » (cité p. 48). La sociologie fin-de-siècle couronne ainsi le projet socialiste en lui donnant « les moyens de son ambition » (p. 53). Ainsi arrimée au projet sociologique, la photographie de la famille socialiste est notablement retouchée. Le schème de la science sociale vient faire pièce à une autre veine que l'on rencontrerait davantage chez certains acteurs qui ont voué leur vie à la pratique politique, quand ce n'est pas révolutionnaire (Auguste Blanqui par exemple pour la période des commencements, mais aussi le syndicalisme révolutionnaire ou le socialisme anarchiste pour la fin du siècle), jusqu'à proposer un ambigu portrait de Marx.

Marx apparaît comme le fossoyeur de la science sociale, du fait de sa philosophie de l'histoire tributaire d'une logique de conflits de classe, puisée chez Augustin Thierry, plutôt que d'une scansion systémique par laquelle une société cherche à produire ses propres équilibres dans des modèles sociaux successifs, comme chez Durkheim, héritier en cela plutôt de Comte, comme le montre l'article de Florence Hulak (« Sociologie et théorie socialiste de l'histoire : la trame saint-simonienne chez Durkheim et Marx »). Mais, à l'inverse, il est aussi présenté comme le défenseur d'une définition du socialisme ayant saisi le ressort pratique de l'unité du social, la coopération

(comme le propose l'article de Franck Fischbach, « Les hypothèses normatives du socialisme : Hegel, Marx et le social comme coopération consciente »). Cette dernière veine est largement présente dans le dossier sous de multiples aspects.

Elle est d'abord d'un point de vue historique transversal, prenant d'ailleurs acte d'une exigence durkheimienne – traiter le socialisme comme un fait social – jusqu'à retourner cette dernière contre certains aspects de la lecture de Durkheim. A. Lanza, dans « La république sociale : le fait socialiste au-delà de l'étatisme et de l'anarchisme », traverse ainsi l'histoire de l'organisation ouvrière au 19^e siècle, en montrant comment cette dernière est tributaire d'une réalité sociale, la sienne, qu'elle réfléchit et qui n'est pas celle de la grande industrie, mais plutôt de la fabrique, avec ses normes de fonctionnement encore traditionnel que viennent réviser des idéaux républicains.

On peut lire dans une belle continuité – celui d'un socialisme qui se comprend à partir d'une expérience de la liberté sociale – l'article de Stefania Ferrando (« Le socialisme à l'épreuve du féminisme : le défi sociologique de Marguerite Thibert »). Cette expérience, dans cet article, est à double entrée : elle est celle des femmes « affranchies » du 19^e siècle, saint-simoniennes rédactrices de la *Femme affranchie* ou de la *Tribune des femmes*, mais aussi celle de Marguerite Thibert elle-même, sociologue de l'école durkheimienne qui doit imposer son point de vue à Bouglé, son directeur de thèse lorsqu'elle entreprend d'écrire une histoire du féminisme de ces femmes socialistes dans les années 1920. L'article de Jean Terrier, « Pour le peuple, avec le peuple : socialisme, démocratie et sociologie chez Marcel Mauss », met, lui aussi, l'accent sur des formes de socialisme pratique privilégiées par l'auteur de l'*Essai sur le don*. Il montre comment, après la guerre de 14-18, Marcel Mauss travaille à un ouvrage sur *La Nation*, où cette dernière est définie comme « un groupe naturel d'usagers, d'intéressés, une vaste coopérative de consommateurs, confiant ses intérêts à des administrateurs responsables et non à des corps politiques recrutés, en général, sur des questions d'opinion, et, au fond, incompetents » (cité p. 176). Ainsi c'est une définition de la nation concordante avec une veine du socialisme dit de la Guilde ou municipal que propose Mauss, par opposition à deux variantes du socialisme qu'il critique, le syndicalisme révolutionnaire et le socialisme d'État.

Coopération, collaboration, liberté sociale, voilà une trame commune à cette histoire du socialisme au voisinage de la sociologie que propose le dossier, où l'on comprend que sociologie peut désigner deux choses : d'une part la pratique effective d'acteurs qu'il faut ressaisir quand on fait la théorie du socialisme, d'autre part une méthodologie neuve de compréhension de la société comme totalité intégrée. Les deux n'étant pas, bien sûr, antinomiques. L'article qui clôt le dossier, écrit par Axel Honneth, propose ainsi de façon bienvenue une conclusion théorique à ce vaste panorama : « Trois, et non deux concepts de liberté. Pour une auto-compréhension élargie de notre vie morale ». On peut y lire un hommage, en forme de dépassement contemporain, aux analyses qui précèdent, tant la société devient moins, chez Honneth, ce qui déborde que ce qui permet une expérience de soi, en tant qu'individualité, singulière. Le philosophe et sociologue de Francfort décrit en effet l'expérience d'une liberté sociale que peut faire l'individu lorsque son action est menée en commun avec d'autres, lorsque son action est comme soutenue par une solidarité heureuse. Comme il le note, « ce bien qu'est la solidarité [...] n'aurait de valeur pour nous que dans la mesure où il permet de diverses manières l'exercice d'une liberté dans laquelle l'autre n'est plus perçu comme une limite, [...] mais comme la condition sans laquelle je ne puis réaliser mes propres intentions » (p. 242). Cette solidarité – ou ce que j'ai appelé dans ce compte rendu les logiques intégratives du social – deux articles non évoqués jusqu'ici permettent de comprendre à quel point il est complexe de la saisir, en ce qu'elle peut faire l'objet d'appréhensions fort différenciées.

Dans « L'affect socialiste du positivisme : Auguste Comte, le socialisme "politique" et le prolétariat », Frédéric Brahami propose une belle analyse du socialisme comme moment réflexif d'une société tiraillée entre un désir d'« émancipation des individus » et un souci de « solidarité effective » (p. 65), c'est-à-dire, au fond, un souci de maintenir des liens venus du passé, et donc d'offrir une place respectueuse à l'histoire dans la scène présente. Comte propose une solution paradoxale à ce tiraillement en confiant le pouvoir spirituel au prolétariat, lui qui a spontanément l'esprit positif (par son contact avec la nature) et développe une solidarité immédiate (par l'habitude du concours – et non de la concurrence – dans le travail). La sociologie n'est autre, pour Comte, que cette entreprise qui vise à résister à l'abolition du passé, afin de révéler que l'« étoffe »

dont est faite la société est « temporelle » (p. 75). Si le pouvoir temporel, chez Comte, est placé dans les mains des banquiers qui « anticipent » les profits, tout tournés qu'ils sont vers l'avenir, dans l'architecture politique qu'il envisage en 1848, il revient au prolétariat de canaliser cet élan vers l'avenir et d'être en somme le pouvoir spirituel nouveau, gardien du temps, c'est-à-dire du passé et de l'unité de la société. À sa manière, qui est autre, le travail d'un Polanyi (dont l'article de Pierre Charbonnier, « Le socialisme est-il une politique de la nature ? Une lecture écologique de K. Polanyi », vient rappeler l'ampleur) traduit lui aussi cette quête d'une unité sociale, qui passe, cette fois, par un type de rapport à la nature aperçu, puis disparu, dans l'histoire du socialisme.

On aura compris que le dossier présenté par la revue *Incidence* est particulièrement riche, dense, et qu'il vient compléter une série de publications récentes sur les premiers socialismes tout à fait enthousiasmante. On regrettera simplement qu'un sort ne soit pas fait aux options moins directement « intégrationnistes » du socialisme, en ce que ces dernières pourraient peut-être venir travailler les hypothèses durkheimiennes d'une continuité – sous le signe de l'intégration sociale – entre premiers socialismes et sociologie. D'un point de vue plus interne au cheminement intellectuel que propose le dossier, on peut aussi s'interroger sur le statut de la spécificité socialiste de l'inclusion sociale et du rapport d'affinité ou de filiation entre cette inclusion sociale défendue par le premier socialisme et la sociologie. La thèse de R. Nisbet, à partir du même constat sur la centralité des débats concernant l'unité du social après la Révolution française, invite à rechercher du côté des rétrogrades les sources de la sociologie (Bonald, Maistre). Le souci de l'ordre, de l'équilibre, de l'unité n'est jamais très loin de la tentation conservatrice : peut-être un éclairage de ces enjeux par des références plus explicites à l'histoire des savoirs dont se nourrissent les socialistes de la période pourrait-il enrichir le tableau proposé. Peut-être le prisme durkheimien aurait-il pu être corrigé (ce qui ne veut pas forcément dire affaibli) en prenant en compte plus systématiquement la recherche récente sur le socialisme français du premier 19^e siècle, d'une part, et les travaux qui associent la sociologie et son émergence à d'autres traditions intellectuelles, pratiques ou militantes, d'autre part.

Vincent Bourdeau -

Université de Bourgogne Franche-Comté, Logiques de l'agir

Fertikh (Karim), Hauchecorne (Mathieu), Bué (Nicolas), dir. – *Les programmes politiques. Genèses et usages.* – Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016 (Res Publica). 262 p. Index.

Le programme politique constitue un élément incontournable de la vie politique. Souvent appréhendés sous l'angle traditionnel de la déclaration d'intention, l'hypothèse académique la plus répandue à propos des programmes politiques considère les électeurs comme des individus rationnels, dont le vote se dirigerait vers le parti disposant du meilleur programme ou en tout cas celui correspondant le plus aux attentes des électeurs. Néanmoins, les représentations associées au programme se révèlent variables, tant pour les électeurs que pour les femmes et les hommes politiques, mais également au travers des différentes époques. Dans l'ouvrage *Les programmes politiques*, Karim Fertikh, Mathieu Hauchecorne et Nicolas Bué, les trois codirecteurs, ainsi que les nombreux contributeurs, tentent d'élargir le spectre des représentations du programme politique. Ainsi, pour dépasser le cadre de la simple déclaration d'intention ou encore l'analyse exclusivement substantielle de l'écrit, les auteurs visent à adopter une approche sociologique des programmes politiques. Pour atteindre cet objectif, l'ouvrage relate différentes analyses de programmes, principalement français, sous la forme d'études de cas. Celles-ci partagent une méthodologie de recherche similaire, mettant l'accent sur la dimension historique que les programmes revêtent. En outre, ce prisme sociohistorique ne saurait s'avérer complet sans prendre en compte le contexte global dans lequel ces programmes évoluent ni les interactions des acteurs prenant part au jeu politique.

Cette approche a donc l'ambition d'offrir une alternative à la vision quelque peu étroite et méthodologiquement discutable du *Comparative Manifesto Project*, dont la portée comparative de l'analyse se limite généralement à une interprétation textuelle des programmes des différents partis. À travers une relecture de l'histoire politique française du 19^e siècle, les auteurs de la première partie de l'ouvrage illustrent les premières étapes de la dépersonnalisation de l'offre politique, *via* l'émergence de l'exercice des professions de foi, dans le premier chapitre par K. Fertikh, M. Hauchecorne, puis de l'élaboration de programmes politiques, dans le deuxième

chapitre par Aude Dontenwille-Gerbaud. Dans cette rétrospective, l'accent est mis sur les figures politiques emblématiques de l'époque, à l'instar de Léon Gambetta, qui, avec le programme de Belleville, fait partie de ces précurseurs ayant objectivé, donné un sens au programme politique. Très tôt, le programme revêt un double visage. D'un côté, il sert à forger la confiance entre l'homme politique et l'électeur, *via* sa dimension contractuelle écrite. De l'autre, il adopte rapidement un caractère malléable, l'action politique devant pouvoir répondre à des enjeux changeants. Paradoxalement, la signification première, comme instrument de confiance, est la seule à faire partie de la formation au devoir citoyen du vote. Pour illustrer cet héritage, l'auteur du dernier chapitre de cette première partie, Damien Boone, a choisi d'analyser les représentations des programmes politiques qui sont distillées par les formateurs au sein de conseils municipaux d'enfants. Le chapitre met ainsi en exergue la transmission par les adultes d'un cadre de lecture formaté l'exercice du vote aux plus jeunes. Cette perpétuation contribue à pérenniser le sens originel attribué aux programmes politiques, et, par la même occasion, à enrichir l'étude de la dimension socio-historique des programmes.

Après avoir retracé l'héritage historique des programmes politiques en France, la deuxième partie de l'ouvrage ambitionne d'ouvrir la « boîte noire » des programmes, c'est-à-dire d'analyser leurs processus d'élaboration. Une première contribution porte sur l'utilisation du programme politique par le Parti communiste français (PCF), pour situer ses positions vis-à-vis de la Communauté européenne. Nicolas Azam relate les facteurs ayant contribué à la construction du programme, en prenant en compte tant des facteurs conjoncturels tels que l'introduction des élections directes au Parlement européen que les logiques de compétition partisane entre le PCF et le PS. En résulte une description très élaborée des rapports de forces entre les différentes mouvances politiques. Rafaël Cos pose ensuite une analyse similaire, une décennie plus tard, sur la campagne socialiste de 1987. Le thème privilégié concerne ici les privatisations, au travers des utilisations du programme national qui en sont faites. Julien O'Miel et Mélanie Pavros réitèrent l'exercice, à un niveau plus local cette fois, en portant leur étude sur les élections régionales de 2010 dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce chapitre analyse la

construction respective du programme du parti écologiste EELV et du Parti socialiste, tous deux conscients alors qu'ils devront former une coalition à l'issue du scrutin. Clément Desrumaux apporte une dimension comparative à l'analyse de la fabrication des programmes politiques, entre la France et la Grande-Bretagne. Ainsi, il met en exergue l'influence de facteurs, tels que le découpage des circonscriptions ou encore le niveau de compétition entre les candidats, sur l'utilisation des programmes. Enfin, Paola Diaz et Carolina Gutierrez Ruiz internationalisent l'angle d'analyse, en étayant l'utilisation du programme comme outil de démocratisation et de consensus, lors de la transition du régime autoritaire de Pinochet vers un gouvernement de démocratie représentative au Chili.

L'ultime partie de l'ouvrage se consacre à retracer l'histoire française des programmes de gauche pendant les années 1970 et 1980. La gauche française, alors constituée de deux partis principaux, le Parti socialiste et le Parti communiste français, va élaborer un programme commun de la gauche. Frédérique Matonti retrace l'émergence de ce long programme conclu entre le PS, le PCF et le MRG en 1972, sur la base de témoignages de ceux ayant participé aux négociations. Dans le chapitre suivant, N. Bué énumère les facteurs qui ont mené à la disparition du programme commun, en 1977, à travers une analyse fine des rapports de force et des priorités de chacun. Ensuite, Martial Kavatz apporte une analyse régionale de l'utilisation du programme national, sur le thème de l'économie. L'auteur met en exergue les effets de l'ambiguïté du programme sur la thématique et montre comment ce dernier est devenu à fait dispensable au niveau local, comme le précisent les élus du Doubs. Enfin, Matthieu Tracol conclut l'analyse de cette période en détaillant l'émergence du programme des « 110 propositions pour la France », ayant comme figure de proue François Mitterrand, en vue de l'élection présidentielle de 1981. Entre luttes internes entre rocardiens et mitterrandistes et nécessité d'offrir un programme à la fois succinct et tactique. La phase d'élaboration d'un programme politique relève ainsi d'un exercice technique, dont les tenants et aboutissants referment ce volume, avec une postface de Michel Offerlé.

Pierre Kengen, Min Reuchamps –
Université catholique de Louvain

Rodogno (Davide), Struck (Bernhard), Vogel (Jakob), eds – *Shaping the Transnational Sphere. Experts, Networks and Issues from the 1840s and 1930s.* – Oxford, Berghahn Books, 2015 (Studies in Contemporary European History). XIV + 306 p. Illustrations. Bibliogr. Index.

Depuis une vingtaine d'années, les travaux sur les organisations internationales, gouvernementales comme non gouvernementales, sont en pleine expansion, notamment en science politique et en histoire. Plus récemment, l'histoire transnationale et l'histoire croisée ont contribué à un renouveau à la fois épistémologique et historiographique sur ces objets, dont les travaux de Sandrine Kott, Paul-André Rosental et Pierre-Yves Saunier (pour s'en tenir au monde francophone) sont emblématiques. D'une part, le déplacement de l'étude des faits internationaux vers les phénomènes transnationaux interroge la pertinence de certaines dichotomies classiques entre les échelles nationale et internationale, les acteurs étatiques et non étatiques et invite, en montrant la porosité dans les faits de ces catégories, à se pencher davantage sur les circulations d'acteurs, d'idées et de pratiques. D'autre part, ce déplacement permet de réinscrire nombre d'organisations internationales contemporaines dans les réseaux d'acteurs constitués dès le 19^e siècle, et qui sont le creuset de ces organisations.

L'ouvrage collectif dirigé par les historiens Davide Rodogno, Bernhard Struck et Jakob Vogel s'inscrit dans cette perspective en élargissant considérablement le champ de la recherche à des objets peu connus, tout en essayant de circonscrire les contours d'une « sphère transnationale » – entendue comme l'espace où des rencontres traversant les frontières se produisent (p. 2) – que les auteurs jugent préférable au concept de société civile globale prisé par de nombreux politistes, même lorsque ceux-ci se montrent critiques à l'égard de la notion. Cette étude est menée à partir du triptyque « experts » (les individus dotés d'idées et de savoirs), « réseaux » (les agencements qui en permettent la dissémination), et « enjeux » (autour desquels se mobilisent les experts et se mettent en place les réseaux), le tout sur près d'un siècle (de la moitié du 19^e siècle à l'entre-deux-guerres). Si cette tripartition séduit sur le plan analytique, elle tend quelque peu à masquer ce qui fait selon nous la force de l'ouvrage, à savoir la grande variété des objets et domaines couverts par cette sphère transnationale et qui lui donnent en retour une consistance.

Les domaines explorés sont, pour les résumer brièvement, de trois ordres : religieux, humanitaire et social. En matière religieuse, l'accent est mis sur les congrégations et missions catholiques fortement mobilisés dans la réforme sociale (V. Viaene) et sur les réseaux philanthropiques de soutien aux migrants Juifs d'Europe de l'Est (T. Brinkmann). Dans les deux cas, le professionnalisme prend le pas sur le prosélytisme pour faire avancer les causes en jeu, ce que montre bien T. Brinkmann lorsqu'il revient sur l'usage de la presse pour transformer les représentations négatives qui pèsent sur la diaspora juive, et notamment son supposé moindre attachement au cadre national.

L'humanitaire est également un champ propice au développement de solidarités transnationales – terme que les auteurs n'emploient pas mais qui, selon nous, s'y prête bien – que ce soit sur des sujets comme la protection de l'enfance en temps de guerre (D. Marshall), les recherches sur la paix (C. Müller, K. Rietzler) ou l'aide à la population polonaise au lendemain de la première guerre mondiale (D. Rodogno, F. Piana et S. Gauthier). Là encore, les acteurs impliqués mettent l'accent sur l'expertise scientifique pour faire avancer des causes, autant (si ce n'est plus) auprès des opinions publiques que des gouvernements.

Le domaine de la réforme sociale (C. Leonards et N. Randeraad) recouvre quant à lui des enjeux variés en matière sanitaire (S. Frioux), éducative (D. Matasci), carcérale (M. Henze) et professionnelle, que ce soit sur la question des accidents sur le lieu de travail (J. Moses) ou sur le projet plus global d'une législation internationale du travail avant même la création de l'Organisation internationale du travail en 1919 (S. Kott), qui donnent à voir la variété et l'étendue de la « nébuleuse réformatrice » chère à C. Topalov.

Si cette variété d'objets et de temporalités ne se prête pas facilement à des généralisations, nous retenons deux éléments qui permettent de préciser les contours de cette sphère transnationale : sa (multi)localisation et sa professionnalisation. Les auteurs s'accordent tous sur le constat bien connu fait par Patricia Clavin, à savoir que les nations ne constituent pas un obstacle à l'émergence d'un espace transnational, bien au contraire : tous les réseaux d'acteurs dont il est question s'ancrent, même inégalement, dans les territoires nationaux de l'époque sans que ceux-ci

empêchent les circulations et les échanges, voire parfois s'en nourrissent pour se consolider. On constate toutefois que cette sphère transnationale reste, du moins dans ce qui est couvert par l'ouvrage, une sphère quasi exclusivement européenne et nord-américaine. En outre, cette sphère transnationale est, dès le 19^e siècle, une sphère hautement professionnalisée (ingénieurs urbanistes, juristes, journalistes, universitaires, enseignants) et, partant, relativement élitiste. C'est sans doute un des aspects qu'il serait intéressant d'explorer à l'avenir, dans une perspective plus inter-disciplinaire, qui permettrait d'interroger la démocratisation (ou non) de cette sphère transnationale au cours du 20^e siècle, tant en termes de diversification géographique que des savoirs mobilisés et des acteurs engagés.

Marieke Louis -

Sciences Po Grenoble, PACTE

Bouchet (Julien), Simien (Côme), dir. - *Les passeurs d'idées politiques nouvelles au village. De la Révolution aux années 1930..* - Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2015 (Histoires croisées). 302 p. Cartes. Figures. Illustrations.

Dans un contexte historiographique où les certitudes qui entouraient les notions de statut et de catégorie sociale ont volé en éclat, celles d'intermédiaires ou de passeurs ont en revanche le vent en poupe. Ce n'est cependant pas à un brouillage des identités sociales qu'on assiste dans ce collectif, mais au contraire à la réaffirmation étrangement assurée des places de chacun : le peuple paysan, essentiellement vu au travers des préjugés des élites, y est avant tout l'objet de leur volonté de convaincre, et surtout d'affilier. Les passeurs, ce sont avant tout ces élites, certes envisagées dans une intéressante diversité géographique et fonctionnelle (aux notables que sont les riches nobles ou bourgeois viennent se joindre, selon les périodes, négociants, curés, fonctionnaires, instituteurs, journalistes). S'y ajoutent quelques rares militants, pour les périodes les plus intensément politisées, 1848 ou 1851. Les femmes sont étrangement absentes, semblant confirmer le stéréotype d'une politique post-révolutionnaire exclusivement virile.

Les études de cas, toujours précises et reposant même parfois sur des trésors d'archives, documentent bien la variété des positions de ces passeurs et, surtout, la diversité des moyens

utilisés, par l'écrit (catéchismes politiques, journaux, tracts) ou par des formes moins étudiées (souscriptions, monuments, fêtes, cinéma – et une analyse originale de l'usage par un député de sa collection d'art). On aurait cependant aimé en apprendre plus sur les formes de la réception de ces médias : évoquées en passant, les lectures à voix haute ou les rumeurs, les rencontres de proximité auraient sans doute mérité une plus vive attention. De même en apprendra-t-on peu sur ceux que vise la transmission, sur les effets des idées nouvelles. De façon à la fois surprenante et nécessaire au vu de la problématique adoptée, l'ensemble réaffirme un modèle diffusionniste, descendant, de la politique. La chronologie reste sagement classique, l'accent étant mis sur les moments « chauds » comme principaux vecteurs de politisation, avec une insistance toute particulière sur la séquence de la Révolution française.

Malgré la richesse informationnelle de l'ouvrage, et la grande qualité de synthèse de l'introduction, on pourrait regretter que ne soit pas plus nettement questionnée la nature de ces idées, leur caractère politique, leur nouveauté. L'essentiel des chapitres porte sur les idées républicaines, quoique soit aussi analysé le retour d'adhésions bonapartistes en pays légitimiste. À aucun moment n'apparaissent les nationalismes ou populismes de droite. La nouveauté semble assimilée à une forme de progressisme. Rares sont surtout les analyses qui tentent d'interroger le lien éventuel entre la nature des idées et les modalités de leur diffusion (c'est le cas cependant d'un texte sur la conception verticale et hiérarchique de la politique qui est celle des modérés français entre 1924 et 1928).

Mais sans doute ne peut-on reprocher aux auteurs d'être en cohérence avec leur projet et d'avoir mis l'accent sur les passeurs eux-mêmes, donnant lieu à de très fines explorations de figures individuelles. Ces passeurs sont avant tout envisagés comme des acteurs rationnels, dont les actions sont pensées en termes d'intentionnalité, de stratégie, voire de duplicité. La seule rétroaction que peuvent donc avoir sur eux ceux qui sont l'objet de leur attention est pensée en termes de réorientation stratégique : pour être efficaces, les passeurs sont amenés à modifier leurs manières pour, par exemple, parler patois ou cacher un anticléricalisme inefficace. Plusieurs articles sont, de manière très intéressante, attentifs à penser ces acteurs en réseaux. Pensé sous la forme du parti, le réseau donne parfois lieu à des analyses proches

d'une histoire des organisations (celle de l'UJAF, par exemple), mais il permet aussi de varier les échelles entre le local, le départemental et le national.

Pour la variété des figures explorées, et la précision des exemples, ce recueil sera néanmoins précieux.

Déborah Cohen –

Université de Rouen, GRHis

Chouikha (Larbi), Gobe (Éric) – *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance*. – Paris, La Découverte, 2015

(Repères. Histoire. 658). 128 p.

Glossaire. Chronol. Bibliogr.

Depuis 2011, le changement de régime tunisien, récemment consacré par l'attribution du prix Nobel de la paix au « Quartet du dialogue national » en 2015, a remplacé la Tunisie, objet longtemps marginal dans les recherches en sciences sociales, au centre des préoccupations. Chercheurs, experts, membres d'organisations non gouvernementales et de fondations sont à la fois acteurs et commentateurs de ce qu'ils nomment la « transition démocratique » : tout se passe comme si tout commençait en 2011. Éric Gobe et Larbi Chouikha adoptent une perspective différente en publiant dans la collection « Repères », une histoire de la Tunisie depuis l'indépendance. Ces deux chercheurs qui analysent ensemble, depuis plus de dix ans, la trajectoire tunisienne – en particulier dans les chroniques qu'ils tiennent dans *L'Année du Maghreb* – restituent au changement de régime tunisien sa profondeur historique. La première ambition de l'ouvrage est avant tout de faire connaître les nombreuses études achevées ou en cours sur le sujet : pour cela les auteurs ont établi une bibliographie qui recense une quantité considérable de travaux en français, en anglais et en arabe, une chronologie synthétique de la période qui s'avère particulièrement utile, et un glossaire qui définit les termes utilisés en arabe dans l'ouvrage.

Les auteurs inscrivent leur recherche dans le droit fil des travaux de Michel Camau, qui a analysé l'autoritarisme à travers le terrain tunisien dans de nombreux ouvrages et montre que la stabilisation du régime n'implique pas pour autant une participation pleine et entière des habitants. Ils invitent ainsi à lire les moments de crise qui ponctuent l'histoire tunisienne comme « les symptômes d'une grave remise en cause du pacte

social tunisien » (p. 4), défini comme l'accord selon lequel l'État s'engage « à favoriser l'accès de la population à un certain bien-être matériel en échange de l'allégeance et de la passivité politique » (p. 4). L'analyse de la fragilité de ce « pacte » laisse la part belle à la temporalité des événements.

La première partie de l'ouvrage déconstruit le « mythe Bourguiba » en étudiant la mise en place de l'autoritarisme tunisien. Il s'agit de se démarquer des récits hagiographiques qui ont fleuri sous la houlette du « combattant suprême », lequel « a pratiquement gouverné le pays par un discours d'historien, (de 1960 à 1980) consistant à rappeler les hauts faits de la lutte pour l'indépendance nationale, plus que par un discours de type législatif ou de type politique dur » comme l'explique Hichem Djait, lors d'un colloque organisé par René Rémond¹. Les auteurs insistent sur les lignes de fracture qui opposent Bourguiba et plusieurs segments de la société tunisienne, ainsi que sur les formes violentes que prend la répression.

La seconde partie de l'ouvrage donne à voir la pérennisation de l'autoritarisme tunisien après le coup d'État « médical » opéré par Ben Ali le 7 novembre 1987, et souligne deux points : la manière dont le rapport à l'islam politique – qui s'incarne principalement dans le Mouvement pour la tendance islamique (le futur Ennahdha) – polarise et structure la scène politique presque davantage que le rapport au parti unique, et la mise en place progressive d'un « capitalisme des copains » (p. 63) organisé par différents clans proches du président. La fin de la période est marquée par des mouvements contestataires violents en 2008 dans le Sud-Ouest du pays, étudiés par les auteurs comme une préfiguration des mobilisations qui ont lieu au niveau national en 2010 et poussent Ben Ali à la fuite le 14 janvier 2011.

La dernière partie développe la période récente. Le terme de « révolution » n'est employé qu'avec précaution et comme expression indigène (p. 80) : les auteurs insistent sur l'importance des mobilisations et sur le changement de régime sans pour autant qualifier de révolution cette succession de mobilisations et de crises. Les grilles de lecture adoptées permettent d'identifier les nouveaux acteurs politiques et sociaux, de caractériser le nouveau régime par son hybridation et par les

possibles interprétations du texte constitutionnel. Loin de proposer une lecture téléologique de la « transition démocratique », l'ouvrage insiste plutôt sur les discontinuités et les ruptures du changement de régime et les points de conflit entre les différents partis.

Cette nouvelle *Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance* se distingue par l'attention qu'elle porte à l'historicité des dynamiques en cours, par sa perspective critique vis-à-vis d'une histoire hagiographique – de la révolution ou de l'indépendance –, et par sa volonté de mettre à disposition les résultats de recherches achevées ou en cours, à un moment où la littérature grise consacrée au « laboratoire démocratique » que constitue la Tunisie abonde et où le processus de justice transitionnelle en cours confronte les Tunisiens à leurs mémoires.

Déborah Perez -

Sciences Po Aix-en-Provence, CHERPA/CM-ETT

Corm (Georges) - *Pensée et politique dans le monde arabe. Contextes historiques et problématiques, XIX^e-XXI^e siècle..* - Paris, La Découverte, 2015. 352 p.

Bibliogr. Index.

Le pari est ambitieux : dessiner un panorama complet de la pensée politique arabe depuis le 19^e siècle. Georges Corm rappelle que les dernières synthèses sur la production intellectuelle du monde arabe datent des années 1960 aux années 1980, de l'orientaliste libano-britannique Albert Hourani au sociologue égyptien Anouar Abdel Malek. L'ouvrage plus récent (2009) de l'historienne Leyla Dakhli consacré aux intellectuels au Liban et en Syrie de 1908 à 1940 constitue une exception notable dans le paysage académique des dernières années.

La pensée arabe contemporaine serait marquée de deux stigmates : le vide, à combler, et la crise, structurelle. Le vide correspond à un mouvement de dépossession politique à partir du 10^e siècle, avec un « pouvoir effectif qui va progressivement échapper aux Arabes [...] pour passer aux Iraniens et aux Turcs » (p. 28-29). Les Arabes sont « sortis de l'histoire » (p. 96). La crise est ensuite celle d'un monde arabe qui doit répondre, à partir de l'arrivée de Napoléon Bonaparte en Égypte (1798), à la décomposition

1. René Rémond (dir.), *Être historien aujourd'hui*, Toulouse, 'res, 1988, citation de Hichem Djait p. 86.

progressive de l'Empire ottoman et à la pénétration militaire, économique et culturelle occidentale. Les intellectuels arabes de l'époque font face à un défi : « la conscience du retard historique et du sous-développement » (p. 128).

L'ouvrage de G. Corm n'est pas une simple histoire des différentes tendances intellectuelles du monde arabe : en réalité, l'analyse des contraintes imposées à la pensée politique arabe surdétermine la simple recension chronologique ou linéaire de ses grandes étapes. Les intellectuels – plus particulièrement ceux du Moyen-Orient – doivent répondre à « trois malheurs » régionaux (p. 88) : le monde arabe est un « carrefour géographique convoité », « le lieu de naissance des trois monothéismes », et « le plus grand réservoir énergétique mondial » (p. 88-89). L'auteur ne manque pas de rappeler que la pensée arabe se joue également sous le paradigme de la défaite perpétuelle : balkanisation des sociétés, tragédie palestinienne de 1948, victoire militaire israélienne sur l'Égypte et la Syrie lors de la guerre de 1967, système économique rentier, autoritarisme. C'est au fond la thèse centrale de l'ouvrage : l'appropriation de l'histoire est politique, et sans appropriation politique de l'histoire, la crise de la pensée est structurelle.

Mais la crise n'est pas néant, bien au contraire. G. Corm fait œuvre de remembrances, en peignant le portrait d'intellectuels-militants souvent oubliés : il rappelle l'émergence d'un mouvement féministe arabe et d'un « désir de modernité » (p. 131) au début du 20^e siècle (la Palestino-Libanaise May Ziadeh), l'héritage du philosophe allemand Fichte sur des penseurs nationalistes arabes tels que Sati al-Housri, l'influence prépondérante d'un recteur de l'université de Damas devenu président de l'Université américaine de Beyrouth Constantin Zureik – sur la jeune génération du Mouvement des nationalistes arabes (MNA), dans les années 1950. Les appropriations althussériennes d'un Mahdi Amel, philosophe libanais communiste assassiné en 1987, rappellent la forte influence du marxisme sur une génération intellectuelle née à la fin des années 1960 et fascinée par les modèles tiers-mondistes – il s'agit également « d'arabiser le marxisme » (p. 199), comme le montrent les écrits du penseur syrien – Yacine Hafedh, ou de s'inspirer plus largement des modèles de développement asiatiques (l'économiste égyptien Samir Amin). Ce sont aussi les travaux d'Abdallah Laroui sur les trois figures de l'intellectuel arabe – « le clerc », « le politicien » et « le

technophile » – qui sont savamment discutés et critiqués par G. Corm, tout comme ceux du philosophe Muhammad Abdel Jabri autour d'un « islam démonstratif » s'opposant à un « islam mystique » (p. 241).

C'est sans doute sur la question de l'islam politique que l'ouvrage de G. Corm peut être sujet à controverse. Pour l'auteur, l'islam politique ne produit pas d'intellectuels, ni de pensée. Sa dynamique est réactive – l'opposition à l'Occident. G. Corm n'est jamais loin d'un simple déterminisme entre émergence de l'islam politique et montée des États du Golfe à partir des années 1960. Les débats intellectuels qui se jouent au sein même de l'islam politique – sur la « démocratie musulmane » (Tunisie) ou sur le dialogue entre les religieux et les laïcs (Liban et Palestine) sont, pour l'auteur, pratiquement anecdotiques. Il s'oppose explicitement aux analyses politistes de l'islamisme depuis le début des années 1990 – notamment en France : il reproche aux « islamophiles » d'avoir privilégié une grille de lecture faisant la part trop belle à un « islam seul dépositaire de l'identité individuelle et collective des Arabes » (p. 49). Nombre de spécialistes de l'islam politique postulent que la montée de courants religieux dans le monde arabe n'est pas automatiquement contradictoire avec le développement d'une modernité endogène : c'est une thèse à laquelle s'oppose G. Corm.

Il a certes le mérite de dissocier islam et arabité, et de quelque peu « désorientaliser » la vision d'une pensée arabe trop souvent rabattue sur le seul schème islamique : mais en expulsant les principaux penseurs islamiques – et islamistes – du domaine légitime de la production intellectuelle, il n'est paradoxalement jamais loin d'une certaine forme d'essentialisme. Aussi faut-il lire cet ouvrage exceptionnel non pas seulement comme un résumé érudit de la pensée arabe, mais comme celui d'un véritable penseur arabe intervenant avec parti pris dans une conjoncture théorique et politique.

Nicolas Dot-Pouillard –
Institut français du Proche-Orient

Darwin (John) – *The Empire Project. The Rise and Fall of the British World-System. 1830-1970.* –

Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

XIV + 802 p. Bibliogr. Index.

Depuis une trentaine d'années, l'histoire de l'Empire britannique a donné lieu à toute une littérature qui s'est attachée aux

divers aspects et aux différents territoires de la domination impériale. Outre-Manche, mais aussi outre-Atlantique et dans différents anciens espaces coloniaux, l'histoire impériale, la « *new imperial history* » est un champ dynamique, structuré par des chaires universitaires, des revues, des conférences et des collections dédiées chez de grands éditeurs universitaires. Plusieurs synthèses ont également été publiées. Le livre de John Darwin relève encore d'un autre genre : c'est une histoire de l'ensemble de l'Empire, qui non seulement mobilise la riche littérature secondaire mais s'appuie sur des dépouillements d'archives dans une demi-douzaine de pays, et qui développe en outre une thèse.

L'ouvrage ne remonte pas aux origines de l'Empire au 17^e siècle mais aux années 1830, quand se met en place un « système mondial ». Certes, l'Empire britannique reliait des colonies aux statuts très divers : de peuplement (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud), de la Couronne (comme l'Inde), des condominiums (comme le Soudan), des forteresses navales et militaires (comme Malte et Gibraltar), des concessions et des ports de traités (en Chine), des mandats (en Palestine et en Mésopotamie, après 1920), des sphères d'intervention (en Perse, en Afghanistan, dans le golfe Persique) et un empire informel (en Amérique latine, par exemple), etc. Certes, bien des conquêtes coloniales résultèrent d'entreprises privées plutôt que d'un projet du gouvernement britannique. Mais, souligne J. Darwin, l'Empire britannique était un « système » à plusieurs titres. Des millions de Britanniques peuplèrent les dominions et quelque trente millions d'Indiens émigrèrent comme travailleurs engagés vers d'autres espaces coloniaux entre 1834 et 1937, peut-être un cinquième d'entre eux s'y installant. Les différents territoires étaient dépendants les uns des autres sur les plans naval et militaire et étaient reliés par un réseau de transports, de communications et même par un système de presse à la fin du 19^e siècle, puis de radio et d'actualités filmées dans l'entre-deux-guerres. Des liens commerciaux reliaient les composantes de l'Empire à la Grande-Bretagne, à la City en particulier (finance, crédit, marine, assurance...). C'est cet ensemble de connexions qui justifie l'existence d'un véritable « système ».

L'auteur structure son propos en deux parties et quatorze chapitres. Dans une première partie consacrée aux « éléments de l'Empire », jusqu'à 1914, il souligne l'importance de quatre piliers

impériaux : les ressources propres à la Grande-Bretagne elle-même ; le rôle financier de la City de Londres ; l'Inde ; les colonies de peuplement. Puis une seconde partie chronologique débute en 1914 : on suit alors les déboires de l'Empire à travers les deux guerres mondiales. La métropole tente de faire supporter le coût colossal de la Grande Guerre par les économies coloniales, une mobilisation des ressources qui n'est pas sans conséquences politiques. L'auteur insiste sur l'onde de choc créée par l'effondrement de l'Empire ottoman, en Inde en particulier. Quant aux défaites asiatiques en 1940-1942, alors que la Grande-Bretagne est isolée en Europe, elles constituent un véritable éclatement dont l'Empire ne se remettra jamais. La seconde guerre mondiale prépare la première vague de décolonisation, en 1947-1948, scellant la fin de l'Empire.

L'ouvrage se concentre sur les tensions auxquelles cet ensemble colossal, qui regroupa jusqu'à un quart de la population mondiale, était soumis : des tensions internes à l'Empire, avec de nombreux débats tournant autour du cadre politique qui devait être donné à cet assemblage disparate ; des tensions externes, car les territoires coloniaux étaient eux-mêmes soumis aux forces exogènes de leur environnement géographique, économique et politique. L'auteur évite ainsi l'écueil d'une histoire impériale centrée sur elle-même ; pour comprendre l'Empire britannique, souligne-t-il, il faut maîtriser l'histoire de la Chine ou de l'Allemagne nazie. C'est sans doute sur ce plan de la géopolitique, ainsi que sur celui de l'économie politique impériale, que le livre est le plus original. Il fait en revanche peu de cas de l'histoire sociale et culturelle de l'Empire qui s'est développée depuis quelques années. Une conséquence ou un corollaire de cette approche est que la grande majorité des figures de cet ouvrage riche en portraits sont des hommes blancs de la métropole ; les seules femmes citées sont les reines Victoria et Elisabeth II. Si J. Darwin veut se garder d'une vision surplombante, nourrie par la fréquentation d'archives coloniales qui laissent penser que tout se déroule selon une volonté et un plan métropolitains, son histoire n'est pas écrite du point de vue des colonisés, ni des migrants.

L'auteur parvient à tenir le lecteur en haleine au long de ses quelque huit cents pages, un format long dont il est coutumier – il est ainsi l'auteur de deux autres gros ouvrages : *After Tamerlane* et

*Unfinished Empire*¹. Il synthétise des dizaines de travaux sans perdre son fil conducteur, jusqu'à 1970. On peut lui faire crédit d'avoir écrit une histoire tout à la fois documentée et synthétique, narrative et analytique, savante et grand public, rivalisant sur ce plan avec celle de Niall Ferguson, *Empire. How Britain Made the Modern World*². La comparaison que les deux titres suggèrent n'est pas seulement sur le plan de la diffusion. Le livre de N. Ferguson, paru alors que les États-Unis et la Grande-Bretagne faisaient la guerre en Irak et en Afghanistan, se voulait une réhabilitation à peine voilée de l'Empire britannique, résolument présenté comme libéral, en particulier en comparaison avec les autres empires coloniaux européens.

Si l'ouvrage de J. Darwin est plus documenté et plus subtil, il ne remet pas en cause cette idée d'un Empire « libéral ». Certes, tout un discours sur la diffusion des libertés britanniques était produit autour de la construction impériale. Mais la mainmise coloniale s'appliquait en toute brutalité, et l'ouvrage de J. Darwin a été justement critiqué pour avoir fait peu de cas de cette dimension essentielle³. Les exactions, les tortures, les exécutions des guerres coloniales ne sont guère évoquées. La façon dont les Britanniques ont détruit des sociétés et ont déplacé des populations, ont eu recours au travail forcé, ont mis en place tout un réseau impérial pénitentiaire, voire ont perpétré des meurtres de masse et des génocides (par exemple, en Tasmanie), n'est pas soulignée. Certes, le choix de périodisation fait commencer l'ouvrage quand la Grande-Bretagne abolit l'esclavage dans ses colonies et qu'elle fait de cette émancipation un titre de gloire, après avoir eu largement recours à la traite et au travail servile. Mais Londres continue de faire subir violences et dépossessions aux peuples d'Afrique, d'Asie, et du Pacifique. Le caractère inégal des systèmes judiciaires, de santé et d'éducation n'est guère évoqué. Les discours sur la supériorité de la race blanche ou anglo-saxonne ne sont pas déconstruits, malgré leur importance dans les cadres idéologiques de l'Empire. Puis, dans la seconde partie, si les deux guerres mondiales sont bien étudiées, on

ne peut en dire autant des guerres de décolonisation. Les horreurs de la répression au Kenya sont rapidement mentionnées, mais les travaux récents sur celles qui furent perpétrées en Malaisie ou à Chypre ne le sont pas.

Il en ressort sinon un récit irénique, du moins une histoire qui réserve une portion congrue au rôle de la violence dans l'histoire impériale. Cette critique n'ôte rien à l'érudition de l'ouvrage ni à ses qualités d'écriture, mais elle invite à d'autres lectures le lecteur qui voudrait un tableau plus complet.

Fabrice Bensimon -

Université Paris-Sorbonne/University College London

Geva (Dorit) - *Conscription, Family, and the Modern State. A Comparative Study of France and the United States*. - New York, Cambridge University Press, 2013. XIV + 264 p. Bibliogr. Index.

La sociologue Dorit Geva examine, dans ce livre dense et stimulant, la place complexe occupée par la conscription dans la définition de l'État moderne depuis le milieu du 19^e siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale. L'originalité de son approche réside dans son intention de comprendre la dynamique des relations qui se sont nouées, *via* la conscription, entre deux instances essentielles de la régulation sociale, la famille et l'État moderne. Elle mène son étude en France, qui donna naissance au modèle du soldat-citoyen à la fin du 18^e siècle, et aux États-Unis qui, après une première expérience douloureuse pendant la guerre de Sécession, l'adoptèrent finalement au 20^e siècle. L'hypothèse principale du livre est de considérer la conscription comme un objet d'investigation pertinent pour comprendre la manière dont ces deux États se sont appuyés sur la famille pour imposer leur autorité aux citoyens, et non, comme le postulerait le modèle webérien traditionnel, en imposant cette prééminence par la dissolution de l'autorité familiale au profit de l'État. Pour cela, D. Geva introduit la variable du genre afin de mieux comprendre comment la conscription a provoqué dans ces deux pays un aménagement du modèle de la

1. John Darwin, *After Tamerlane. The Global History of Empire Since 1405*, New York, Bloomsbury, 2007, et *Unfinished Empire. The Global Expansion of Britain*, New York, Bloomsbury, 2013.

2. Niall Ferguson, *Empire. How Britain Made the Modern World*, Londres, Allen Lane/Penguin Books, 2003.

3. Cf., par exemple, les articles d'Antoinette Burton, Alan Lester, Kirsten McKenzie, Duncan Bell et la réponse de J. Darwin dans : « Imperial History by the Book : A Roundtable on John Darwin's *The Empire Project* », *Journal of British Studies*, 54 (4), octobre 2015, p. 971-997.

masculinité, susceptible de concilier deux de ses dimensions fondamentales, la paternité et le modèle militaro-viril.

En France où le Code civil ancre la place du père de famille dans l'organisation sociale, l'auteure rappelle l'importance des freins qui, jusqu'en 1870 et même au-delà, ont contribué à ménager les intérêts des familles dans un système où le service militaire n'avait d'universel que le nom. Les exemptions accordées aux maris, aux pères et, dans une moindre mesure aux frères, ont permis d'acclimater la conscription en France au cours du 19^e siècle et de réduire les taux élevés d'insoumission et de désertion relevés dans certaines régions françaises au début du 19^e siècle. Ce n'est qu'en 1905, dans un contexte démographique très déprimé, que la France supprima la plupart de ses dispenses familiales, système maintenu et même amplifié à la veille de la seconde guerre mondiale dans un pays qui, face aux périls extérieurs, ne conserva à l'abri de la conscription que les pères de famille nombreuse, indispensables à l'entretien du foyer domestique. D'où l'intérêt de la comparaison avec les États-Unis où, face à une autorité familiale elle aussi très affirmée, et à l'exception des années de guerre civile, le modèle anglo-libéral permit d'organiser localement et quasi volontairement le service militaire au cours du 19^e siècle, selon un *patchwork* de politiques locales qui laissaient une place aux pères et aux maris à l'intérieur des milices locales.

L'intervention américaine dans le premier conflit mondial vint bouleverser, dans une certaine mesure, cet équilibre. L'adoption en mai 1917 par le Congrès américain de la conscription pour faire face aux besoins de la guerre en Europe, qui fut préparée par des groupes de pression comme le Preparedness Movement, ne put se faire que grâce à l'élaboration d'un compromis respectueux de la situation des soutiens de famille, maris et pères. Il épargnait aussi les finances publiques tout en évitant les révoltes populaires et laissait une place, sur le modèle britannique, aux objecteurs de conscience. Un tel système, fondé sur l'articulation entre les droits et les devoirs du citoyen, permit aux États-Unis d'enrôler 2,8 millions d'hommes dans les forces armées, dont 72 % combattirent en Europe, avec néanmoins de fortes inégalités sociales et raciales, puisque les pauvres et les Afro-Américains furent davantage recrutés que les autres, comme le montre l'auteur.

La seconde guerre mondiale amplifia, mais aussi modifia le processus sur certains points. L'appel du contingent débuta dès septembre 1940, bien avant l'entrée en guerre officielle des États-Unis donc, et se fit sur les bases posées en 1917-1918, y compris en maintenant une forte ségrégation vis-à-vis des Afro-Américains, à la fois exclus des unités combattantes des Marines, tout en connaissant globalement dans les autres corps de l'armée, un taux de recrutement supérieur à la moyenne. Après Pearl Harbour, la pression s'accrut significativement sur un système qui dut supprimer les dispenses pour les hommes mariés, amplifier la mobilisation féminine débutée pendant la première guerre mondiale, tout en s'efforçant de continuer à protéger les pères de famille. En juin 1945, dix millions d'Américains avaient été enrôlés, dont trois millions d'hommes mariés.

L'étude de D. Geva permet ainsi de montrer, qu'en dépit de traditions différentes, la mise sur pied d'armées de masse en France comme aux États-Unis se fit au cours du 20^e siècle à partir d'une préoccupation commune : ménager l'ordre sexué et l'autorité du père de famille, tout en soumettant les hommes au service militaire, c'est-à-dire en fondant la masculinité sur un équilibre entre la fonction familiale et la fonction militaire. Ainsi, D. Geva participe à la réflexion, commune au sein des sciences sociales, sur les ressorts de la construction des liens entre les individus et l'État moderne grâce à cette étude féministe de la conscription.

Odile Roynette -

Université Bourgogne-Franche-Comté

Allinne (Jean-Pierre), Soula (Mathieu), dir. - *La mort pénale. Les enjeux historiques et contemporains de la peine de mort*. - Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015 (L'Univers des Normes). 210 p. Illustrations.

Cet ouvrage s'insère dans la continuité d'une réflexion menée par les historiens du droit Jean-Pierre Allinne et Mathieu Soula sur les criminels jugés « impropres à la rédemption ». Après une publication consacrée à l'étude de la catégorie des récidivistes en 2010, voici donc les résultats d'un colloque tenu à Bordeaux en 2013 portant sur les modalités de leur élimination à partir de la plus spectaculaire d'entre elle, la peine de mort. Encadré d'une introduction dense et d'une conclusion synthétique, le livre rassemble onze contributions de juristes, d'historiens, d'historiens du droit et d'un

politologue, couvrant une période qui va du Moyen Âge à nos jours.

Les ouvrages issus de colloques ne brillent pas toujours par leur cohérence. Ici, au contraire, le fil de la réflexion est tenu avec brio, particulièrement dans la première et la troisième partie. Face à une production historiographique pléthorique sur la peine de mort, les auteurs font le pari de décentrer le regard de trois façons.

D'abord, en s'interrogeant sur le lien fait trop hâtivement entre abolition et civilisation des mœurs, qui conduit littéralement à « donner un sens » à l'histoire de la peine de mort : celui d'une disparition inéluctable, passant par plusieurs étapes, de la réduction de son champ à la fin de sa publicité en passant par sa raréfaction effective. Un tel scénario résulte d'une focalisation sur l'histoire des débats autour de la peine de mort, et donc sur l'histoire des idées. Elle oppose un passé barbare et violent à une modernité humaine et rationnelle ; elle occulte les retours en arrière, les cahots de la chronologie, les résistances discrètes. Elle interdit enfin de mesurer à quel point la peine (et pas seulement de mort) s'enracine dans un type d'organisation sociale, comme l'a brillamment montré P. Bastien pour la France et l'Angleterre modernes.

Dans cette optique, les trois contributions qui composent la première partie (« La peine de mort au prisme de son abolition ») remettent en cause la chronologie simpliste du progrès. M. Soula montre comment l'abolition de la peine de mort en matière politique, votée en 1848, laisse ouverte la porte à toutes les interprétations en ne définissant pas la notion de crime politique ou en ne prévoyant pas de peine spécifique dans leur cas. Sous le Second Empire, les tentatives de régicides sont ainsi transformées en parricides ; les « lois scélérates » de la Troisième République permettent de guillotiner les anarchistes comme des droits communs au nom des intérêts de la société tout entière. Pendant la guerre d'Algérie, les tribunaux militaires s'emparent de répression politique et en 1960 la Cinquième République élargit la peine de mort pour attentat à la sûreté intérieure. Autre exemple de remise en cause d'une chronologie évolutionniste : celui développé par J.-C. Farcy à propos du rendez-vous manqué de 1908. Alors que le contexte est favorable avec l'arrivée du Bloc des gauches au pouvoir, les débats parlementaires échouent à créer une majorité propice à l'abolition. Une opinion publique

travaillée par la presse à sensation, des jurys pétitionnaires poussés par une magistrature hostile à la république, la remise en cause du droit régalien de grâce dont use systématiquement le président et le hasard des faits divers font que la guillotine apparaît en définitive pour l'électorat radical le seul rempart efficace contre une insécurité multiforme. Un dernier exemple peut être trouvé dans le paradoxe américain, proposé par J.-P. Allinne, où une grande démocratie contemporaine s'accommode du maintien de la peine de mort, en dépit de débats anciens et vifs. L'explication serait à chercher à la fois du côté de l'histoire et de la pratique actuelle. D'un côté, la démocratie américaine s'est construite contre des colonisateurs et non contre des nobles, sur les principes de liberté et de responsabilité individuelle ; c'est donc une justice rétributive peu soucieuse des questions de dignité qui s'est imposée (et dont le lynchage a constitué une forme extrême). De l'autre, « l'adoucissement » des méthodes de l'exécution capitale (de la pendaison à la mort chimique) a déculpabilisé l'opinion, par ailleurs gagnée aux victimes, auxquelles on attend que l'État rende justice avant tout – avant même de rendre la justice tout court.

Poursuivant la déconstruction des évidences, la deuxième partie (« La peine de mort au prisme de sa pratique ») s'interroge sur les modalités et les effets concrets de la peine de mort, afin d'en dégager les contextes particuliers. M. Charageat montre ainsi, dans la lignée des travaux de C. Gauvard, que le Moyen Âge est loin d'être un âge d'or de la peine capitale ; appliquée plutôt à des marginaux, peu fréquente, elle doit se faire accepter de la population comme une violence légitime exercée par l'État, qui en conquiert le monopole et en use donc avec prudence. L'étude que fait P. Pretou des représentations iconographiques du gibet de Montfaucon conforte cette analyse : discret dans les documents médiévaux, le gibet n'est jamais autant représenté qu'à partir du moment où il n'est plus en usage au 18^e siècle ; c'est le 19^e siècle qui fixe les stéréotypes du « passage de gibet », qu'il soit littéraire ou pictural. L'enquête dans la pénalité réputée « archaïque » se poursuit avec les usages des fourches patibulaires, étudiés par M. Soula à Toulouse. Au 18^e siècle, ces instruments d'exposition des corps suppliciés suscitent dans le public des réactions inadéquates : parfois transformées en lieu de culte et de contestation potentielle, dénoncées comme malsaines pour leurs exhalaisons méphitiques,

elles sont progressivement transformées pour accélérer la décomposition des corps, puis déplacées loin des regards avant d'être définitivement supprimées en 1787. Leur exemple montre les limites d'une justice dite « exemplaire », qui dégoûte plus qu'elle ne terrorise. C'est aussi la question des émotions qui intéresse E. Taïeb, du moins celles que l'exécution permet de déployer publiquement. Affichant leur capacité d'autocontrôle ou leur dégoût, les élites s'opposent aux pulsions débridées ou au sadisme de la foule, et définissent un nouveau standard de sensibilité qui participe au processus d'occultation croissante du spectacle pénal. Quant à L. Maugué et M. Porret, ils détaillent les quatre moments de la peine capitale dans l'histoire : celui du corps à corps entre le bourreau et le supplicié ; celui de la mort mécanique par décapitation, né des Lumières ; celui de la mort électrique issu de la modernité technique américaine et celui de la mort chimique, aux confins de la médecine. Ces modalités successives, présentées par leurs thuriféraires comme des acquis du progrès et des étapes de l'humanisation, doivent être aussi comprises comme des façons de faire reculer l'horizon de l'abolition, en rendant la peine supportable.

La troisième partie (« La peine de mort au prisme de l'élimination ») s'attache enfin à replacer la peine de mort dans l'éventail des peines – de la prison en particulier. L'objectif est de montrer que le recul de la peine de mort, souvent présenté comme une victoire et une fin, doit être réévalué par sa mise en parallèle avec l'évolution récente des peines carcérales qui ne cessent de s'allonger. Strictement centrée sur la période contemporaine, cette partie invite à ré-envisager la peine de mort non comme une peine exceptionnelle, mais comme une des formes de « peines radicales » (ou peine d'élimination) contre lesquelles le combat reste légitime. S. Pellé montre ainsi que les principes qui ont inspiré la peine de mort – le mythe d'une « réponse pénale définitive » ou celui de la prévention totale – restent à l'œuvre dans la rétention de sûreté décidée après la fin de la peine ou dans la castration chimique, qui ne punissent plus le crime, mais la dangerosité potentielle. C'est aussi ce principe de dangerosité, et son évaluation problématique que J. Danet pointe dans les dispositions prises en 1994 pour instaurer des peines de perpétuité réelle ou peines incompressibles, sous la pression des discours sécuritaires, et dans un étonnant consensus taïseux qui contraste avec les débats autour de la

rétention de sûreté. Or, comme le montre D. Salas, la dégradation physique et mentale des condamnés à des peines très longues aboutit à une sorte de mise à mort lente. Celle-ci ne suscite qu'indifférence car elle n'a rien de spectaculaire, contrairement à l'exécution capitale ; elle satisfait d'autre part un électorat parfois nostalgique de la guillotine et qui concentre ses émotions sur les victimes. La substitution de cette « barbarie douce » à la mort violente oblige pourtant à réfléchir sur la notion plus vaste de peine radicale, dont la peine de mort n'est qu'une déclinaison historique, c'est-à-dire d'une peine « indifférente à la vie du condamné », qu'elle soit sociale ou biologique ; à faire l'histoire de « la mort comme peine » (I. Mereu) et pas seulement de la peine de mort.

En définitive, conclut M. Soula, réfléchir aux peines radicales oblige à s'interroger sur le monopole de la violence légitime par l'État quelles qu'en soient les formes – un monopole que ni les abolitionnistes, ni les rétentionnistes n'ont jamais remis en cause.

Anne Carol -

Université d'Aix-Marseille, TELEMME

Bianchi (Serge) - Une tragédie sociale en 1908. Les grèves de Draveil-Vigneux et Villeneuve-Saint-Georges. Préface de Michelle Perrot.. - Chamarande/Nérac, Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne & Éditions d'Albret/Amis du vieux Nérac, 2014. 668 p. Illustrations. Annexes, dont bibliogr. et index.

La tragédie sociale dont traite cet ouvrage de Serge Bianchi, professeur émérite en histoire contemporaine à l'Université de Rennes II, se rapporte à une grève mythique de la Belle Époque, celle que les terrassiers des Sablières du Val-de-Seine ont menée du 2 mai au 4 août 1908 et qui a mené à la mort de six hommes du côté ouvrier lors d'affrontements entre grévistes et gendarmes (le 2 juin) ou militaires (le 30 juillet). Revenir sur cette histoire aujourd'hui répond à un cheminement de recherche collectif mené notamment au sein du Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne et, plus largement, à une réflexion sur les liens entre mémoire et histoire. Comprendre l'oubli dont a fait l'objet ce conflit conduit l'auteur à étudier les enjeux sociaux et politiques qu'il a soulevés, c'est-à-dire à déconstruire les polémiques pour poser

un regard le plus exhaustif possible sur cette grève de trois mois. Tout au long de l'ouvrage, les points de vue des trois acteurs principaux – les terrassiers en grève, organisés par la Fédération nationale des travailleurs du bâtiment (CGT), les entreprises, elles aussi réunies dans une fédération juste naissante et le gouvernement dirigé par Clemenceau, « briseur de grèves » – sont décortiqués, confrontés, contextualisés avec une finesse qui aboutit à un ouvrage à multiples facettes. Bien au-delà des deux journées de drame qui ont marqué cette grève, S. Bianchi propose une véritable étude de cas qui, replacée dans son contexte social, politique et historique particulier, lui permet d'interroger des processus de mobilisation, de radicalisation et de luttes politiques dans cette époque particulière du syndicalisme révolutionnaire du début du siècle. La diversité des sources mobilisées, présentées dans le chapitre 3, traduit cette ambition par les variations d'échelle qu'elles permettent (archives nationales, départementales, communales) ainsi que la navigation entre une histoire collective et une histoire des individus (recensements, biographies, etc.) et, enfin, une attention aux faits autant qu'aux discours et aux représentations (presse, caricatures, iconographie, romans, etc.).

Le livre se compose de trois parties. La première présente dans le détail l'histoire de cette grève pour analyser ses conditions d'émergence, la mobilisation en tant que telle, les affrontements, le dénouement du conflit et les « lendemains qui déchantent ». Cette histoire vivante, en train de se faire, montre bien comment les acteurs sont pris dans un cours de l'histoire qu'ils ne maîtrisent pas et s'adaptent continuellement aux nouvelles circonstances. Il en est ainsi du processus de radicalisation des positions qui permet d'expliquer, pas à pas, comment la mort de deux terrassiers sous les balles des gendarmes le 2 juin mène aux quatre autres décès lors d'une grande marche organisée sur Villeneuve-Saint-Georges le 30 juillet, sans que personne n'ait pu l'anticiper. Une deuxième partie est consacrée à l'approfondissement du point de vue de chacun des acteurs de cette histoire, offrant à chaque fois un regard complémentaire sur les faits exposés dans la première partie. L'auteur s'intéresse aux individus derrière les institutions et les fonctions. S'il ne s'attarde pas tellement sur Clemenceau et sa propre radicalisation, et propose une lecture plus collective des forces de l'ordre et du patronat, il offre une belle analyse des acteurs du mouvement ouvrier, en particulier de Victor

Griffuelhes, dirigeant de la CGT, et de Fernand Julian, terrassier et militant syndical. Une troisième partie intitulée « Les leçons de la grève : entre histoire et mémoire » donne un éclairage plus analytique à ce conflit, en reprenant des questions dominantes de l'historiographie, que ce soit celle de la spécificité de cette grève ou celle des « affaires des provocateurs, mouchards et espions » (p. 350) qui ont émaillé son histoire, ou en réfléchissant à des types de sources particuliers, que ce soit les archives communales ou la littérature prolétarienne.

De manière passionnante, l'auteur mêle ces analyses à une réflexion sur les conditions de possibilité de l'histoire et de la mémoire à propos d'un tel conflit. Il note que « pour reconstruire la mémoire et l'histoire, il faut des héritiers, qui acceptent de les prendre en charge, d'en assumer les faits et leurs retombées » (p. 456). Or, ce passé « dérange » car il met les organisations syndicales face à cette période d'apogée du syndicalisme révolutionnaire et de divisions syndicales et les gouvernements républicains face à une stratégie de répression assumée hier, moins par la suite ; les drames de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges n'y étant d'ailleurs pas étrangers. L'analyse de la mémoire et de l'oubli révèle ainsi, comme l'auteur le note en conclusion, les « failles » et « zones d'ombre » chez les acteurs collectifs et individuels de ces tragédies.

Cet ouvrage massif – en taille comme en sources, très bien mises en valeur dans le texte et dans un dossier documentaire conséquent – réussit son pari de plonger le lecteur dans une histoire qui parle du général en étudiant le particulier. En explicitant, tout au long des chapitres, les conditions de la fabrication de ce livre, S. Bianchi invite par ailleurs le lecteur à réfléchir avec lui au rôle de l'historien face à des épisodes oubliés des luttes sociales dont les résonances avec le présent sont pourtant nombreuses.

Ève Meuret-Campfort –
Université de Nantes, CENS

Bras (Jean-Philippe), dir. – *Faire l'histoire du droit colonial. Cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie..* – Paris, IISMM-Karthala, 2015 (Terres et gens d'islam). 324 p.

L'ouvrage qui nous est proposé par Jean-Philippe Bras et qui réunit une somme de contributions sur le droit colonial arrive à

un moment où les questions liées à l'identité nationale et à la place des populations issues des anciens empires sont posées avec acuité. D'aucuns diraient que le passé colonial étant clos, les problématiques soulevées aujourd'hui ne peuvent aucunement s'enraciner dans un droit qui a cessé d'exister avec la disparition du système qu'il sous-tend. Même si la perspective post-coloniale est d'emblée rejetée dans l'introduction de l'ouvrage parce qu'elle serait réductrice en s'attachant notamment au texte et à l'exceptionnalité que le droit colonial a produit, il nous semble toutefois que les études rassemblées servent la dimension post-coloniale.

Le droit colonial n'est pas assez traité dans le paysage académique français. Pourtant, si la colonisation a pu se maintenir au-delà de l'unique focale économique, c'est en grande partie, pour ne pas dire essentiellement, grâce à la mise en place de législations permettant d'asseoir la domination coloniale. Le droit colonial envisagé dans son exceptionnalité, comme ce fut le cas en Algérie, a donné lieu à l'instauration d'un statut, d'une législation et d'un enseignement spécifiquement coloniaux. Ce droit a permis par exemple de cloisonner la société algérienne, mais aussi de l'ériger comme le symbole de l'asservissement des « indigènes ». Ce droit servira aussi tout au long de la colonisation de démonstration du sort inique qui leur était réservé et ce contre quoi il fallait lutter.

Si la première partie aborde la complexité de ce droit colonial et la pluralité des contextes, en soulignant notamment l'ambiguïté d'un discours à la fois « civilisateur » et instaurant une hiérarchie de fait, il n'en demeure pas moins que ledit droit fut surtout l'outil d'une action progressive pour asseoir la domination coloniale. Certes, on ne peut homogénéiser ni la population coloniale ni la population colonisée, ce qui impose de saisir la diversité des us et coutumes et aussi les différents échelons de la construction du droit – dans les officines métropolitaines d'abord et dans les colonies ensuite, avec son statut spécifique et son enseignement tout aussi restrictif – et des différentes interprétations sur le terrain. Mais le résultat de l'application de ce droit protéiforme fut la mise en place de contraintes et d'un système de prédation qui a condamné *ipso facto* toute velléité bienveillante. Prédation facilitée par l'application d'un double standard : droit français pour les Européens et droit local pour les affaires « indigènes ». Cette duplicité permettant d'un côté par

exemple d'immatriculer le foncier, afin d'en faciliter la dépossession par la transaction légale, et de l'autre, pour les terres demeurées sans titre, la simple expropriation par les autorités qui les rend ainsi disponible à la colonisation. Le maintien de cette double perspective permet ainsi de maintenir l'« indigène » *sui generis*.

La seconde partie s'intéresse plus particulièrement à ceux sur lesquels ce droit reposait, les magistrats notamment. En suivant les dossiers de carrière de ces derniers entre 1850 et 1950 (sur deux cents cas), Nada Auzary-Schmaltz montre qu'une des qualités essentielles demandée à un magistrat devant servir en outre-mer – exception faite du Proche-Orient où la concurrence impériale nécessite des magistrats d'élite – n'est pas tant l'excellence de sa formation, de sa probité ou encore la maîtrise des langues locales, mais « d'être accepté par l'opinion publique et d'avoir la confiance des justiciables » (p. 146). En revanche, ces magistrats en première ligne de la réalité coloniale se jugeaient légitimes à contribuer à la diffusion de la doctrine juridique dont ils sont à même de mesurer l'impact et l'efficacité. Ces juges ne se cantonnaient donc pas aux palais de justice : une grande partie trouvait dans les revues spécialisées, comme *La revue algérienne, tunisienne et marocaine*, et dans l'enseignement une caisse de résonance. Ce qui est remarqué et apprécié par les tutelles réside dans la capacité des juges à maintenir la présence et l'intérêt suprême de la France. Leur mission, faisant fi de la séparation des pouvoirs, s'avère éminemment politique et pratique.

Enfin, dans la troisième partie est abordée la question des traces de ce droit et de la manière de l'appréhender une fois les indépendances acquises. En s'attachant au contexte algérien, Valérie Parisot rappelle alors l'importance d'étudier le droit colonial, non pas uniquement pour des raisons historiques et scientifiques, mais pour son aspect actuel et pratique. Ainsi, l'article 75 de la Constitution qui garantit le maintien du statut personnel, notamment à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie, rendrait nécessaire un détour par la période coloniale afin de trouver une inspiration pour le règlement des conflits liés à des contextes particuliers qui portent encore l'emprunte d'un droit colonial.

Reposer la question du droit colonial ne doit pas être une simple curiosité reléguée aux sous-sols de l'histoire. La question post-coloniale, avec

ses lacunes, s'attache justement à créer des ponts entre des disciplines jalouses de leur autonomie et surtout oubliées de leur passé. Quant à la continuité, *leitmotiv* des études post-coloniales, les textes de cet ouvrage montrent à plusieurs reprises qu'il y a urgence à reconsidérer ce qui, dans le système colonial, irrigue encore tant la société anciennement métropolitaine que les sociétés anciennement colonisées. Il ne s'agit pas de victimisation, ni de réparation, mais bien de reconnaissance. De même qu'il est urgent de prendre conscience qu'une grande partie du droit post-indépendant est d'inspiration coloniale. Ce mimétisme n'est-il pas une des causes de l'incapacité à penser une citoyenneté viable ?

Malek Bouyahia -

Université Paris VIII, CRESPPA-GTM

Galen Last (Dick van) - *Des soldats noirs dans une guerre de blancs (1914-1922). Une histoire mondiale*. Édité par Ralf Futselaar. Avant-propos de Pieter Lagrou et Marc Michel.. - Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2015 (Histoire, conflits, mondialisation). 280 p. Illustrations. Bibliogr. Index.

Voilà un ouvrage qui a une histoire particulière. Dick van Galen Last fut pendant plus de trente ans bibliothécaire au NIOD (Nederlands Instituut voor Oorlogsdocumentatie, ou Institut néerlandais de documentation de Guerre, qui a fusionné avec le Centre pour les études sur l'Holocauste et le Génocide). En 2010, il soutint à Amsterdam une thèse monumentale intitulée « La honte noire : le débat sur l'engagement de soldats noirs en Europe (1914-1922) ». Mais, quelques jours après la soutenance, il mourut d'un infarctus, à l'âge de 57 ans. C'est donc à l'un de ses amis, l'historien Ralf Futselaar, que l'on doit la transformation de la recherche d'une vie en un livre dense (180 pages de texte, accompagnées d'un appareil de notes, d'une vaste bibliographie et d'illustrations), servi par la traduction irréprochable de Paul-Louis van Berg.

La question centrale de l'ouvrage, divisé en neuf chapitres vifs, est celle-ci : « pourquoi la France fut-elle la seule nation à faire venir en Europe des soldats noirs qui combattirent pour la métropole lorsque la guerre éclata en 1914 et à les y maintenir lorsque la lutte armée prit fin en

1918 ? ». Et l'auteur ajoute : « quelles furent les conséquences, pour la fierté occidentale, du recours aux peuples colonisés que le discours darwiniste blanc de la fin du 19^e siècle décrivait comme plus faibles ? ». Ces questions se posent avec d'autant plus d'acuité que l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique ou l'Italie, dès le 19^e siècle, avaient utilisé les Noirs pour soumettre les autres peuples de couleur ou pour maintenir l'ordre dans les colonies. D'emblée, D. van Galen Last souligne que la présence en Europe de Noirs armés suscita des réactions très vives dans un certain nombre de pays, parce que ses enjeux dépassaient le simple cadre militaire. En effet, cette présence interroge plus globalement les relations entre les Blancs et Noirs ; elle provoque une racia-lisation nouvelle des sociétés européennes et redéfinit les liens entre race, sexualité et politique.

Dans le premier chapitre, l'auteur rappelle comment les puissances coloniales se sont résolues, selon des modalités variables, à intégrer dans leurs troupes des Noirs comme « auxiliaires » des conquêtes coloniales tout en refusant, par racisme, d'en faire usage sur les théâtres de guerre européens, à l'exception de la France. Au total, plus de deux millions d'Africains prirent part à la Grande Guerre en Afrique. En revanche, en Europe, la situation fut plus complexe. Du côté français, beaucoup a déjà été écrit sur l'appel à l'Afrique noire et sur la façon dont les Noirs africains, antillais ou américains furent accueillis par les Français. Incontournables sont ainsi les travaux classiques de Marc Michel auxquels s'ajoute le livre plus récent de Richard Fogarty, *Race and War in France*¹. La première originalité de ce livre est de décentrer le regard et de proposer une approche globale de la question. L'auteur rappelle ainsi l'importance des préjugés raciaux en Grande-Bretagne, qui expliquent notamment pourquoi les British West Indian Regiments (BWIR, Noirs des Indes) furent envoyés en Égypte et non sur le front européen ; pourquoi, également, les Noirs canadiens, d'abord sous régime britannique puis sous régime français, servirent comme bataillons de travail, loin du front. Il souligne ensuite que l'appel aux soldats noirs suscite une très forte opposition en l'Allemagne où se réveille le vieux conflit entre *Kultur* et Civilisation : en recourant aux soldats noirs, la Grande-Bretagne et la France se mettent hors de la

1. Richard Fogarty, *Race and War in France. Colonial Subjects in the French Army, 1914-1918*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2013.

civilisation européenne. Pour les Allemands, les Noirs sont des animaux sauvages prédateurs ; pour les Français, le contact avec la civilisation française en a fait des humains, même s'ils sont immatures. Tout cela est en partie bien connu. Mais D. van Galen Last insiste sur le fait que la propagande de guerre se leste très rapidement de connotations sexuelles, point qui est repris dans les derniers chapitres.

Le troisième chapitre, consacré surtout à la mobilisation massive de l'année 1918 et aux réticences que suscitérent dans certains milieux français les recrutements en AOF, n'apporte pas grand-chose de neuf : l'opposition de Van Vollenhoven et le rôle de Blaise Diagne sont désormais bien connus. Une fois de plus, l'intérêt de l'ouvrage réside dans la mise en perspective internationale. L'historien évoque ainsi les réticences qui se manifestent aux États-Unis vis-à-vis de la formation de soldats noirs (pour les Noirs du Sud, s'engager c'était possiblement se soustraire au contrôle quotidien des Blancs) ; il souligne également que sur environ 367 000 soldats noirs de l'armée américaine, 200 000 furent envoyés en Europe, en majorité comme manutentionnaires. En Grande-Bretagne, on observe les mêmes réticences à l'égard des Noirs, malgré le manque de soldats blancs et alors que sont recrutés en masse des Sikhs et les Gurkhas.

Dans le quatrième chapitre, il est question des rencontres entre soldats noirs et blancs, et entre soldats noirs et civils blancs. Là encore, le cas français est bien connu, d'autant que les sources sont rares. L'auteur rappelle que les soldats noirs furent mieux traités par les Français – en quelque sorte tenus par les valeurs de la République – que par les Britanniques ou les Américains. On sait toutefois moins que, du côté américain, les soldats noirs furent victimes de brimades, surtout de la part d'officiers blancs généralement issus des États du Sud. L'enquête de W.E.B. Du Bois, entreprise en février 1919, révéla ainsi l'ampleur des discriminations au sein de l'armée américaine, discriminations qui contrastaient avec l'accueil plutôt positif que leur réserva la population française. D. van Galen Last ne manque pas non plus d'évoquer les nombreux cas de mauvais traitements infligés aux soldats noirs français par la police américaine dans les villes portuaires françaises. Quant aux autorités britanniques, elles firent tout pour maintenir la ségrégation raciale, y compris en France : les Noirs furent engagés pour l'essentiel

comme travailleurs et non comme combattants, ce qui ne manqua pas de susciter des protestations, voire des révoltes parmi les Sud-Africains noirs et les BWIR. À notre sens, les pages les plus intéressantes sont ici celles consacrées à l'attention toute particulière des autorités françaises et américaines pour les relations amoureuses et sexuelles entre les Noirs et les Françaises. Les Américains allèrent jusqu'à interdire à leurs Noirs la fréquentation des bordels – au grand étonnement des Français, au demeurant.

Le chapitre suivant évoque la démobilisation et ses conséquences souvent dramatiques. En Grande-Bretagne, notamment à Liverpool et à Cardiff, le retour des Noirs provoque à l'été 1919 des émeutes raciales. Les relations sexuelles entre Noirs et Anglaises, qui s'accompagnent de la large diffusion par la presse britannique d'une « image terrifiante du noir hypersexué », suscitent une profonde remise en cause de la virilité britannique et une hantise du métissage. Rien d'étonnant, par conséquent, à la multiplication, à partir de 1919, des dispositions visant à expulser ou à interdire aux individus de couleur non britanniques l'entrée sur le territoire britannique. Les États-Unis n'échappent pas aux violences de l'été 1919 qui font 250 morts dans une vingtaine de villes. On craint d'ailleurs une « guerre raciale » présentée comme la conséquence de la libre circulation des Noirs en France pendant la guerre (et leur fréquentation des Françaises). En France, enfin, le gouvernement fait tout pour dissuader le maintien des Noirs en métropole, à l'exception de ceux qui ont épousé une Française. Toutes ces mobilités ont accéléré la cristallisation de mouvements noirs transnationaux qui inquiètent Britanniques et Français, qu'il s'agisse du United Negro Improvement Association de Marcus Garvey ou du Black Atlantic, qui désigne un réseau noir informel couvrant l'Amérique du Nord, l'Afrique et l'Europe. Émerge après la guerre un mouvement d'avant-garde noir international et radical, tandis qu'artistes et intellectuels européens s'enthousiasment pour les « arts nègres ».

Les trois derniers chapitres, les plus intéressants à nos yeux, portent sur la « honte noire », autrement dit sur les effets de la participation de soldats noirs à l'occupation de la Rhénanie. Pour les Allemands, le transfert de « 50 000 » (en fait, 10 fois moins...) soldats noirs au cœur de l'Europe blanche fut un outrage, « un crime contre l'Europe entière ». Eux qui avaient perdu leurs colonies devaient subir ce que l'auteur nomme

une « situation coloniale inversée », autrement dit une occupation par des soldats africains. Les Allemands se mobilisent donc massivement contre la « honte noire ». Une véritable campagne de haine raciale se développe en Allemagne, appuyée par les organisations féminines, opposées à la traite des femmes et en particulier aux bordels de campagne, et par une grande partie des organisations ouvrières. Bientôt, elle devient internationale, trouvant par exemple des relais en Angleterre grâce notamment à l'activisme du journaliste E. D. Morel (*The Black Men's Burden*, 1920). Cette campagne fut une manière de déconsidérer la France auprès de ses alliés, de cristalliser le sentiment de revanche contre le Diktat en racialisant le sentiment de déclin qui traversait la société allemande. Elle marque la montée en puissance de la sexualité, de la race et de l'identité nationale qui sont désormais étroitement articulées. La femme allemande symbolise le martyr de la nation allemande. Peu à peu, la peur du métissage s'élargit aux Juifs, à leur tour dénoncés comme des agresseurs sexuels, tout comme les bolcheviques – la « barbarie rouge » et la « barbarie noire » étant interchangeables. Cette campagne, qui bientôt nourrit « l'eugénisme négatif des hygiénistes raciaux », n'a pas été dénoncée par les intellectuels allemands, à quelques exceptions près (Klaus Mann). De nombreuses publications insistent sur les ressemblances entre les Juifs et les Noirs, sur les risques sanitaires que la présence des Noirs fait courir aux zones occupées. Comme l'écrit l'auteur, « la crainte des maladies vénériennes exprimait finalement l'angoisse des hommes allemands à l'idée de perdre le contrôle sur leurs femmes ». Il souligne également la place de cette campagne dans l'émergence puis la diffusion de l'idéologie raciste nazie.

Au total, il s'agit donc d'un ouvrage dense et riche (l'auteur semblait avoir *tout* lu !), qui relève presque de la gageure, mais qui s'apparente davantage à une brillante synthèse qu'à une recherche originale. On pourra regretter que certaines pistes ne soient pas davantage approfondies. Ainsi, D. van Galen Last précise au début que les Nord-Africains, mais encore les Indochinois, les Chinois et même les Turcs étaient perçus comme des hommes de couleur,

voire des Noirs. Mais ce point n'est plus abordé par la suite, ou très rapidement. L'ouvrage se propose par ailleurs d'analyser « l'invention du blanc et du noir », mais cela reste à l'état de promesse. On renverra alors ici à l'ouvrage coordonné par Sylvie Laurent et Thierry Leclère, *De quelle couleur sont les Blancs ?*¹. En revanche, la dimension comparatiste – le sous-titre « une histoire mondiale » n'est peut-être pas tout à fait justifié – éclaire d'un jour nouveau la question de la race dans l'histoire européenne. Elle permet notamment de mettre en perspective les représentations et les attitudes dont les Noirs furent l'objet. Le racialisme et les formes de ségrégation en France sont moins marqués qu'en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, ce qui semble valider l'hypothèse de Gary Wilder sur l'« humanisme colonial »². À notre avis, l'apport majeur de ce livre réside dans l'analyse – en partie inspirée par la pensée de Frantz Fanon – de l'articulation entre sexualité, race et politique. Les analyses de l'aversion radicale pour le métissage, dont Pierre-André Taguieff a montré qu'elle est au cœur du racisme, ouvrent ainsi des perspectives pour comprendre notre présent.

« L'obsession sur l'homme noir violent et hypersexué qui menaçait la femme blanche, écrit D. van Galen Last, traduisait le désir de possession de l'homme blanc, sa jalousie sexuelle, son angoisse face à son insécurité sexuelle et sa crainte de perdre la main au plan politique. Les hommes noirs qui possédaient des femmes blanches cesseraient de croire à la supériorité des Blancs et, dans la foulée, d'accepter leur domination. »

Laurent Dornel -

Université de Pau et des pays de l'Adour, ITEM

Gardner (Hall) - *The Failure to Prevent World War I. The Unexpected Armageddon*. - Farnham, Ashgate, 2015 (Military Strategy and Operational Art). VIII + 286 p. Bibliogr. Index.

Hall Gardner, professeur de politique internationale à l'Université américaine de Paris, poursuit sa réflexion sur les

1. Sylvie Laurent, Thierry Leclère (dir.), *De quelle couleur sont les Blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, Paris, La Découverte, 2013.

2. Gary Wilder, *The French Imperial Nation-State. Negritude and Colonial Humanism between the Two World Wars*, Chicago, The University of Chicago Press, 2005.

causes de la première guerre mondiale, engagée dans l'article du même nom paru en 2012 dans *The Ashgate Research Companion to War. Origins and Prevention*. Son ambition est de comprendre, à la suite de l'immense littérature sur la question, comment un conflit local dans les Balkans entre la Serbie et l'Autriche devint une guerre mondiale impliquant la Russie, la France, l'Angleterre, l'Empire ottoman, le Japon et les États-Unis.

C'est à la suite de la première guerre mondiale que se constituèrent les relations internationales comme nouveau champ de recherche académique. Alors qu'elle est l'un de ses objets les plus étudiés, ses causes sont pour H. Gardner paradoxalement les moins bien comprises de l'histoire moderne. Composé de quatorze chapitres, l'ouvrage de retrace depuis la guerre franco-prussienne de 1870 les processus de décisions et les facteurs géopolitiques (alliances) qui furent à l'origine du conflit mondial. La technologie militaire, les facteurs politico-économiques et socio-politiques sont également analysés pour comprendre les choix des décideurs.

Sur le plan théorique, H. Gardner avance que la guerre est la résultante de considérations de politique intérieure et extérieure, dans un processus dynamique entre les menaces (*threat*) et les contre-menaces (*counter-threat*). Pour saisir cette dynamique il propose le concept de « *insecurity-security dialectic* » (*ISD*) qu'il veut une avancée sur le dilemme de sécurité, bien connu de la littérature des relations internationales. Par ce concept il explique comment les prises de décision qui provoquèrent l'élargissement du conflit étaient conditionnées par le mécanisme des alliances et des considérations domestiques impliquant de mauvaises évaluations et mésinterprétations réciproques des décideurs quant à leurs intentions. Ainsi, la dynamique d'encerclement et de contre-encerclement mis en place par l'Allemagne et la France combinée au processus de *misperceptions* des intentions contribua à rendre la guerre plus probable en réduisant le nombre d'options politiques, à mesure qu'augmentaient les tensions sociales, politiques et militaires.

The Failure to Prevent World War I remet en cause la thèse selon laquelle l'hégémonie allemande sur la *Mitteleuropa* serait la cause principale de la guerre, thèse qu'avait défendue Paul Kennedy dans *Rise of the Anglo-German Antagonism* en 1979. Pour H. Gardner, la puissance de la flotte allemande combinée à ses forces militaires

et économiques et la menace qu'elle fait peser sur l'alliance entre l'Angleterre, la France et la Russie, sont des facteurs secondaires. La cause première de la guerre découle de la politique d'alliance et d'encerclement française envers l'Allemagne après le traité « humiliant » de Francfort en 1871 qui vit l'annexion de l'Alsace-Lorraine au profit de la Prusse. Pour les élites françaises mener une politique d'encerclement, à l'image de celle menée par Bismarck, pourrait forcer l'Allemagne à rendre l'Alsace-Lorraine, que les habitants considèrent comme la première « colonie allemande ».

Pour H. Gardner le concept d'*ISD* possède une dimension heuristique supérieure au dilemme de sécurité – traditionnellement utilisé en relations internationales pour expliquer le processus dialectique d'ajustement des politiques extérieures face aux perceptions des menaces extérieures – en cela qu'il permet d'expliquer l'impact de ces menaces sur les politiques extérieures mais aussi intérieures. Il prend également en compte les rivalités politiques et bureaucratiques au sein des États comme des « factions socio-politiques aux idéologies et aux valeurs divergentes, et parfois manipulant les menaces extérieures comme intérieures pour des objectifs domestiques ou internationaux » (p. 13). Son concept d'*ISD* permet de comprendre comment les processus de décision qui menèrent à la première guerre mondiale furent conditionnées par le jeu des alliances et les mauvaises évaluations des capacités réciproques des États. Plus encore, l'analyse des affrontements bureaucratiques quant à l'utilisation des menaces *perçues* intérieures et extérieures amène H. Gardner à considérer qu'il n'y a pas de hiérarchie entre la politique intérieure et extérieure. Dans le cas du premier conflit mondial, les menaces internationales qui impactaient directement les politiques intérieures autrichienne et allemande eurent un impact supérieur aux décisions de Vienne et de Berlin d'entrer en guerre.

L'*ISD* permet à H. Gardner de discuter certaines des explications récentes sur les causes de la première guerre mondiale. Des analyses récentes ont insisté sur la montée d'une Prusse agressive comme l'une des causes premières, fondé sur les plans de guerre allemands de décembre 1912 et septembre 1914 et des interprétations renouvelées du plan Schlieffen. Ces travaux avancent que la décision de Berlin d'entrer en guerre n'est pas due à une peur d'un encerclement par l'alliance entre l'Angleterre, la France et la Russie, mais pour des raisons offensives, ainsi

que réprimer des conflits et consolider ses pouvoirs et son autorité domestique. Dans cette perspective l'ambition de Berlin est d'accroître son hégémonie dans une logique pangermaniste selon le schéma de la Mitteleuropa et de ne pas négliger sa Mittelfrika.

H. Gardner discute cette thèse sur les plans empiriques comme théorique. Pour lui, Berlin s'engage dans une guerre sur deux fronts pour réprimer à la fois les conflits de classes internes et les conflits ethno-nationaux « manipulés », par des puissances étrangères. Pour Berlin, la France, la Russie, la Serbie et l'Angleterre soutiennent à la fois les mouvements sociaux-démocrates, les mouvements ethno-nationalistes, les militants socialistes et anarchistes considérés comme déstabilisateurs.

The *Unexpected Armageddon* est un ouvrage très dense, aux hypothèses riches qui intéressera en priorité les lecteurs ayant une connaissance déjà approfondie du problème des causes de la première guerre mondiale dans la période 1870-1914. À n'en pas douter, il s'imposera comme un livre important, tant par sa capacité de synthèse sur les différentes écoles d'interprétation du conflit que dans sa discussion avec les théories contemporaines des relations internationales.

Benjamin Oudet -

Université de Poitiers, CECOJI

Hirsch (Thomas) - *Le temps des sociétés. D'Émile Durkheim à Marc Bloch.* - Paris, Éditions de l'EHESS, 2016 (En temps & lieux. 67). 472 p. Bibliogr. Index.

De quelle façon une société exprime-t-elle son rapport au temps ? Cette question devient, à juste titre, une préoccupation croissante des sciences sociales et historiques du 21^e siècle. Comment s'articule la relation entre passé et présent ou bien entre présent et futur ? Malgré l'intérêt récent pour le sujet, les conceptualisations des rapports temporels sont loin d'être exhaustives. Au contraire, l'essentiel des publications à ce sujet se réfèrent au canon étroit formé par Reinhart Koselleck, Paul Ricœur et François Hartog. Il est donc important d'apprécier la profondeur de ces débats intellectuels et de préciser les outils analytiques dont nous disposons. Par ailleurs, des recherches fascinantes ont été réalisées, notamment lors de l'émergence de la sociologie en tant que discipline en France.

Entre 1901 et 1945, telle est l'hypothèse de départ du livre de Thomas Hirsch, cet intérêt pour le temps permet de concevoir en France les projets intellectuels qui ont marqué les sciences de l'homme en général (p. 14).

Réalisé en trois parties, le présent ouvrage souhaite retracer l'histoire du débat français autour de la temporalité. Tout d'abord, le temps se forge comme une idée sociale dans un contexte de remise en question de la notion du progrès vers la fin du 19^e siècle. Une fois déconstruite, l'ancienne idée d'un temps progressif et linéaire fait place à une pensée cherchant à ancrer la notion de temps dans les conditions de chaque société. Émile Durkheim est l'initiateur de cette réflexion. Son idée d'un temps social se propage, elle inspire, est reprise et reformulée dans les travaux d'Henri Hubert sur le temps religieux et la temporalisation du sacré. Sans oublier les travaux des philosophes (Henri Bergson, Louis Weber, Henri Berr, Alphonse Chide) qui comprennent nos modalités de penser dans le temps, autrement dit, effectuent une temporalisation des théories de la connaissance.

T. Hirsch se penche ensuite sur l'entre-deux-guerres. Une fois que le débat sur le temps social s'ancre dans le monde académique, les efforts de théorisation se multiplient. L'auteur structure cette deuxième partie autour des recherches de Lucien Lévy-Bruhl, Maurice Halbwachs et Marcel Granet. Il retrace les thèses controversées de Lévy-Bruhl quant aux « sociétés primitives » ainsi que la sociologie du temps développée par Granet dans son étude de la Chine ancienne et d'une temporalité liée étroitement aux fêtes. Puis en France en particulier, les travaux de Halbwachs sur la mémoire collective ont sans doute marqué les sciences sociales. Halbwachs, reprenant les « cadres sociaux » de son mentor Durkheim, les temporalise par l'étude de la mémoire. Avec cette perspective les cadres deviennent le résultat de mémoires collectives qui s'imprègnent ainsi de l'identité des groupes respectifs. Halbwachs, par conséquent, défend l'idée d'un caractère social du temps comme convention propre à chaque groupe.

Finalement, T. Hirsch dédie cinq chapitres à la question de la diffusion de ces approches au temps dans l'ethnologie et l'histoire. Certains ethnologues s'intéressent à une lecture sociologique et temporalisée des mythes des sociétés étudiées. En effet, on trouve dans le champ de l'histoire et notamment chez Marc Bloch et Lucien Febvre un

glissement sémantique par lequel le terme de « changement » prend la place du terme d'« évolution ». En conséquence, la pensée historique s'ouvre d'autant plus à une démarche compréhensive et moins téléologique.

Ce livre touche sans nul doute aux préoccupations académiques les plus récentes. Néanmoins, bien que T. Hirsch souligne que le prisme du temps permet d'appréhender les débats sociologiques, le sujet demeure en marge du livre. Des digressions expliquant minutieusement la fondation des différents instituts ou décrivant les échanges épistolaires entre les chercheurs prennent une place considérable. Il est parfois difficile pour le lecteur de saisir l'enjeu de ces parenthèses pour une conceptualisation du temps. Au final, ces trajectoires personnelles ne permettent pas assez de synthèse et enlèvent la place à une véritable théorisation. Alors que le lecteur aspire à une perspective comparative et analytique, l'ouvrage de T. Hirsch demeure dans la description. Il peut laisser par conséquent le lecteur sur sa faim. Quelles modalités de temps doit-on dégager de ces débats français pour nourrir les recherches d'aujourd'hui ? Répondre à cette question aurait sûrement rehaussé l'intérêt de cette histoire intellectuelle.

Un autre point critique peut être soulevé : le choix de situer cette histoire dans un cadre strictement national. *Die Uhr* de Ljubow Popowa fait la couverture du livre. D'origine russe, ce peintre cubiste a fait partie d'un réseau artistique européen. Il va de soi que cet ancrage transnational n'est pas une particularité à Popowa ou aux peintres. Au contraire, les sociologues étudiés par T. Hirsch ne font pas uniquement partie du cadre national que le livre suggère, mis à part quelques voyages d'acteurs principaux. Halbwachs, pour n'en nommer qu'un, a passé des années à Berlin et à Chicago. Ce choix limite la réelle complexité du débat intellectuel et ne permet pas d'entièrement saisir les origines et la portée des idées étudiées – d'autant qu'il s'agit d'un sujet où se multiplient croisements et circulations.

Finalement, la quasi-absence du contexte politique et social surprend. Dans la première partie du 20^e siècle, l'idée du temps fut débattue intensément dans les administrations et parlements et même le grand public s'y est penché. Les acteurs percevaient bien qu'ils se situaient dans

un monde de plus en plus interconnecté avec un besoin d'harmonisation mondiale de calendrier et d'horaire pour le bon fonctionnement des échanges de personnes et de biens.

Malgré ces réserves, il est à souligner que T. Hirsch a su dépoussiérer un débat intellectuel captivant et contribue à susciter l'intérêt pour les questions de temporalités. Ce livre est donc à saluer pour son caractère novateur et intéressera un public spécialisé dans l'histoire intellectuelle de la sociologie française.

Félix Krawatzek –
Université d'Oxford

Berthezène (Clarisse), Vinel (Jean-Christian), dir.
– *Conservatismes en mouvement. Une approche transnationale au XX^e siècle.* – Paris, Éditions de l'EHESS, 2016 (En temps & lieux. 64). 464 p. Index.

Il existe un déséquilibre important au sein de la science politique française entre les recherches académiques sur les droites et celles sur les gauches. Plus précisément, peu d'études sont consacrées à la pensée conservatrice ou aux mouvements politiques en faisant la promotion. Clarisse Berthezène et Jean-Christian Vinel contribuent à combler cet angle mort de la recherche dans l'ouvrage ici chroniqué. Fruit d'un séminaire tenu à l'EHESS, il rassemble seize contributions – principalement d'historiens et d'anglicistes – qui renouvellent l'historiographie sur le conservatisme en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Les directeurs de l'ouvrage se confrontent dès l'introduction au problème de définition que pose le label « conservatisme ». Celui-ci renvoie, en effet, à trois dimensions distinctes : un état d'esprit face au changement et au risque, une idéologie forgée en réaction à la Révolution française, et une position relative sur un axe partisan gauche/droite. Contrairement à ce que laisse présager le titre de l'ouvrage, la dimension transnationale est réduite à la portion congrue (deux chapitres) par rapport à l'histoire comparée (quatre chapitres), aux études de cas sur le Royaume-Uni (cinq chapitres), la France (trois chapitres) et les États-Unis (deux chapitres). Le fil conducteur de l'ouvrage est présenté dès l'introduction : le conservatisme au 20^e siècle se caractérise par sa profonde transformation avec l'intégration d'idées nouvelles comme le néolibéralisme et de conceptions élaborées directement en réaction à l'évolution des sociétés

après les années 1960-1970. Selon les codirecteurs de l'ouvrage, il faut voir la « révolution conservatrice » des années 1980 moins comme l'aboutissement logique d'un conservatisme burkéen (doctrine de la prudence et de la tempérance) que comme une rupture actant le triomphe du néolibéralisme et d'une forme de populisme.

La première partie traite des genèses intellectuelles du conservatisme au 20^e siècle. Le conservatisme britannique a connu une profonde mutation – à l'initiative de sa frange libertarienne – avec le remplacement d'Edmund Burke comme figure tutélaire par les penseurs des Lumières écossaises Adam Smith et David Hume. Ces derniers ont fait l'objet d'une relecture sélective et ont été mobilisés afin de constituer un blanc-seing à la politique libérale de Margaret Thatcher. Une autre contribution rappelle à quel point le parti conservateur britannique s'est associé tardivement aux idées de coupes budgétaires et de remise en cause de l'État-providence. L'interventionnisme de l'État en matière sociale faisait en fait l'objet d'un consensus transpartisan avant que les conceptions ne se polarisent à partir des années 1970.

La deuxième partie traite des mobilisations des conservateurs sur le terrain économique. L'étude du cas anglais met au jour l'évolution des conservateurs sur la fiscalité, de l'acceptation de la redistribution sur la compétitivité jusqu'en 1964, à la promotion d'une « *opportunity society* » (contre l'égalitarisme du parti travailliste) qui restera lettre morte jusqu'à l'arrivée de Thatcher au pouvoir. Les mobilisations antifiscales en France et aux États-Unis, si elles ont existé concomitamment, ont rencontré un plus grand succès dans ce dernier pays en raison de leur caractère moins sectoriel que les mobilisations des artisans et des commerçants français. Les deux chapitres qui traitent du cas français apparaissent en décalage par rapport aux autres, car ils décrivent l'individualisation des relations de travail et la transformation des politiques agricoles en faisant l'économie d'une histoire des réseaux conservateurs ayant accompagné ces mutations.

La troisième partie traite des nouvelles formes que le conservatisme revêt à la fin du siècle. La contribution de l'historien britannique Robert Mason est centrale pour cet ouvrage, car elle dévoile la circulation transatlantique d'une

stratégie partisane. Les positions modérées du parti conservateur britannique sur les questions économiques et sociales servirent de référence aux républicains favorables à une modération de la ligne anti-New Deal du Grand Old Party pour reconquérir des voix. L'histoire comparée des deux pays fait apparaître un phénomène commun dans les années 1960 : l'émergence d'hommes politiques populistes aux marges des grands partis mettant les questions raciales ou d'immigration au cœur de l'agenda politique (George Wallace aux États-Unis et Enoch Powell au Royaume-Uni). L'historiographie du conservatisme américain fait la part belle aux études historiques « par en bas » et rend compte de l'évolution du mouvement conservateur américain depuis ses débuts balbutiants en tant que fer de lance dans l'opposition au New Deal à son apogée avec l'élection de Ronald Reagan. Celle-ci marque de son sceau l'alliance entre plusieurs mouvements militants (néolibéraux, conservateurs religieux, néoconservateurs) qui souhaitaient rompre à la fois avec le consensus économique d'après-guerre et avec la contre-culture qui émerge dans les années 1960.

La quatrième partie porte sur les mobilisations autour des « briques élémentaires qui constituent le conservatisme » (p. 18), c'est-à-dire la mobilisation autour des enjeux religieux et de société. L'analyse historique comparée permet de constater qu'alors que le Conseil constitutionnel français a jugé le Parlement souverain sur la question de l'avortement, la question a fait l'objet d'une lutte juridique depuis les années 1970 aux États-Unis alors que les conservateurs assuraient leur assise sur la Cour suprême américaine à travers la nomination de juges fidèles à une lecture stricte de la constitution. Le sort du conservatisme religieux est quant à lui très différent entre le Royaume-Uni et les États-Unis : l'influence et le poids électoral de la droite religieuse sont bien moindres dans le premier pays à la religiosité plus faible qu'aux États-Unis. C. Berthezène pointe quant à elle les spécificités d'un véritable féminisme conservateur au Royaume-Uni dans le sillage du parti conservateur. Celui-ci repose sur l'extension des vertus domestiques de la *housewife* dans la sphère publique, notamment dans la vie associative et politique locale.

La richesse des sources mobilisées, la diversité des terrains abordés et des angles d'analyse (histoire intellectuelle, histoire sociale, histoire comparée, histoire par en bas...) dans cet ouvrage collectif comblent un vide historiographique

évident. À la fin de la lecture, plusieurs éléments saillants ressortent de ces études : si le conservatisme s'est radicalisé au cours du 20^e siècle pour s'enrichir de multiples influences, il n'a pas connu la même évolution dans les trois pays. Il s'est développé dans toutes ses dimensions aux États-Unis à travers une large coalition connectée au parti républicain. Le conservatisme britannique de la seconde moitié du 20^e siècle se caractérise quant à lui par sa dimension économique. En revanche, l'absence de chapitres traitant spécifiquement de l'évolution du conservatisme français, que ce soit dans sa dimension intellectuelle ou politique, est un manque important de l'ouvrage alors que la droite subit pourtant l'influence conjointe d'un néolibéralisme conservateur à l'américaine, et celle de la Nouvelle Droite et de ses vues sur l'immigration. Par ailleurs, l'ouvrage souffre d'une hétérogénéité dans l'originalité et la pertinence des contributions : certaines sont le fruit de travaux antérieurs, d'autres apparaissent éloignées du conservatisme à proprement parler. On peut ainsi s'étonner de la présence d'une contribution entière consacrée à la naissance du néolibéralisme dans les années 1930 dans la première partie sur les « Genèses intellectuelles » du conservatisme. L'association entre le conservatisme et le néolibéralisme ne fait pas toujours ici l'objet d'une réflexion critique. Même si ces deux familles intellectuelles nouèrent des alliances, les travaux de Sébastien Caré ont clairement montré les vives tensions entre elles¹. On peut également être déçu par le fait que la promesse transnationale figurant dans le sous-titre du livre ne soit que partiellement tenue, la plupart des contributions notant « qu'il n'y a pas de transfert de modèle » (p. 407) d'un pays à l'autre. Cela n'est sans doute pas imputable aux chercheurs mais au caractère malléable du conservatisme, dont les avatars s'inscrivent dans des traditions nationales distinctes.

C. Berthezène et J.-C. Vinel ont eu le grand mérite, avec cet ouvrage, d'avancer de nouvelles perspectives de recherche sur un objet trop peu étudié en France en s'ouvrant aux apports de chercheurs anglo-américains.

Kevin Brookes –
Sciences Po Grenoble, PACTE

Louis (Marieke) – *Qu'est-ce qu'une bonne représentation ? L'Organisation internationale du travail de 1919 à nos jours*. Préface de Guillaume Devin.. – Paris, Dalloz, 2016 (Nouvelle bibliothèque de thèses. Science politique). 464 p. Cartes. Figures. Annexes. Bibliogr. Index.

Marieke Louis propose dans cet ouvrage, tiré de sa thèse de doctorat en science politique, un regard particulièrement original et stimulant sur l'Organisation internationale du travail (OIT). Son objet d'étude porte sur la façon dont la représentativité de l'OIT a été pensée, mise en forme et revue dans des contextes socio-historiques différents. La question est d'autant plus pertinente que l'OIT se distingue d'autres organisations internationales, depuis sa création en 1919, par sa composition tripartite : y siègent des représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs. Dès sa fondation, l'OIT a également contribué à donner corps, sur le plan juridique et politique, à la question de la représentativité puisqu'ont été appelés à y participer les représentants des organisations « les plus représentatives » des travailleurs ou des employeurs d'un pays concerné ; ce qui a participé à produire cette catégorie dans des contextes nationaux parfois marqués par un pluralisme au sein du mouvement ouvrier.

M. Louis étudie la représentativité comme une catégorie distinctive au travers de laquelle l'OIT énonce sa différence et sa légitimité, mais aussi comme une catégorie pratique qui contribue à faire exister des acteurs, à commencer par les représentants des employeurs conduits à se penser, dans ce cadre, comme un groupe unifié. Adoptant une perspective socio-historique, elle revient sur les différents arrangements qui ont été réalisés au sein de l'OIT pour dire et faire exister une représentativité produite par des acteurs aux traditions différentes (diplomates, responsables politiques, syndicalistes, employeurs). Construite de façon thématique, la démonstration menée dans l'ouvrage apporte des éclairages passionnants sur des enjeux récurrents au sein de l'organisation.

Le premier concerne le choix même du tripartisme. Sur cette « construction du jeu » (chapitre 1), M. Louis revient sur les débats qui ont déterminé en 1919 la façon de structurer ce tripartisme. Pour une partie des représentants

1. Sébastien Caré, *Les libertariens aux États-Unis. Sociologie d'un mouvement a-social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

ouvriers, en particulier européens, marqués par l'expérience de la première guerre mondiale et une économie de guerre qui a été, comme en France, un moment d'intervention étatique dans le monde du travail, la présence des gouvernements est pensée comme la condition même pour qu'une législation internationale du travail puisse exister. Pour d'autres, comme le président de l'American federation of labor (AFL), Samuel Gompers, le tripartisme n'a pas lieu d'être et c'est une représentation bipartite qu'il faut organiser : travailleurs et employeurs. Le choix qui est finalement entériné (et qui perdure aujourd'hui encore) d'un tripartisme inégalitaire (deux représentants des gouvernements, un des travailleurs, un des employeurs par pays membre) contribue à faire exister des groupes au sein de l'OIT, fonctionnant en tant que tels : ce qui, d'un côté, vient renforcer la structuration du mouvement syndical au niveau international pose problème, au contraire, à un patronat peu coordonné. Un autre enjeu, soulevé dès l'entre-deux-guerres et plus encore après 1945, est celui qui oppose une conception de la représentation à l'OIT comme universelle – il faut que le maximum d'États en soient membres pour étendre la législation du travail – à une conception valorisant l'adhésion au tripartisme, c'est-à-dire le fait qu'existent au sein des États membres un système de relations professionnelles fondé sur l'autonomie des acteurs, la négociation et le respect des libertés syndicales. Ces débats sur la « sélection des joueurs » – très prégnants par rapport à l'adhésion de l'URSS ou dans la période contemporaine de la Chine – sont un bon révélateur des fondements idéologiques de la représentation au sein de l'OIT. Ils rendent compte également des arrangements pratiques qui s'opèrent dans une organisation soucieuse d'éviter les conflits.

D'autres questions contribuent à produire en actes la représentativité sur laquelle entend reposer l'institution : celle de la représentation de certains secteurs d'activités, à commencer par le monde agricole exclu dès 1919 de l'OIT ; celle de la représentation de mouvements associatifs (collectifs, organisations non gouvernementales) qui prennent aujourd'hui en charge l'organisation des travailleurs de l'économie informelle dans les pays du Sud (l'exemple des travailleuses domestiques étant ici particulièrement intéressant). La représentativité de l'OIT est ainsi dite en étant confrontée aux difficultés d'inclure « les marges du tripartisme » (chapitre 4) : des marges qui

mettent en cause l'efficacité même de l'institution lorsqu'il s'agit du pouvoir des multinationales qui ont les ressources pour échapper aux législations nationales (la question est alors de savoir si les « bons » acteurs sont représentés du côté patronal) ; des marges qui interrogent également la représentation effective d'une large partie des travailleurs (et c'est alors l'assise des syndicats qui est questionnée).

Très riche, très solidement étayé, cet ouvrage relève le beau défi d'intéresser aussi bien les spécialistes de relations internationales que ceux du syndicalisme, tout en apportant une contribution majeure à la réflexion sociologique sur les façons d'appréhender les enjeux de représentativité.

Sophie Bérout -

Université Lyon II, TRIANGLE

Pelletier (Philippe) - *La critique du productivisme dans les années 1930. Mythe et réalités.* - Paris,

Éditions Noir et Rouge, 2016. 184 p. Bibliogr.

Écrit par un géographe anarchiste et édité par une maison d'édition se déclarant elle aussi libertaire, cet ouvrage s'adresse en premier lieu à un public sympathisant de cette mouvance. Son objectif principal consiste ainsi à marquer les distances entre la pensée anarchiste et ce que l'auteur appelle « l'écologisme ». Plus précisément, en soulignant d'une part la contribution du groupe de l'Ordre nouveau – un groupe de jeunes intellectuels dits « non conformistes » et actif durant l'entre-deux-guerres, à ne pas confondre avec le mouvement d'extrême droite éponyme créé en 1969 – à la pensée écologiste, d'autre part les connexions entre ce groupe et le fascisme, il entreprend de fournir une contre-histoire critique de l'écologie politique.

Après un premier chapitre consacré à poser les bases de son argumentation – ce qui passe alors par une définition critique des termes « écologisme » et « productivisme », et par une rapide présentation du positionnement politique de l'Ordre nouveau, à partir de la notion de « champ magnétique » du fascisme – l'auteur entreprend de déployer plus longuement celle-ci. Il commence par faire le portrait biographique et intellectuel des principaux acteurs de l'Ordre nouveau (marqués pour la plupart par le spiritualisme chrétien et le personnalisme) et aborde leurs relations avec des revues comme *Esprit* et *Plans*. Il s'arrête ensuite plus précisément sur la pensée de

ces intellectuels – telle qu'on peut la reconstituer à travers des ouvrages comme *Décadence de la nation française* de Robert Aron et Arnaud Tandiou, ou encore dans les manifestes successifs de l'Ordre nouveau. Cherchant à resituer cette pensée dans une contextualisation plus large, l'auteur évoque également les débats autour du « productivisme » au sein du mouvement des conseils ouvriers italiens. Dans le chapitre suivant, l'auteur revient sur un texte central pour son argumentation, publié dans la revue de l'Ordre nouveau à l'automne 1933 sous le titre de *Lettre à Adolf Hitler*. Ce texte explicite en effet une convergence de vue avec certaines idées national-socialistes. Dans la même optique, Ph. Pelletier évoque l'épisode du Congrès italo-français d'études corporatives (1935), auquel participe de nombreux représentants du courant personnaliste français, dont Emmanuel Mounier pour la revue *Esprit* – laquelle se réjouit à cette époque de l'existence d'une « aile vivante et audacieuse, radicalement anticapitaliste, et audacieusement constructive » au sein du Parti national fasciste. En résumant les principaux thèmes de la critique du « productivisme » telle qu'elle s'exprime dans l'Ordre nouveau, le chapitre suivant fournit une belle illustration d'un système de pensée opposant l'esprit à la matière, la morale à l'argent, les corporations au gigantisme industriel, etc. Le dernier chapitre enfin traite de la reconversion, après la fin de la seconde guerre mondiale, de certains acteurs du courant anticonformiste dans « l'écologie politique », en s'intéressant plus particulièrement à Ecoropa et au Club de Rome.

Cet ouvrage présente ainsi l'intérêt de rappeler que l'inquiétude pour les questions d'écologie et d'environnement n'a rien d'inédit et traverse dans l'histoire le spectre politique. Il existe une critique « de droite » des dégradations du système productif sur l'environnement, qui puise ses sources d'indignation dans la vision chrétienne de la position de l'homme dans le monde. Ce livre participe également d'une réflexion salutaire sur les limites et possibles confusions politiques résidant dans l'emploi de notions comme celle d'« antiproduktivisme » et de mots d'ordre comme celui de la « frugalité ». Pour autant, il laisse quelques regrets. La série de biographies individuelles proposée dans le premier chapitre ne permet guère de saisir les mécanismes au principe de la variété des parcours et revirements politiques successifs des uns et des autres. Elle ne permet guère non plus d'apprécier le rôle

joué par les idées exprimées à propos du « productivisme » dans ces parcours politiques – par rapport à d'autres facteurs comme les sociabilités, stratégies, héritages politiques familiaux, etc. Si l'argumentation peine également parfois à convaincre, c'est que l'auteur, alors qu'il laisse entendre à plusieurs reprises une affinité entre les positions de l'Ordre nouveau et les discours écologistes post-soixante-huitard, se contente sur ce point de formules vagues telles que « on croirait entendre... ».

Alors que des auteurs se réclamant de la critique « anti-industrielle » expliquent que la récupération de la notion de « progrès » par les idéologues du capitalisme devrait inciter les révolutionnaires à l'abandonner, Ph. Pelletier recourt au même type d'argument mais dans une optique inverse : il fait comme si les origines de la critique du « productivisme » dans les années 1930 étaient naturellement compromettantes pour tous ceux qui se réclament aujourd'hui « anti-productivistes ». Ces deux prises de positions issues de fractions concurrentes au sein du mouvement libertaire contemporain nous semblent trouver leur limite dans le fait d'omettre une série de questions qui sont à la fois scientifiques et politiques : que dire de l'usage de notions similaires par des représentants de courants idéologiques opposés ? Implique-t-il toujours un même « système de pensée » ? Sous quelles conditions sociales et historiques la confusion permise par cette affinité idéologique favorise-t-elle des revirements politiques ?

Éric Brun -

Université Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS

Berstein (Serge), Thomas (Jean-Paul), dir. - *Le PSF. Un parti de masse à droite (1936-1940)*. Préface de Jean-Noël Jeanneney.. - Paris, CNRS Éditions, 2016. 352 p.

Tel le rocher de Sisyphe, la controverse historiographique sur l'existence d'un fascisme français semble vouée à perpétuer le même mouvement. Aux livres et aux articles défendant l'idée d'une « France des années 1930 allergique au fascisme » (S. Bernstein) se succèdent les écrits de ceux qui entendent démontrer le contraire. La longévité de cette controverse – désormais vieille de plus de six décennies – doit largement au fait que les opposants à la thèse « classique » de René Rémond dans *Les droites en*

France (1954) ont partagé avec l'historien des droites françaises une même approche : entre l'affirmation de l'existence d'un fascisme français ou, au contraire, sa négation, il s'est agi, dans les deux cas, d'opposer une typologie à une autre – même ce constat ne saurait conduire à renvoyer dos à dos les deux camps, les travaux de Zeev Sternhell ayant mis en évidence la prégnance d'une « quatrième » droite nationaliste et xénophobe, comme avait fini par l'admettre René Rémond lui-même dans un entretien donné au *Figaro* (6 octobre 2005) dix-huit mois avant sa mort.

Le débat a déjà été abordé, entre autres, par Pierre Milza dans *Fascisme français. Passé et présent* (1987), Zeev Sternhell dans *Ni droite, ni gauche, l'idéologie fasciste en France* (1983) ou encore Brian Jenkins dans *France in the Era of Fascism. Essays on the French Authoritarian Right* (2006). Il s'est beaucoup cristallisé autour des Croix-de-Feu du lieutenant-colonel de La Rocque, et plus tard, autour du Parti social français (PSF), afin de savoir s'ils pouvaient être légitimement étiquetés comme « fascistes ». Le livre collectif dirigé par Serge Bernstein et Jean-Paul Thomas *Sur le PSF*, publication des actes du colloque organisé en janvier 2014 par le Centre d'histoire de Sciences Po, ne déroge nullement à cette problématique. Au-delà des approches thématiques, la plupart des contributeurs du livre défendent l'idée selon laquelle le PSF, par ses fondements idéologiques et sociaux, ne saurait être rattaché au « fascisme ». En ouverture du livre, Jean-Noël Jeanneney considère que « l'extension du domaine du fascisme jusqu'au PSF » résulte d'un « effet de rémanence rétinienne » puisant dans la « simplicité binaire » des combats politiques post-6 février 1934 (p. 8).

Le sous-titre – *Un parti de masse à droite* – résume la tonalité du livre, en même temps qu'il souligne les différences d'appréciations sur l'identité de ce parti. Parti de masse à droite ; néobonapartiste ; à la droite de la démocratie chrétienne ; préfigurateur du RPF par l'élan modernisateur et la volonté de rassemblement national ; amalgame improbable de parti conservateur sur le plan de l'idéologie et de parti socialiste/communiste s'agissant de son organisation... Définir le PSF est une entreprise intellectuelle visiblement délicate. Cela d'autant que ses dirigeants ont su faire preuve d'étonnantes contorsions idéologiques. À la lecture des différentes contributions, il est possible d'envisager ce parti comme à

la fois moderne et archaïque ; hostile au laissez-faire économique de la droite classique et farouchement opposé à l'intervention de l'État dans l'économie ; jouant – tardivement – le jeu des élections tout en rejetant ce que La Rocque nommait, dans *Service public*, « l'électoratisme » (« cette déformation trop souvent répandue qui voit dans les verdicts du suffrage universel un but supérieur », cité p. 96) ; favorable au vote des femmes mais aussi au vote familial ; parti antisystème s'attirant les faveurs des élites établies ; récusant l'antisémitisme tout en abritant de puissantes fédérations antisémites (Lorraine et Algérie) ; ayant influencé le régime de Vichy (qui fera sienne la devise du PSF : travail, famille, patrie) tout en restant éloigné des allées du pouvoir, du moins pour La Rocque. Bref, un « parti attrape-tout », mais pas d'extrême droite – « contresens polémique et instrumental », selon Jean-Paul Thomas (p. 79) – et encore moins fasciste. Les dirigeants du PSF affichaient toutefois un « ni droite, ni gauche » fondé sur le rejet des partis établis et la mystique d'une union entre les classes. Le parti disposait de troupes de choc et d'un insigne hérité des Croix-de-Feu – un crâne barré de deux épées – semblable à celui de la SS. Le culte du chef était présent et La Rocque régnait sans partage dans le parti. Celui-ci faisait l'éloge de l'économie corporatiste. Le parti organisait des distributions alimentaires aux plus démunis et a suscité la création de syndicats « maison » pour lutter pied à pied contre les syndicats « marxistes » dans les entreprises. Dans ce dédale d'opinions, que penser de La Rocque ? Faut-il voir en lui un épigone du *Caudillo* ou un précurseur du gaullisme ? Bien qu'ayant des positions assez avancées en matière de stratégie militaire (p. 243-260), on peut se demander si le *leader* du PSF n'envisageait pas, au fond, la politique sous la forme d'une ligne Maginot, consistant à défendre et renforcer ses positions, là où la politique est davantage affaire de « coups », de ruptures, de mouvement, etc. On peut le mesurer à la manière dont il a été littéralement pris de court par le lancement du Front de la liberté par Doriot en mars 1937. Dans les semaines qui suivirent, il s'en fallut de peu que le PSF perde une grande partie de son influence au sein des droites au profit du PPF. Le salut de La Rocque doit beaucoup au refus – tardif – des dirigeants du Parti démocrate-populaire et de l'Alliance républicaine de joindre leurs troupes à ce projet de rassemblement. Mais rien de cela ne

permet de tirer une conclusion sur son identité politique.

Alors, effet de rémanence rétinienne ou, au contraire, myopie de la part de quelques historiens français ? On peut se demander, à la lecture de l'ouvrage, si l'enjeu ne serait pas de sortir des enjeux de classement que porte en héritage l'historiographie du fascisme français comme le proposait déjà Michel Dobry dans *Le mythe de l'allergie française au fascisme* (2002). Le travail d'un historien des religions n'est pas de juger quel fut « bon » catholique et quel fut hérétique, mais plutôt de retracer les définitions sociales de la croyance légitime et, partant, de la déviance religieuse pour aborder les luttes pour la « vraie foi ». De même, l'enjeu et la problématique de recherche sur les partis politiques ne sont pas d'affirmer, ou d'infirmer, que tel dirigeant est « authentiquement socialiste », « libéral », ou encore un « opportuniste sans idées », étant entendu que ces dénominations sont avant tout des notions qui permettent aux acteurs de *situer* et de *se situer* au sein de cet espace. Il serait sans doute préférable de considérer l'identité politique non comme une essence – *i.e.* la nature profonde d'un dirigeant politique – mais davantage comme un territoire aux frontières mouvantes, sans cesse disputées et souvent remaniées. C'est en tout cas le sentiment que donne la lecture de ces différentes contributions.

Quoi qu'il en soit, on ne peut que partager un point clé de la conclusion du livre : « tout cela est l'occasion de souligner l'ampleur des recherches qui restent à mener pour connaître la réalité du PSF » (p. 335). Beaucoup reste à faire, effectivement. Sous réserve, toutefois, de remettre en lumière les nombreux travaux de l'école anglo-saxonne (Sean Kennedy, Geoff Read, Samuel Kalman, Samuel Goodfellow, Kevin Passmore, Chris Millington et, en France, ceux de Didier Leschi), fort regrettablement absents de l'ouvrage.

Laurent Kestel –
Université Lyon 2

Michel (Johann) – *Devenir descendant d'esclave.*
Enquête sur les régimes mémoriels. Préface de
Jean-Luc Bonniol. – Rennes, Presses Universitaires de
Rennes, 2015 (Res Publica). 290 p. Bibliogr. Index.

Avec *Devenir descendant d'esclave*, Johann Michel prolonge et complète ses travaux précédents consacrés à l'analyse de

l'évolution historique des « régimes mémoriels ». Ce livre-ci se distingue toutefois par le recours à une solide enquête de terrain, réalisée auprès d'une quarantaine d'acteurs des mobilisations mémorielles et des politiques de mémoire liées à l'esclavage en France. Cet appareil sociologique de première main se complète d'une plongée dans diverses archives publiques et associatives, ainsi que de plusieurs observations participantes des commémorations organisées chaque 23 mai à Saint-Denis par l'association CM98. Pour les périodes plus anciennes (commémorations du 19^e siècle et de l'après-guerre...) et les dynamiques plus spécifiques des mémoires collectives antillaises, l'auteur se réfère à une littérature historique et anthropologique déjà bien développée (C. Chivallon, M. Giraud, J.-L. Bonniol, M. Cottias, M.-J. Jolivet, F. Vergès).

Travaillant en politiste, J. Michel offre avec ce livre une analyse parfaitement étayée d'un processus d'action publique – les transformations de la politique de mémoire nationale de l'esclavage – dont il éclaire les facteurs et les cadrages. Il ne néglige pas, toutefois, de rapporter ses réflexions à un cadre théorique plus large, d'inspiration pragmatiste (le dernier chapitre, consacré aux rituels du 23 mai, en témoigne plus particulièrement), visant à mettre au clair les « conditions de production, d'autonomisation et de transformation des configurations du sens de l'action » (p. 10). L'absence d'enfermement théorique ou méthodologique qui caractérise l'ouvrage, la plasticité disciplinaire raisonnée de son auteur, fondent à nos yeux la richesse de ce travail. Elles encouragent une vision véritablement panoptique des enjeux étudiés et notamment des variables explicatives à prendre en compte (circulation des idées, activismes collectifs et individuels, effets d'institution, fenêtres d'opportunités politiques, etc.) sans en négliger aucune *a priori*. Il en résulte une approche particulièrement dynamique des configurations de sens (ici des « grammaires mémorielles »), dont on perçoit bien ce qu'elles doivent aux différents acteurs, et à quel point elles peuvent se révéler instables ou contestées. L'étude particulière des commémorations de l'abolition de l'esclavage en 1998 (chap. 3) et de la loi Taubira de 2001, « loi mémorielle » qui a reconnu l'esclavage comme « crime contre l'humanité » (chap. 6), est instructive sur ce point. Prenant ses distances avec les débats normatifs qui ont animé les milieux historiens, l'auteur y décompose la

mémoire officielle en train de se faire, en explore les coulisses, observe les allers-retours entre visions concurrentes, la multiplicité des forces en jeu, les arrangements provisoires, momentanés, auxquels elles aboutissent, avant que s'établissent de nouveaux équilibres. C'est ainsi que la parole de consécration étatique passe, tour à tour, de la valorisation prudente des rebelles « de couleur » (Toussaint Louverture, Louis Delgrès, les « Marons ») au « devoir de mémoire » dû aux descendants d'esclaves (régime « victimo-mémoriel »), avant de s'en retourner au refus de la « repentance » et à l'exaltation plus traditionnelle de la grandeur de la nation (régime mémoriel « abolitionniste »). Depuis les années 1990, ces régimes s'entremêlent plutôt qu'ils se remplacent, et sur ce point J. Michel accepte sans difficulté de faire évoluer ses visions précédentes plus restrictives. De même introduit-il dans son modèle un « régime mémoriel anticolonialiste » auparavant négligé.

Si pratiquement rien n'est oublié des étapes et des producteurs de ce chemin (la place des producteurs culturels, notamment les musées, fait peut-être exception), si une distance critique raisonnable aux acteurs est maintenue, une attention particulière est néanmoins prêté aux entrepreneurs de mémoire du Comité Marche 1998 (chap. 4). C'est avec ces derniers que l'enquête sociologique se fait la plus dense et la plus informative, au prix d'un déséquilibre frustrant vis-à-vis de certains concurrents (notamment le CRAN), mais avec l'avantage d'une mise en lumière très instructive des trajectoires personnelles et collectives qui ont mené ces militants antillais des luttes anticoloniales et autonomistes des années 1970 aux enjeux mémoriels des années 1990, soulignant l'étape cruciale qu'a constitué la migration, puis la création de réseaux dans l'activisme étudiant, enfin l'installation durable en métropole, souvent dans des emplois intellectuels, trajectoire qui a finalement alimenté une démarche d'introspection identitaire à la fois individuelle et collective. Les idées circulent certes, mais elles ne cheminent jamais seules. J. Michel donne à voir les acteurs qui les portent, dont les propriétés particulières s'ajoutent aux diverses conditions de félicité politique qui ont fait le succès de la catégorie de « descendant d'esclave ».

Renaud Hourcade –
Université Rennes 1, CRAPE

Rosental (Paul-André) – *Destins de l'eugénisme*. –

Paris, Seuil, 2016 (La librairie du XXI^e siècle). 574 p.

Illustrations. Figures. Annexe. Abréviations.

Comment une expérience ouvertement eugéniste a-t-elle pu voir le jour en France, un pays considéré comme relativement étanche à cette doctrine biologique déterministe qui hiérarchise les individus et les groupes ? Comment a-t-elle pu perdurer pendant plus d'un demi-siècle, des années 1920 au milieu des années 1980, alors même que la révélation des crimes nazis a disqualifié tout projet de cette nature ? Et au cours de cette période, d'ailleurs, les responsables politiques français ne sont-ils pas animés avant tout par des préoccupations natalistes assez éloignées de l'eugénisme, plutôt malthusien, des Anglo-Saxons ? C'est à ces questions que se confronte P.-A. Rosental après avoir découvert, dans les archives de l'Institut national d'études démographiques (Ined), une affiche vantant les mérites des Jardins Ungemach de Strasbourg, une « œuvre à visées eugénésiques » qui aide « les familles intéressantes à se développer plus rapidement que les autres » et promet d'améliorer, en leur sein, la natalité, la santé, la vigueur et l'hygiène. Si la plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire de cette résidence-modèle, il s'agit là du « terrain » de l'auteur, non de son « objet » (p. 30), qui consiste en fait, à travers cette expérimentation locale remarquable, à retracer l'histoire souterraine de l'eugénisme français. Le parti pris est donc ici celui de la micro-histoire, à laquelle Carlo Ginzburg et Giovanni Levi ont donné ses lettres de noblesse : rechercher dans une « anomalie généralisatrice » – selon le mot de Ginzburg – les éléments qui non seulement donnent à voir, mais aussi éclairent un ensemble plus vaste de pratiques et de réflexions. Et c'est là, du reste, une des grandes réussites de ce livre qui mobilise une large palette de méthodes d'enquête (analyse biographique, prosopographique, lexicographique) au service d'une thèse forte : l'existence, en France, d'un eugénisme « à bas bruit », assez ductile pour survivre au discrédit qui le frappe et irriguer, d'hier à aujourd'hui, tout un ensemble de savoirs et de politiques.

Les trois premières parties du livre sont centrées sur l'expérience singulière des Jardins Ungemach, lesquels doivent leur nom à l'industriel et philanthrope alsacien qui les finance. Le projet lui est soufflé en réalité par l'un de ses collaborateurs, Alfred Dachert, dont l'auteur

retrace minutieusement l'itinéraire et dont il analyse les textes, en particulier son œuvre littéraire, car, explique-t-il, « les Jardins Ungemach constituent un cas remarquable [...] en ce qu'ils sont le produit d'un modèle cohérent entièrement conçu sous une forme poétique » (p. 163). P.-A. Rosental examine alors les propriétés sociales de Dachert, un homme empêché par son père de faire des études supérieures mais polyglotte et curieux de tout, un homme d'affaires avisé et fortuné doublé d'un lecteur insatiable, bref, un « franc-tireur » emblématique, selon l'auteur, de cette « fraction dominée de l'élite savante » qui, en France comme ailleurs, a pu être séduite par l'eugénisme (p. 185). Mais c'est par l'étude de la production poétique et dramaturgique d'Abel Ruffenach – *alias* Alfred Dachert – que P.-A. Rosental reconstitue la genèse intellectuelle du projet strasbourgeois et la *Weltanschauung* de son promoteur. Polygraphe, Dachert laisse en effet une œuvre imposante, pétrie de considérations scientifiques et philosophiques, un « bricolage mental » duquel se dégagent les principes et convictions qui guideront son action : la crainte de la dégénérescence, le poids écrasant de l'hérédité, la responsabilité à l'égard des générations futures ou encore la nécessité d'encourager l'évolution humaine, soit les composants essentiels du *credo* eugéniste. Car ce n'est pas tant comme poète ou dramaturge que se fera connaître cet « Ibsen alsacien » (p. 194), mais davantage par son rôle de concepteur, puis de directeur d'un véritable « laboratoire humain » (p. 124). De fait, la cité Ungemach que conçoit Dachert n'est pas destinée aux plus démunis ni aux victimes de la pénurie de logements : elle cible les familles appartenant à l'élite des classes populaires ou à la petite classe moyenne, considérées comme les souches les plus utiles et les plus saines. Et encore ces familles doivent-elles être « scientifiquement » sélectionnées : des visites inopinées au domicile des candidats et un questionnaire très détaillé sont censés établir quelles sont les intentions des couples et mesurer, au moyen d'indicateurs précis, leur « potentiel de fécondité » (p. 53) ainsi que la « valeur » de leur future progéniture. À l'issue de ce « triage », les ménages les plus prometteurs sont alors recrutés par Dachert et, à la condition expresse de procréer, ils restent locataires d'un pavillon spacieux, implanté dans un lotissement verdoyant conçu

pour « protéger la sérénité des géniteurs » (p. 61).

Cette expérience, souligne P.-A. Rosental, ne relève nullement du paternalisme d'entreprise et s'apparente en réalité à une « politique semi-publique » (p. 67), dont les autorités connaissent fort bien les tenants et aboutissants. Et pour cause : des représentants des pouvoirs publics siègent dans les instances dirigeantes de la fondation Ungemach, où ils sont pleinement informés à la fois des intentions de Dachert et des méthodes auxquelles il recourt – sélection et surveillance des résidents. Mais, selon l'auteur, un tel dispositif est à l'origine tout à fait acceptable car il entre en résonance avec d'autres initiatives locales en matière de politique de logement, inspirées tantôt du « natalisme », tantôt de l'hygiénisme ou du familialisme. L'« énigme », en revanche, réside dans la « longévité » de cette expérimentation ou, plus exactement, sa rémanence : comment expliquer, en effet, le maintien des Jardins Ungemach tandis que sont peu à peu remises en cause les conditions sociales, politiques et scientifiques qui ont permis le démarrage de l'expérience ? La réponse de P.-A. Rosental passe tout d'abord, dans la troisième partie du livre, par l'étude des « dynamiques micropolitiques » (p. 211) et des coalitions d'intérêts qui ont assuré la survie du dispositif. L'auteur analyse en particulier la résistance des locataires et les litiges qui les opposent à la fondation, en soulignant que l'action de celle-ci reçoit finalement une double consécration au milieu du 20^e siècle : juridique, puisque la Cour de cassation reconnaît à la fondation un statut dérogatoire en matière de droit du logement, et politique, car lorsque la ville reprend en mains les Jardins Ungemach, en 1950, elle préserve l'essentiel de la « rêverie poético-théologico-scientifique » (p. 290) de leur concepteur. Pour expliquer la pérennité de cette expérimentation, P.-A. Rosental mobilise ensuite un autre argument, tout aussi décisif : selon lui, le projet eugéniste de Dachert se trouve en phase, au mitan du siècle, avec la recomposition des savoirs sur la population, dont l'Ined est à la fois le théâtre et l'enjeu.

Telle est finalement la « pertinence macrohistorique » (p. 51) de cette expérience locale : sa longévité exceptionnelle permet de souligner la plasticité de la pensée eugéniste, qui s'apparente encore, dans les années 1950, à un véritable « état d'esprit » – selon le mot que l'auteur emprunte à Louis Chevalier (p. 357). P.-A. Rosental soutient

en effet que si l'eugénisme classique – galtonien – est contesté dès les années 1920, puis disqualifié après la deuxième guerre mondiale, il se pare ensuite de nouveaux atours et continue à imprégner les sciences de la population. Celles-ci ne sont donc pas seulement préoccupées par la natalité et la question du nombre : à travers la « démographie qualitative », que promeut notamment Alfred Sauvy, s'opère en réalité la reconversion de l'eugénisme et son acclimatation aux valeurs de la démocratie. Dans la dernière partie de l'ouvrage, l'auteur reconstitue alors les premiers linéaments de cette « configuration savante » et en étudie tout à la fois les différentes ramifications, la portée politique et, enfin, la remise en cause. Il souligne en particulier que cet eugénisme tempéré, volontiers « sélectionniste », est défendu entre autres par Jacques Doublet, le successeur de Pierre Laroque à la direction de la Sécurité sociale. S'il ne s'ensuit pas, bien sûr, que la Sécurité sociale est une « institution eugéniste », précise P.-A. Rosental, l'eugénisme constitue cependant « une base normative commune à une "communauté épistémique" volontariste et hétérogène qui, au-delà des médecins, associe démographes et psychologues, administrateurs et politiciens, spécialistes de l'orientation scolaire ou professionnelle et, pour partie, militants du contrôle des naissances » (p. 442). Ceux-ci ne considèrent certes plus que les « qualités » ou les aptitudes individuelles sont héréditaires, ce que la génétique infirme d'ailleurs, mais ils plébiscitent néanmoins une « culture du triage » visant à optimiser les performances et la « valeur sociale » de chacun. Cette adhésion à un eugénisme « réformé », qui explique le soutien dont jouit en haut lieu l'expérience des Jardins Ungemach, s'effrite cependant à mesure que les facteurs sociaux disputent à la biologie et à la psychologie l'explication des « phénomènes biopolitiques ». Et de ce point de vue, les lecteurs sociologues trouveront le plus grand intérêt aux passages que P.-A. Rosental consacre aux travaux de Girard et Stoezel, puis de Bourdieu et Passeron sur la réussite scolaire : là où les premiers restent un peu évasifs quant au rôle des facteurs sociaux, hésitent à congédier l'« inné » et raisonnent en termes de « déperdition de capital intellectuel de la nation » (p. 465), les seconds font le choix d'un « sociologisme intégral » adossé à un concept – celui de « disposition » – qu'ils expurgent de toute connotation biologique et psychologique. Avec comme conséquence, selon l'auteur, que les sciences sociales ont notablement

contribué au rejet de l'eugénisme qui s'observe dans les années 1970.

Il est difficile de rendre justice à la richesse exceptionnelle d'un livre remarquablement étayé et qui propose des analyses très originales sur l'ambivalence des politiques démographiques menées en France, sur les disciplines scientifiques ayant contribué à leur élaboration, sur les racines étasuniennes de la Sécurité sociale ou encore sur les contours et la malléabilité de l'eugénisme hexagonal. On pourrait peut-être regretter, à cet égard, que l'auteur, pourtant conscient que « la difficulté est d'exhumer l'objet sans l'hypostasier ni le diluer » (p. 27), ne soit pas toujours parvenu à circonscrire suffisamment la nébuleuse eugéniste et, partant, à convaincre les lecteurs qu'il ne surestime pas, parfois, l'ampleur du phénomène. Reste que la réflexion qu'il déploie à partir de l'expérimentation strasbourgeoise de Dachert se révèle extrêmement stimulante et ce, d'autant plus qu'elle constitue aussi une contribution importante à la compréhension de l'eugénisme contemporain. Car, comme le montre P.-A. Rosental au fil des chapitres du livre, l'eugénisme n'est pas tant une discipline qu'une « science appliquée » (p. 541) susceptible d'investir des domaines très différents, et ce n'est pas seulement un projet d'« ingénierie biologique » mais également une « théorie morale » attentive à la perfectibilité des qualités humaines. L'eugénisme ne se réduit donc pas, aujourd'hui, aux décisions et aux pratiques qu'autorise le progrès des sciences médicales ou des technologies génétiques : préoccupé par l'épanouissement des personnes, il colonise en effet la psychologie développementale, les théories du « développement personnel » et, plus encore, les « normes psychologiques proposées au sujet contemporain » (p. 504). Or, en renforçant ainsi les normes qui enjoignent les individus au bon gouvernement de soi et à la performance, explique l'auteur, l'eugénisme participe désormais du fonctionnement intime de nos sociétés, ce qui rend plus difficile, voire illusoire le contrôle de ses éventuelles dérives. Au-delà de cette mise en garde, le travail mené par P.-A. Rosental pour restituer la complexité de l'eugénisme et mettre au jour la diversité de ses manifestations ou de ses filiations démontre avec éclat, s'il en était besoin, combien l'histoire est nécessaire à l'intelligibilité du contemporain.

Jacques Rodriguez -
Université de Lille, CeRIES

Davey (Eleanor) - *Idealism beyond Borders. The French Revolutionary Left and the Rise of Humanitarianism, 1954-1988.* - Cambridge, Cambridge University Press, 2015 (Human Rights in History). X + 338 p. Index.

Le courant humanitaire sans-frontériste, incarné par l'organisation Médecins sans frontières (MSF) qui lui a donné son nom, est en grande partie l'héritier du mouvement tiers-mondiste. Entre le début des années 1970 et le milieu des années 1980, il a progressivement pris sa place comme modalité dominante de l'engagement en France face au tiers-monde. Ce faisant, il en a conservé plusieurs aspects : l'idéalisme, le goût de l'action et de l'aventure, l'internationalisme, ainsi qu'un sens de la responsabilité informé par la mémoire de la seconde guerre mondiale et des expériences de la résistance, de la collaboration et de la Shoah. Telle est la thèse, aussi forte que novatrice, de l'ouvrage qu'Eleanor Davey a tiré de son doctorat d'histoire réalisé à l'Université Queen Mary de Londres.

L'originalité de cette recherche consiste à nouer ensemble le tiers-mondisme et le sans-frontérisme pour les considérer à la même aune : celle d'une histoire intellectuelle de l'engagement. Les deux récits consacrés de la naissance de MSF s'en trouvent remisés. C'est le cas de la version héroïque, longtemps reprise dans la littérature sur l'humanitaire, qui présente MSF comme le fruit de la révolte d'une poignée de médecins français, indignés par le silence de la Croix-Rouge devant ce qu'ils perçoivent comme un génocide lors de la guerre du Biafra. C'est aussi le cas des lectures disqualifiantes produites par les travaux sur l'activisme radical des années 1960, qui ne voient dans l'humanitarisme des sans-frontéristes qu'une réaction (« *backlash* », p. 4) d'ex-gauchistes déçus après l'écroulement de leurs idôles révolutionnaires. Tiers-mondisme et sans-frontérisme furent deux formes concurrentes d'activisme face au tiers-monde, explique au contraire E. Davey.

En cela, elle inscrit fermement l'humanitaire dans une histoire des idées politiques. Loin de reprendre à son compte la séparation entre politique et humanitaire fondatrice pour les acteurs et la légitimité du champ, et s'inscrivant en cela

dans le sillage récent d'une historiographie critique¹, E. Davey rappelle avec force les ambitions transformatives de l'action humanitaire. En les analysant avec les sources de l'histoire intellectuelle, elle montre que les débats et la transition entre tiers-mondisme et humanitarisme relèvent plus d'un conflit idéologique que d'un abandon du politique.

L'ouvrage est structuré en trois parties. La première est conçue comme une introduction aux deux mouvements dont les histoires, en partie croisées, sont ensuite déroulées de façon globalement chronologique dans les deux parties suivantes.

Le premier chapitre porte sur la naissance de MSF. E. Davey la resitue dans l'histoire longue des relations entre engagements politique et humanitaire, avant de revenir sur son contexte immédiat, de l'intervention de la Croix-Rouge au Biafra en septembre 1968 à la crise du Pakistan oriental en 1971. Elle montre que l'émergence progressive de ce qui devient MSF en décembre 1971 et sa pratique du « témoignage » s'inscrivent à la fois dans une réflexion générale des milieux humanitaires sur les insuffisances de leur action et dans un reproche adressé à la gauche radicale, accusée de manquer à son devoir de solidarité envers les populations dont les combats n'entrent pas aisément dans sa lecture anti-impérialiste de la géopolitique mondiale. Le deuxième chapitre revient, de façon inattendue, plus de quinze années en arrière, aux origines du tiers-mondisme en France pendant la guerre d'Algérie. Ce choix semble obéir à une démarche généalogique qui n'est pourtant pas immédiatement lisible. En développant le rôle de l'aide humanitaire dans les stratégies de communication internationale des nationalistes algériens, puis celui la dénonciation de la torture dans les réactions françaises au conflit, il s'agit sans doute de souligner la présence des thématiques humanitaires dans la grande mobilisation inaugurale du tiers-mondisme français. Surtout, le point de mire du chapitre est la centralité de la référence à la seconde guerre mondiale dans les couples notionnels résistance/collaboration, responsabilité/complicité, génocide/humanité qui informent ce mouvement (et qui seront repris par les humanitaires sans-frontéristes des années 1970).

1. Cf. Didier Fassin, *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, Gallimard, 2010 ; Michael N. Barnett, *Empire of Humanity. A History of Humanitarianism*, Ithaca, Cornell University Press, 2011 ; Tara Zahra, *The Lost Children. Reconstructing Europe's Families After World War II*, Cambridge, Harvard University Press, 2011.

La deuxième partie de l'ouvrage retrace la délégitimation de la violence révolutionnaire au sein du tiers-mondisme français. Son premier chapitre commence à l'orée de ce processus, en 1967, à une époque où militants et intellectuels concentrent délibérément leurs feux sur la violence impérialiste de l'Occident tout en justifiant celle des populations opprimées par ses fins émancipatrices, voire révolutionnaires. Mais en étudiant le tribunal international monté par des intellectuels occidentaux contre les crimes de guerre américains en Asie du Sud-Est, E. Davey montre que l'unilatéralisme du discours accusatoire anti-impérialiste s'entrelace de façon croissante aux principes universalistes de justice et de respect des droits de l'homme. Si les deux s'articulent (non sans tensions) au sein d'une vaste alliance « au-delà de toute idéologie » (p. 97) en faveur de Régis Debray, emprisonné en 1967 pour avoir rejoint les guérilleros boliviens, leur contradiction potentielle éclate en 1971 lors de l'arrestation de l'intellectuel Heberto Padilla par le régime castriste. Les deux chapitres suivants poursuivent l'analyse des mises à l'épreuve successives de la légitimité de la violence révolutionnaire. Le quatrième chapitre expose l'introspection collective des intellectuels français au long des années 1970, confrontés aux révélations de plus en plus incriminantes sur la Chine maoïste et au discours antitotalitaire et anti-idéologique des « nouveaux philosophes ». Dès lors, le salut et le seul engagement internationaliste encore possible résident dans la défense des droits de l'homme, nouveau paradigme dominant de l'engagement solidaire avec le tiers-monde. Il s'agit peut-être du chapitre le plus auto-référentiel de l'ouvrage, celui où une mise en lien des controverses intellectuelles avec les évolutions du champ partisan, des relations internationales ou de l'espace des mouvements sociaux manque le plus. Le cinquième chapitre renoue les fils, disséminés dans les chapitres précédents, du rôle de la mémoire de la seconde guerre mondiale. E. Davey revient pour cela sur l'activisme maoïste des années 1960-1970 dont la vision du monde, arrimée à la référence obsessionnelle à l'antifascisme et à la résistance, vole en éclats lorsqu'aux Jeux olympiques de Munich en 1972, un commando palestinien tue des sportifs israéliens. En effet, par son lieu comme par ses victimes, l'attentat rappelle trop l'antisémitisme nazi et perturbe l'identification, opératoire jusque-là, des révolutionnaires palestiniens aux résistants antifascistes. Le trouble profond des

maoïstes français, qui aboutit à l'auto-dissolution du mouvement, est mis en parallèle avec la déception des humanitaires sans-frontiéristes souvent venus de la gauche radicale comme Bernard Kouchner et Rony Brauman, que leurs missions confrontent directement avec les révolutions du tiers-monde et leurs dévoiements. Au Cambodge notamment, ils perçoivent dans le génocide un crime à la hauteur de l'extermination des Juifs mais commis, cette fois, par un régime marxiste. La disqualification de la violence révolutionnaire et la montée en puissance parallèle de l'humanitarisme dans les années 1970 sont ainsi intimement liées à la place croissante des victimes de la Shoah qui supplantent les héros de la résistance dans la mémoire collective.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, E. Davey examine les derniers feux du tiers-mondisme entre 1978 et 1988, à une époque où les humanitaires sans-frontiéristes dictent les codes moraux et intellectuels de l'engagement solidaire envers le tiers-monde en France. En revenant, dans le chapitre 6, sur l'approbation marquée par Michel Foucault à la révolution iranienne alors même que, proche de Bernard Kouchner, il participe à la campagne de MSF autour du Bateau pour le Vietnam, l'auteure montre à nouveau que tiers-mondisme et sans-frontiérisme ne sont pas nécessairement antinomiques et reposent tous deux sur un sens élevé de la responsabilité individuelle des intellectuels face à la souffrance des autres. Cette convergence est à nouveau exemplifiée dans les dernières pages du chapitre, lorsque MSF et ses avatars (Médecins du monde, fondé par Kouchner en 1980, Action contre la faim ou encore Aide Médicale internationale) travaillent en étroite collaboration avec les moudjahidines antisoviétiques en Afghanistan. Entre-temps, E. Davey a montré que le consensus humanitaire post-idéologique mis en scène en 1979 pour le Vietnam, autour de la célèbre poignée de mains entre Jean-Paul Sartre et Raymond Aron, n'exclut pas des visées politiques au sens le plus immédiat du terme. En effet, à partir de 1980 et de la Marche pour la Survie du Cambodge, MSF prend le chemin de l'anticommunisme. C'est précisément l'objet du dernier chapitre qui revient sur l'apogée, en 1985, de la croisade anticomuniste et antitiers-mondiste menée par MSF au nom de la défense des droits de l'homme. Lancée en fanfare lors de la conférence inaugurale de l'éphémère Fondation Liberté sans frontières, cette croisade se traduit simultanément sur le terrain humanitaire lorsque MSF

est chassé d'Éthiopie pour avoir dénoncé le détournement de l'aide par le gouvernement marxiste de Mengistu. Ces choix ne sont cependant pas consensuels au sein du mouvement, comme le montre le procès qui oppose MSF-France à sa branche belge autour du poids respectif du « témoignage » et du travail de terrain ou, autrement dit, du tracé de la frontière entre engagements politique et humanitaire.

E. Davey livre un ouvrage généreux par les exemples, les thématiques et les histoires qu'il aborde, aux analyses d'une finesse jamais démentie et à l'écriture enlevée et agréable. Si plusieurs fils conducteurs sont assez fermement tenus – le rapport à la violence et à la révolution, la mémoire de la seconde guerre mondiale –, une occasion a, en revanche, peut-être été manquée de tirer quelques réflexions générales de la multiplicité et de la complexité des rapports entre politique et humanitaire dont cette recherche témoigne.

Célia Keren -

Sciences Po Toulouse, LaSP

Turner (Fred) - *The Democratic Surround. Multimedia & American Liberalism from World War II to the Psychedelic Sixties*. - Chicago, The University of Chicago Press, 2013. VIII + 366 p. Illustrations. Bibliogr. Index.

Fred Turner, professeur de communication à Stanford University, poursuit sa généalogie de la cyberculture, qui entend démontrer son ancrage dans des formes culturelles très antérieures. Dans son précédent ouvrage, *Aux sources de l'utopie numérique*¹, la contre-culture hippie des années 1960 participait de l'engendrement de l'utopie internet, vue sous le prisme de la biographie de Stewart Brand (l'acteur pivot incarnant le passage du LSD à *Wire*). L'ouvrage, extrêmement riche et convaincant, avait pour limite son absence de prise en compte des multiples racines du numérique et, même, de la diversité des récits utopistes. Dans *The Democratic Surround*, F. Turner tente le pari encore plus risqué de faire remonter l'utopie à des pratiques artistiques et à certains travaux de sciences humaines et sociales menés dans les années 1930

et l'immédiat après-seconde guerre mondiale jusque dans les années 1960.

Il passe ainsi en revue avec érudition et élégance les multiples et surprenantes racines de ce qui lui semble préfigurer notre vision multimédiatique du monde, du Bauhaus aux sciences politiques de Lasswell, en passant par l'anthropologie culturelle de Gregory Bateson et Margareth Mead et les expositions du MoMA. Qu'ont en commun des expériences qui peuvent apparaître au plus haut point variées, bariolées sinon contradictoires ? Elles mettent l'accent sur la dimension démocratique de la communication, produisent un éclatement du flux unidirectionnel des médias, favorisent une immersion des usagers, encouragent un individualisme tempéré, canalisé par des dispositifs d'orientation. Elles conduisent dès lors aux grands *happenings* artistiques et à la musique psychédélique, avant de constituer l'ordinaire, nécessairement décevant, des internautes contemporains. F. Turner prend le contre-pied de la piste discontinuiste qui fait de Mai 68 une rupture quasi intégrale avec les sociétés démocratiques autoritaires, celles de l'homme de l'organisation au sens de William H. Whyte. Au moment même où tout semblait contraindre et encercler par le totalitarisme nazi mais aussi par les régimes démocratiques disciplinaires durant les années 1930-1950, travaillent en profondeur, parfois de façon très concertée, des forces opposées à cette alternative. Partis en quête d'une explication satisfaisante à la question de la propagation du nazisme, des chercheurs d'horizons variés tentent de comprendre le rôle de la propagande d'État et le rôle de l'environnement plus large, social, culturel et politique. Des psychologues tels que Gordon Allport et Kurt Lewin considèrent que l'individualité est forgée de façon « topologique » et qu'il est possible de cultiver, d'accompagner les citoyens vers des pratiques tolérantes. Les membres de l'École de Francfort aboutissent au modèle de la « personnalité autoritaire », qui explique cette dernière par des variables structurelles, notamment nationales et familiales, autant que psychologiques. En réponse à la menace nazie, une « personnalité démocratique » est à développer, ce à quoi s'attellent Mead et Bateson, à l'origine du modèle de l'orchestre de Palo Alto, qui rejette toute vision instrumentale et linéaire

1. Fred Turner, *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture*, Caen, C. & F. Éditions, 2013 (1^{re} éd. amér. : *From Counterculture to Cyberculture. Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the Rise of Digital Utopianism*, Chicago, The University of Chicago Press, 2006).

des échanges, sans supprimer l'intervention étatique, qui oriente, propose une pédagogie. Des dispositifs d'influence démocratique, ouverts mais contraignants, sont mis en place aux États-Unis par des artistes issus du Bauhaus (László Moholy-Nagy), par des représentants de l'art contemporain (John Cage) et des philanthropes (Abby Rockefeller, mécène du MoMA), permettant de partager autant que d'explorer des concerts, des expositions. La thèse est belle, presque foucaldienne dans son rejet de la coupure des années 1960 et dans l'évocation d'une société favorisant désormais le contrôle plus que la discipline. Les innombrables ponts établis entre les domaines étudiés et les auteurs évoqués (par exemple la correspondance de vingt ans entre McLuhan et Cage) surprennent et persuadent parfois. Demeure une limite, majeure, celle de la surinterprétation. F. Turner estime et espère que la cyberculture se définisse par l'alliance de deux tendances, propres aux démocraties contemporaines : la flexibilité et la collaboration encadrée, l'individu y est indépendant « mais pas sans ordre » (comme sur Wikipedia). Puisque le propre du numérique serait le décloisonnement individualiste du monde, l'ouverture aux autres fondée sur la tolérance et l'organisation, tout ce qui rappelle cette nouvelle réalité conduit à elle. Le raisonnement central est en grande partie rétrospectif et téléologique, il évite les ambivalences au sein des œuvres et entre les promoteurs de cette vision démocratique supposément unifiée, devenue multimédia puis numérique. Il n'est pas étonnant que soient alors enrôlés de façon secrètement architectonique deux penseurs très différents, Norbert Wiener et Marshall McLuhan, qui ont fondé l'utopie de la rationalité électronique et celle du village planétaire, dans une démonstration qui repose avant tout sur des exemples et des rapprochements (à la façon de McLuhan, justement), multipliant les niveaux sans les contrôler, sans méthodologie avérée.

En moins de 290 pages de très nombreux réseaux, livres, expositions, œuvres, sont rapprochés, servant alternativement de terrains et de ressources théoriques. F. Turner a tendance à suivre le déterminisme technologique de ses inspirateurs (les nouvelles arènes techno-culturelles forgent de nouveaux individus), ce qui lui permet de survoler les différences d'usage et d'interprétation au

sein des États-Unis, y compris au niveau des expériences artistiques évoquées. L'histoire ne se lit-elle et ne se produit-elle que par le haut, au niveau des chercheurs et des artistes ? Un soupçon de lecture biaisée vers le haut socialement surgit inévitablement (là où les médias de masse représentent l'extrême majorité des expériences des publics, ce que défendait McLuhan, singulièrement ramené à sa réinterprétation par les thuriféraires de l'utopie numérique). Une critique de fond consisterait enfin à remettre en cause le postulat de départ de l'ouvrage et à affirmer que le propre du numérique n'est pas le décloisonnement individualiste du monde, voire même à douter qu'il y ait un propre du numérique. Mais cette critique mènerait trop loin. L'alliance entre flexibilité et organisation est bien au fondement d'une partie des utopies de la cyberculture, elle influence donc son fonctionnement empirique, du moins partiellement, ce qui rend indispensable des explorations aussi hardies que celle de F. Turner¹.

Éric Maigret -

Université Sorbonne Nouvelle Paris III, ICM

Ravenel (Bernard) - *Quand la gauche se réinventait. Le PSU, histoire d'un parti visionnaire. 1960-1980.* -

Paris, La Découverte, 2016. 384 p. Index.

Le Parti socialiste unifié (PSU) constitue un triple défi pour les sciences sociales. Premièrement, il est marqué par l'image d'une irrémédiable marginalité, notamment face aux deux grandes forces de gauche, les socialistes et les communistes. Pour reprendre une formule assassine de Jean-Pierre Chevènement, Alain Gomez et Didier Motchane, le PSU paraissait craindre que l'électorat puisse lui « accorder plus de 1,9827 % de ses suffrages ». Pourtant, il a été numériquement, durant son existence de 1960 à 1989, la quatrième force partisane de la gauche française. Deuxièmement, si ses résultats électoraux et ses effectifs sont restés relativement modestes, son influence dans les champs politique, syndical, associatif et idéologique fut profonde. Troisièmement, si le PSU a fait l'objet de nombreuses études en histoire et en science politique, une partie non négligeable de la bibliographie qu'il a suscitée provient de ses militants ou

1. À noter la traduction française très récente de cet ouvrage : Fred Turner, *Le cercle démocratique. Le design multimédia, de la Seconde Guerre mondiale aux années psychédéliques*, Caen, C & F Éditions, 2016.

sympathisants. Ainsi Marc Heurgon, un des cadres du parti, a-t-il publié en 1994 une histoire des premières années de l'organisation.

L'ouvrage de B. Ravenel se situe à l'intersection de ces trois éléments de complexité. Enseignant, militant actif du PSU (il en fut responsable des relations internationales), l'auteur propose une histoire du parti de ses origines à son autodissolution. Il s'appuie sur les documents et publications déposés aux Archives nationales, les témoignages de militants et la bibliographie déjà existante sur le sujet.

Quelles sont les causes de la naissance du PSU en 1960 ? L'organisation résulte de la rencontre de trois types de militants que rien ne destinait à s'allier. Le premier est constitué par les dissidents de la SFIO socialiste. Un autre se compose de catholiques de gauche, notamment actifs dans la confédération syndicale CFTC et chez les étudiants de l'UNEF. Enfin, quelques-uns viennent du Parti communiste. Leur unique point commun est le refus de la guerre d'Algérie. Or, dès 1962, la fin de celle-ci fait resurgir les clivages idéologiques préexistants. Les catholiques et les anciens de la SFIO s'opposent sur la question laïque, comme les réformistes et les révolutionnaires sur le programme socio-économique. Autre caractéristique pérenne de son fonctionnement interne, le parti est composé d'un nombre important de courants, aucun n'étant capable de s'imposer largement et durablement.

De 1963 à 1968, le parti se radicalise, et se dote d'un programme original : intérêt pour les luttes paysannes, lien avec le féminisme, investissement précoce de l'urbanisme, tiers-mondisme, sensibilité pour les cultures minoritaires. Avec la naissance de la CFDT en 1964, le PSU trouve une aire d'influence allant au-delà de sa surface politique. Le parti choisit cependant de ne pas s'associer à l'alliance des gauches (FGDS) constituée autour de la candidature de François Mitterrand à la présidentielle en 1965. Ce choix de l'autonomie constitue dès lors une constante de l'organisation – que les grands partis de gauche ont critiquée.

Les années 1968-1974 constituent un « âge d'or » de l'influence du PSU. Le mouvement de Mai 68 voit les militants du parti, notamment les ESU (branche étudiante) agir tant dans le système

éducatif que dans les mouvements de salariés. Ses thématiques correspondent aux « nouveaux mouvements sociaux » qui se développent dans les années 1970 : lutte contre la hiérarchie dans le monde du travail, libération sexuelle, soutien aux mouvements révolutionnaires du tiers-monde, écologie, rejet du nucléaire. Ces revendications sont cristallisées dans une expression appelée à un certain succès : « l'auto-gestion », appliquée notamment lors de la grève de l'usine Lip à Besançon en 1973. Cependant, le PSU choisit à nouveau de ne pas s'agréger à l'alliance des grands partis de gauche du Programme commun de gouvernement (1972-1977). Ses divisions internes, sa marginalité électorale et la radicalité de son aile gauche poussent Michel Rocard et ses partisans à quitter le parti en 1974 au profit du PS.

Les années 1974-1989 constituent un dernier temps du PSU, posant de manière répétée la question de son maintien. Le reflux de l'extrême gauche, la crise économique à partir de 1973, l'éloignement de la CFDT qui se « recentre » en sont autant de facteurs. L'auteur souligne aussi le poids des désillusions vis-à-vis du tiers-mondisme. La réduction continue du nombre de militants affaiblit le parti, et est aggravée par ses ambivalences vis-à-vis du pouvoir socialiste entre 1981 et 1986. La tentative de relance, autour de la candidature du dissident communiste Pierre Juquin en 1988, fait long feu : le parti choisit de se dissoudre.

Que reste-t-il de l'expérience PSU ? B. Ravenel, tout en reconnaissant son échec électoral, rappelle que de nombreuses organisations ou sensibilités contemporaines sont issues de celle-ci. Le mouvement écologiste, la Confédération paysanne, les associations de défense des immigrés, les politiques municipales, le magazine *Alternatives économiques* en sont autant d'exemples. De même, le PSU fut un des premiers à gauche à privilégier la lutte des minorités (religieuses, ethno-culturelles, ultramarines) y compris en remettant en cause précocement la centralité du monde ouvrier (ainsi sur la question du genre, p. 210). Ce « patrimoine » (p. 362-363) constitue par bien des aspects un succès sous-estimé de ce marginal volontaire.

Ismail Ferhat -

Université Picardie Jules Verne, CAREF

